



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



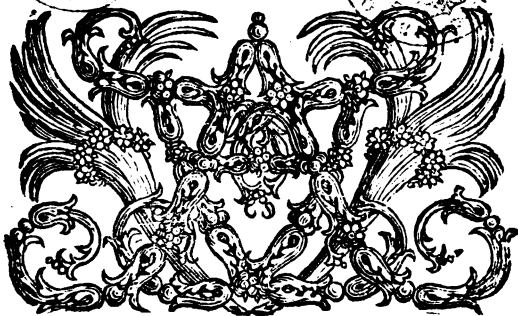
Ex libris Bibliothecæ quam Illustrissimus
Archiepiscopus & Prærex Lugdunensis
Camillus de Neufville Collegio S. S.
Trinitatis Patrum Societatis J E S U
Testamenti tabulis attribuit anno 1693.



MERCURE GALANT.

1878
BIBLIOTHEQUE
Novembre 1878

DE LA VILLE DE
PARIS



A L T O N,

Chez THOMAS AMAULRY
ruë Merciere.

M. D C. LXXVIII.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

1912

1912

1912

1912

1912

1912

1912

1912



A
MONSEIGNEUR
LE
DAUPHIN.



ONSEIGNEUR,

Je ne me lasse point d'admirer avec toute la France, le merveilleux progrès que vous faites dans tout ce que vous entreprenez. J'ay souvent parlé

à ij

EPISTRE.

de vôtre adresse dans vos Exercices. J'ay parlé de la force & de la vigueur avec laquelle vous en soutenez le travail, & quoy que j'en puisse dire, je sens bien que mes expressions sont foibles, & que tout ce que je pense est infiniment au dessous de ce qu'on doit attendre du Fils de LOUIS LE GRAND. Ce glorieux Titre enferme tout, & je croy ne pouvoir mieux faire, MON-SEIGNEUR, que de vous repeter en Vers, ce que je viens de prendre la liberté de vous dire en Prose. Permettez-moy pour cela de me servir d'un Sonnet dont on a rendu le Mercure

ÉPISTRE.

*œuvre dépositaire, & dont je laisse
la gloire à son Auteur en fai-
sant connoître son Nom.*

FRANCE, depuis long-temps tou-
jours si triomphante ,
Que de biens , que d'honneurs , que
de Lauriers nouveaux ,
Ton DAUPHIN quise forme au métier
des Héros,
Ne te seme-t-il pas dans sa Valeur
naissante !

Il y fait déjà voir une force étonnante,
Et tous les coups d'essay sont si grands
& si beaux ,
Que ce jeune Lion dès ses premiers
travaux ,
Porte en tout l'Univers l'alarme &
l'épouvante.

S'il exerce un Coursier , c'est d'un air
qui surprend.
Tout charme en sa Personne , il n'est
rien de si grand ;
Ce qu'il fait promet plus que ne fit
Alexandre.

ÉPISTRE.

Tous ses Exploits seront des Exploits
inoüis.

Quels miracles aussi ne doit-on pas
attendre

D'un Demy-Dieu formé du Sang du
Grand Loüis ?

JOURDAIN.

*Je suis avec le plus profond
respect,*

MONSEIGNEUR,

Votre tres-humble, & tres
obeissant Serviteur, D.

Ceux

CEux qui ont travaillé à quelques Ouvrages sur les matieres proposées dans le Troisième Extraordinaire, sont priez de les envoyer incessamment. La Saison va devenir rigoureuse, & les Ouvriers, & sur tout les Graveurs, ne pourront travailler qu'avec peine. On prie aussi ceux qui par le moyen de leurs correspondances reçoivent des Nouvelles de Perse, de la Chine, du Japon, des Indes, du Mogol, & d'autres Pais Etrangers dont on ne parle jamais dans les Gazettes, d'en faire part à l'Auteur du Mercure, à l'adresse marquée chez le Sieur Amaury. Les Nouvelles qu'on demande des Pais Etrangers, peuvent estre de leurs Guerres presentes, de leurs Révolutions, Ceremonies, de tout ce que font leurs Rois, & generalement de toutes sortes de Nouvelles de la nature de celles que l'on met de toute l'Europe dans le Mercure.



TABLE

TABLE DES MATIERES
contenuës en ce Volume.

A vant propos ,	I
Démesslé de Bellône & de la Paix ,	11
Belle Action de Justice de M. le Lieutenant Civil Girardin ,	16
Retour de Madame la Comtesse de Soissons , & tout ce qui s'est passé à Turin pendant le séjour qu'elle y a fait ,	17
Madame la Duchesse de Lesdiguières accouche d'un Garçon ,	22
Mort de M. du Boulay ,	24
Mort de Monsieur le Noir , Sieur de Maulou ,	25
Mort de M. Esprit , Premier Medecin de Son Altesse Royale ,	27
Cette charge est donnée à M. Lixor ,	ibid.
La Charge de Premier Medecin de Madame est donnée à M. le Bel ,	28
On appuye souvent le bonheur de ceux à qui l'on cherche à nuire. Hist.	30
Tout ce qui s'est passé à la maladie de M. le Duc de Chartres ,	31
Extrait d'une Lettre écrite par un Eveque aux Peres Capucins du Louvre ,	55

Réponse

T A B L E.

<i>Réponse des Peres Capucins ,</i>	57
<i>Attaques d'un nouveau Fort à l'Academie de M.^{ie} de Bernardy ,</i>	75.
<i>Vers à M. Colbert Président à Mortier ,</i>	79
<i>Tout ce qui s'est passé à l'Academie Francoise le jour que M. l'Abbé Colbert y fut reçu ,</i>	84
<i>Proposition de Mariage entre un Linot & une Linote ,</i>	110
<i>Avanture qui a obligé le sieur Iosuas à prendre le party des Mécotens d'Hongrie .</i>	113
<i>Recompenses données par le Roy d'Espagne ,</i>	ibid.
<i>Reception faite en France à Madame la Duchesse de Saint Pedro & à Madame la Marquise de Quintana ,</i>	118
<i>Sujet des Maladies d'Anvers ,</i>	124
<i>Mort de Mr. le Nonce ,</i>	125
<i>Mort de M. l'Evêque d'Agen ,</i>	126
<i>Mort de M. l'Evêque de Cahors ,</i>	127
<i>Le Mariage inpromptu , Histoire ,</i>	129
<i>Tout ce qui s'est passé au Parlement le lendemain de la S. Martin , avec les Harangues de la Cour des Aydes ,</i>	138
<i>Mr. le Coadjuteur d'Arles presche à Versailles devant Leurs Majestez le jour de la Feste de tous les Saints ,</i>	150
<i>Messieurs les Abbez Desmarets & de Bezons</i>	

T A B L E.

<i>Bezôs sont nômmez Agens du Clergé,</i>	151
<i>Le Roy donne le Regiment de Champagne à M. le Commandeur Colbert,</i>	<i>ibid.</i>
<i>Ce qui s'est passé à Versailles le jour de la S. Hubert,</i>	152
<i>Lettre de Mr. Chapelle à Mr. le Duc de S. Aignan,</i>	159
<i>Réponse inpromptu de M. le Duc de S. Aignan.</i>	259
<i>Ballade de M. le Marquis de Monplaisir.</i>	162
<i>Tout ce qui s'est passé dans nos Armées pendant les deux derniers Mois,</i>	164
<i>Mariage de M. le Duc Sforce & de Mademoiselle de Thiange,</i>	195
<i>Mariage de M. de Vertamon & de Mademoiselle Bignon,</i>	208
<i>Air de M. Charpentier,</i>	210
<i>Anne de Bretagne, de M. Ferrier, représentée à l'Hostel de Bourgogne.</i>	211
<i>La Secchia rapita, Poëme Italien traduit par Monsieur Perrant,</i>	<i>ibid.</i>
<i>Explication des deux Enigmes en Vers du Mois d'Octobre,</i>	213
<i>Noms de ceux qui les ont expliquées,</i>	214
<i>Enigme en Vers,</i>	228
<i>Autre Enigme en Vers,</i>	229
<i>Noms de ceux qui ont expliqué l'Enigme</i>	<i>en</i>

T A B L E.

<i>en figure ,</i>	<i>ibid.</i>
<i>Explication de cette mesme Enigme en figure ,</i>	<i>220</i>
<i>Nouvelle Enigme en figure ,</i>	<i>ibid.</i>
<i>Mort de Madame la Comtesse de Froul- lay ,</i>	<i>222</i>

Fin de la Table.



Avis

Avis pour placer les Figures.

LA Médaille des Hollandois doit regarder la page 8.

La Chanson qui commence par *Il n'est point de Printemps que sur le teint d'Iris*, doit regarder la page 29.

Le Menuët qui commence par *Ne croyez pas, jeune Bergere*, doit regarder la page 109.

Le Plan de Lichtemberg doit regarder la page 166.

La Table Genealogique de la Maison Sforze doit regarder la page 195.

L'Air qui commence par *Ah qu'on est malheureux d'avoir eu des desirs*, doit regarder la page 210.

L'Enigme en Figure doit regarder la page 220.

• MERCU



MERCURE GALANT.



N a eu raison, Ma-
dame, de vous assu-
rer qu'il n'y a rien
d'égal à la joye que
les Hollandois con-
tinuent à faire paroistre de la
Paix. Ils en goustent d'autant
mieux la douceur, que depuis
l'année 1672. ils ont éprouvé
tout ce que la guerre a de rigou-
reux. Les justes sujets que le Roy
avoit eu de se plaindre de leur
conduite, leur avoient attiré ses
Novembre. A

armes de tous costez. Vous vous souvenez que plus de trente de leurs plus fortes Places furent prises , presque dans le mesme temps qu'ils les virent attaquées. Tout trembloit, jusque dās leurs Provinces les plus reculées. Amsterdam ne se croyoit plus en seûreté , & Monsieur le Duc de Luxembourg avoit esté assez avant pour se rendre Maître de la Haye , si un dégel qui survint ne luy en eut fait manquer l'entreprise. Les Etats se voyant perdus, & manquant de forces contre celles du redoutable Ennemy qu'ils s'estoient fait , eurent recours à l'argent. C'est un seûr moyen pour faire agir bien des bras. Comme il ne manque presque jamais, il leur réussit. Vous le sçavez , & cela est connu de tout le Monde. Les offres qu'ils firent

firent de fournir la plus grande partie des frais de la Guerre, engagerent plusieurs Puissances à se déclarer contre le Roy. L'éclat de sa gloire avoit causé de la jalousie, & on ne doit pas s'étonner si on prit avidement cette occasion de s'unir, pour mettre quelque obstacle à ses Conquestes. Il se forma une Ligue d'Alliez. Leurs Armes furent jointes pour arrêter les progrès d'un Conquerant à qui rien n'avoit encor résisté; mais si les Hollandois réussirent à luy susciter des Ennemis, ils ne vinrent pas à bout d'empescher qu'il ne triomphast toujours également. Ces Ennemis s'estoient déclarez sans aucun autre sujet de se plaindre, que celuy que leur pouvoit donner son trop de merite; & dans toutes

leurs entreprises, ils furent aussi malheureux qu'ils estoient injustes. Il n'est point besoin d'entrer dans un détail dont toute l'Europe est instruite. Les Hollandois rebutez de cette longue suite de disgraces qui accabloit leurs Alliez, & qui ne leur laissoit pas le temps de respirer, songerent à l'unique moyen qu'ils avoient d'en trouver la fin. Ils voyoient leurs Peuples dans l'impuissance de payer plus long temps les taxes qu'on estoit obligé de faire plusieurs fois sur eux pendant chaque année, & d'ailleurs ils s'ennuyoient de fournir inutilement de l'argent qui ne servoit qu'à donner de nouveaux sujets de triomphe à leur Ennemy. Les importantes Conquestes qu'il faisoit dans chaque Campagne, l'appro-

choient

G A L A N T. §

choient d'eux par un endroit, d'où rien ne le pouvoit faire reculer, puis que les Places qu'il prenoit de jour en jour devenant Frontieres de ses Provinces, en pouvoient tirer tous les secours dont elles auroient eu besoin. Ces diverses considerations sur lesquelles ils réfléchirent, les determinerent à chercher la Paix. Le Roy n'eut pas plûtôt appris la disposition où ils estoient de la recevoir, qu'il en voulut bien regler les conditions. Elles leur furent offertes. La bonté que ce grand Prince fit voir par là qu'il conservoit encor pour des Peuples qui avoient esté ses Amis, fut aussi remarquable qu'elle devoit estre peu attenduë. Les Hollandois en témoignèrent de la joye, & trouverent tant de modération pour un Vainqueur

A iij

6 MERCURE

dans ces conditions p^{ro}posées, qu'ils n'en refuserent aucune. C'est peu dire. Ils en furent si satisfaits, qu'ils firent même l'Eloge du Roy en les recevant. Il avoit esté leur Protecteur avant la Guerre, & l'état de leurs affaires domestiques leur faisoit voir qu'ils avoient encor besoin de luy, pour empêcher qu'on ne donnast atteinte à la liberté qui leur est si chere. Je vous ay appris tout ce qui s'est passé depuis la conclusion de cette Paix, mais vous ne sçavez peut-estre pas les marques éclatantes qu'ils ont données de leur sincérité à la souhaiter inviolable. Ils ont fait battre une Médaille, sur la Face droite de laquelle on voit sept Flèches qui representent les sept Provinces unies. Elles sont liées avec un

Lvs,

G A L A N T.

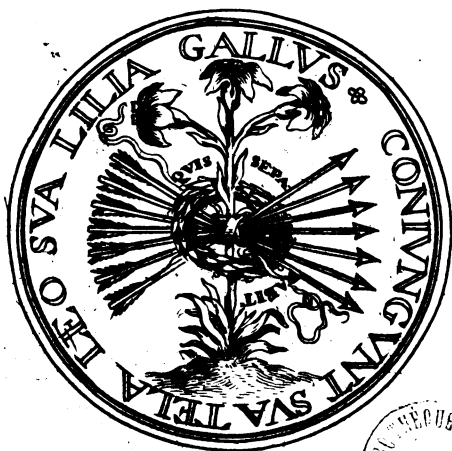
7

Lys, dont trois fleurs paroissent au deffus. Les paroles qui sont sur le lien, font connoistre que rien ne les sçauroit desunir. Celles de la circonference marquent que la France & la Hollande joignent leurs Lys & leurs Armes. Toute la capacité du Revers de la Médaille est occupée par une Inscription environnée d'une branche d'Olivier. Cette Inscription donne à entendre que cette Paix si agreable à tous les Peuples est venuë du Ciel. Cela se rapporte à ce que je vous ay déjà dit dansquelqu'une de mes Lettres, que la Paix viët toujours de Dieu ; que quand il en veut faire un present aux Hommes, il la fait descendre dās le cœur des Roys, & qu'il a choisi celuy de LOÜIS LE GRAND, pour le porter à en répandre les

A iij.

8 M E R C U R E

fruits sur toute l'Europe. Vous pouvez voir tout ce que je viens de vous expliquer dans cette Planche. Elle représente le Revers aussi bien que la Face droite de la Médaille, & j'ay fait graver l'un & l'autre, afin que vous en puissiez mieux comprendre toute la beauté. Par ces Monumens aisez à multiplier, & sur lesquels le temps n'a point de pouvoir, on peut juger de la véritable joye que la Paix a causée aux Hollandois, & avec quelle forte passion ils desirent la voir durable. On ne dira point, apres le soin qu'ils prennent de faire parler des Méreaux, que ces grandes réjouissances qui ont été faites en Hollande, sont de celles que les Peuples font quelquefois inconsidérément en faveur d'une nouveauté, sans avoir examiné s'ils



ont un juste sujet d'en estre contents. La Paix a également charmé tout le monde, & on le connoist, puis que dans le temps que toutes les Villes témoignent à l'envy leur extrême satisfaction par leurs acclamations, & les Feux de joye, ceux qui gouvernent expriment sur l'or, l'argent & le bronze, l'estime qu'ils font de la précieuse amitié que le Roy a daigné leur rendre. On a eu raison de faire entrer dans le corps de la Medaille l'impossibilité qui se va trouver à desunir la France & la Hollande. Apparemment elles ne se des-uniront point d'elles-mêmes, & quel Ennemy assez puissant viendroît à bout de les y forcer? Toute l'Europe ligée n'a pu rien contre la France, & elle pourroit encor bien moins sans les Hollandois,

puis qu'avec tout l'argent qu'ils ont fourny, les Alliez semblent n'avoir pris les Armes que pour payer des Contributions, se faire battre, & perdre des Villes. Nous ne pouvons nous plaindre que la Guerre nous ait causé de grands maux, puis que nos Armées ont toujours esté chez les Ennemis : mais si vous voulez voir la peinture des avantages, qu'apporte la Paix dans les lieux où les Troupes avoient accoustumé de camper, vous la trouverez dans les Vers que je vous envoie. Ils sont de Monsieur de Roux, dont vous avez déjà veu d'autres Ouvrages. Il sera difficile que celuy-cy ne vous plaise, ayant je ne sçay quoy de naturel & dégagé qui est particulier aux Cavaliers, & qui ne se rencontre pas toujours dans

GALANT. 11

dans ce que font ceux dont la principale occupation est d'écrire.



LE DEMESLE
DE BELLONNE,
ET DE LA PAIX.

BELLONNE.

L Ors qu'avec un juste courroux,
Sur les pas de Louïs je conduis la
Victoire,

Rivale Paix, vos sentimens jaloux
Viennent troubler mes progrès & ma
gloire.

Au temps des Grecs & des Romains,
Avec moins de chagrin je souffrois vos
outrages.

Mes armes n'estoient pas en de si bonnes
mains,

Et je n'animois point de si dignes coura-
ges.

Vous vous ennuyez donc de rester dans
les Cieux

Avec ces bons Héros Antiques,

Qui

Qui parmy les douceurs de la Table des
Dieux

Vous regaloient toujours d'un trait de
leurs Croniques ?

Ceux qu'on voit icy bas chargez de mes
Lauriers ,

S'offencent du repos qu'offrent vos Oli-
viers.

Depuis qu'aux Combats je préside,
Que j'inspire aux Mortels une ardent in-
trépide ,

Que je regle par tout les interêts des
Grands ,

Et que je fais des Conquérans ;
Le n'en ay point trouvé de plus infati-
gable

Que l'Auguste Loüis qui fait honte à
la Fable ,

Et qui par des faits immortels,
A toujours soutenu l'honneur de mes Au-
tels.

Ses ordres & son bras ont rendu ma puis-
sance

Plus formidable que jamais.

Cependant , trop jalouse Paix ,
Vous m'empeschez d'avoir de la recon-
naissance ,

Quand par cent Triomphes divers

Le

GALANT.

33

Je voux à son pouvoir soumettre l'Univers.

LA PAIX



Qui l'a pu conquérir, peut s'en dire le Maître;

Mais l'Hercule François sçait borner ses travaux,

Et le Ciel l'a fait naître

Pour donner à la Terre un assuré repos.

Que le carnage donc cede aux Fêtes Galantes;

Inhumaine, retirez-vous.

Laissez dans ces Climats regner un air plus doux,

Les mains des Arts n'y seront plus tremblantes,

Les infertiles Champs y deviendront Vergers,

Les Loups y feront seuls tout l'effroy des Bergers,

Les Echos qu'alarmoit l'aigre son des Trompettes

Rediront seulement les accords des Musètes.

Où campoient les Soldats; là paîtront les Troupeaux;

Où

14. MERCURE

Où les Tentes estoient on verra les Ha-
meaux.

Ces Herbages chers des Zéphirs & de
Flore ,

Ne seront plus fonlez, ne seront plus san-
glans ,

Ils ne seront trempés que des pleurs de
l'Aurore ,

Et naistront à leur gré plusieurs fois tous
les ans..

Le Laboureur dans ses Herbes nais-
santes ,

Verra sans plus trembler l'espoir de son
Grenier ;

Où l'on a jusqu'icy moissonné le Lau-
rier ,

Le Soleil mûrira des moissons abon-
dantes ,

Le tumulte & l'effroy se verront abba-
tus ,

Les innocentes Delices ,

Et les tranquilles Vertus ,

Chasseront pour toujours les Souds & les
Vices ;

Et les Hommes pourront encor

Gouster les vrais plaisirs que donnoit l'â-
ge d'or.

LOUIS

G A L A N T. 15

Loüis fait son bonheur d'accroistre l'abondance ,

D'abolir les abus , de venger l'innocence ,

De voir fleurir sous luy les Muses & les Arts.

Il est mon Apollon comme il est vostre Mars.

Le repos des Humains est tout ce qu'il desire ,

Voila l'heureuse fin de ses travaux divers.

Allez , retirez-vous ; il possède un Empire

Qui vaut mieux que tout l'Univers.

Si on voit regner la tranquillité dans nos Campagnes, la justice regne dans nos Villes. C'est avec un pouvoir si souverain, que quoy qu'elle y en ait eu beaucoup de tout temps , il semble qu'elle n'ait jamais esté si florissante que sous l'Empire du Fils de LOÜIS LE JUSTE. Le
Code.

Code que ce Grand Monarque a fait faire depuis plusieurs ans pour soulager les Sujets , en est une marque incontestable. Tous les Magistrats s'efforcent à l'envy de seconder les bonnes intentions de sa Majesté sur l'équité qui doit estre la regle de leurs sentimens pour toutes sortes de Parties ; & Monsieur le Lieutenant Civil Girardin , fit le mois passé une action de Justice si éclatante , qu'on aura sujet de s'en souvenir long - temps. Ce fut dans une Affaire où Monsieur Hebert , l'un des plus fameux Banquiers de Paris , estoit opprimé. Comme cette action a esté sçeuë de beaucoup de monde , il n'y a point à douter qu'elle ne retienne dans le devoir ceux qui par animosité ou par intérêt ,

ne

ne font pas quelquefois scrupule de passer par dessus la formalité des Procédures. Je ne vous explique point l'Affaire dont il s'agissoit. Les termes d'Exploit, de manque de Contrôle, & d'autres semblables, ne sont point divertissans pour les Dames; & comme par cet Article je ne cherche qu'à vous faire voir combien Monsieur Girardin s'est rendu digne de l'estime qu'il s'est acquise, il me suffit de vous avoir marqué ce qui le regarde.

Je finis ma dernière Lettre avec tant de précipitation, que je ne puis vous parler du retour de Madame la Comtesse de Soissons. Elle est revenue de Savoye, & a esté tres-favorablement receuë de Leurs Majestez. Les honneurs qu'on luy a rendus, & les

les divertissemens qu'on a eu
soin de luy procurer à Turin ,
l'y ont arrestée plus longtems
qu'elle n'avoit crû y devoir res-
ter. Je ne vous dis rien de la po-
liteffe de cette Cour. Elle a des
charmes qui ne la laissent jamais
quitter sans regret , si ce n'est
pour venir en celle de France.
Ainsi il vous est aisé de juger
que Madame la Comtesse de
Soissons n'a pû qu'y faire un fort
agreable séjour, soit pour le rang
qu'elle y tient , soit pour l'esprit,
la beauté , la galanterie & la
Magnificence qui s'y trouvent
avec d'autant plus d'éclat , que
Madame Royale qui en est l'a-
me , n'oublie rien de ce qui peut
les y maintenir. Quoy qu'il y ait
des Pais où toutes ces choses
sont naturelles , il est certain
que la plûpart des Cours ne
sont.

font que ce que les font les Sou-
verains. Pour vous faire con-
noître combien celle dont je
vous parle est magnifique , il ne
faut que vous apprendre le Jeu
qu'on y a joué , & les sommes
qu'on y a perduës. Madame de
Soissons en a esté quite pour
huit cens Pistoles , mais il en a
cousté près de cinq mille à Mon-
sieur le Marquis de Panelle & à
Madame sa Femme ; deux mille
à Monsieur le Comte de Saint
Maurice , & douze cens à Mon-
sieur le Marquis de Chastillon,
sans compter d'autres sommes
confidérables que presque tous
ceux de cette Cour ont perduës.
Monsieur le Prince Philippes ,
outre vingt Chevaux & plu-
sieurs riches Etoffes pour faire
des Ameublemens , a emporté
plus de quinze cens Pistoles en
Fran.

France. Joignez à cela les généreuses remises que ce jeune Prince a faites de tres-grosses sommes qu'il n'a point voulu qu'on luy ait payées. Monsieur le Chevalier Doria n'a pas moins gagné que luy. Un peu avant le Départ de Madame la Comtesse de Soissons, Madame Royale luy envoya un riche Bracelet de Diamans, estimé trois mille Pistoles. Il luy fut apporté par Madame la Comtesse de Saint Maurice, à laquelle cette Princesse donna un fort beau Diamant pour marque de son amitié & de son estime. Elle fit aussi present à tous les Gentilshommes, Officiers & Domestiques de Monsieur le Prince de Cassignan, & il n'y eut aucun des Valets de pied & des Gens des Ecuyers qui ne ressentist des effets

effets de sa liberalité. Enfin le 4. du mois passé, elle alla prendre congé de Monsieur le Duc de Savoye & de Madame Royale, ainsi que Monsieur le Prince Philippe, & Monsieur l'Abbé de Savoye, & partit le lendemain. Leurs Alteſſes Royales, & toute leur Cour, l'accompagnèrent jusqu'à un mille de Turin, & ce ne fut pas sans regret que Madame Royale s'en sépara, les belles & grandes qualitez de ces deux Princeſſes leur ayant fait naître beaucoup d'estime l'une pour l'autre. D. Gabriel de Savoye la vint conduire jusqu'à S. Ambroise, avec les Carroſſes de leurs Alteſſes Royales; Monsieur le Prince de Carignan jusqu'à la Norvalze, & Monsieur le Prince Jules son Fils jusqu'à Chambery. Je ne ſçay si Mon-

ſieur

fieur l'Abbé de Savoye que je viens de vous nommer, vous fera connu. C'est celuy qu'on appelloit toujours Mōsieur le Chevalier de Carignan. Il prit ce nom d'Abbé de Savoye en se faisant tonsurer quelques jours avant qu'il partist de cette Cour. Comme il a fait voir par là qu'il se destinoit à l'Eglise, S. A. R. luy doit donner les meilleurs Benefices de son Etat, lors qu'ils vaqueront.

Vous vous souviendrez sans doute de ce que je vous dis il y a quelque temps d'une Nourrice, qui ayant esté retenuë par Madame la Duchesse de Lesdiguières, en mourut de joye. Si elle eust eu une seconde vie, elle l'auroit infailliblement perduë en la voyant depuis peu accouchée heureusement d'un Garçon. Cette agreable nouvelle ne

fut pas plutôt répandue dans l'Hostel de Lefdiguieres, que tous les Domestiques sortirent dans la Ruë en dansant, & rendirent tout le Quartier témoin de leur joye en la faisant éclater au son de plusieurs Instrumens. Ces marques de réjouissance durerent toute la nuit. Le lendemain il y eut un Feu d'artifice dans les formes avec des figures. Ces témoignages d'un zele affectionné dans des Domestiques, furent recompensez par une somme considerable que Mr. le Duc de Lefdiguieres prit soin de leur faire distribuer.

On se réjouit de la naissance de beaucoup d'Enfans ; cependant ils ne naissent que pour mourir, & les plus heureux apres avoir jouy quelque temps, ou des honneurs, ou de la reputation qu'ac

qu'acquiert le merite , font obligez de quitter la place. Celle de Mōsieur du Boulay qui est mort le 16. de l'autre Mois ne sera pas aisée à remplir. L'Université de Paris a perdu en luy son ancien Docteur, son Greffier, son Historiographe , & un de ses Illustres Professeurs en éloquence, qu'il a enseignée fort longtemps avec beaucoup d'applaudissement, & de succez , dans le College de Navarre. Ce sçavant Homme a maintenu la gloire de ce grand Corps , & defendu ses interets en toutes rencontres , par ses conseils , par ses soins infatigables , & par un grand nombre de doctes Ecrits , mais principalement par le travail immense de six gros Volumes In fol. de son Histoire qu'il a donnée au Public. Comme toutes les Person-

nes

nes d'un merite extraordinaire ne manquent jamais d'Envieux, quelques particuliers tâcherent d'abord de troubler ce bel Ouvrage, & voulurent en empêcher la continuation; mais tous leurs efforts furent inutiles, & apres que les Commissaires nommez par Sa Majesté eurent examiné son dessein & le travail qu'il avoit déjà fait, ils luy donnerent les éloges qui luy estoient dûs, & l'encouragerent à le poursuivre, comme étant à la gloire de l'Etat, à l'avantage de l'Université, & tres-utile au Public.

La même Université vient aussi de perdre Monsieur le Noir Seigneur de Maulou, Directeur du College de Soissy, fondé par Monsieur Chartier. Le nom de ce dernier est si connu dans Paris, qu'il n'est pas besoin

Novembre.

B

d'en rien dire. Monsieur le Noir dont je vous apprens la mort, estoit un Homme d'une pieté singuliere , sçavant & fort curieux. Il a laissé une tres-belle Bibliotheque. On a commencé de la mettre en vente il y a déjà quelques jours. Pour ce qui regarde sa naissance , il estoit Fils d'un Controleur General de la Maison de la Reyne Marguerite, qui descendoit d'un Thomas de Rochefort, Chancelier de Monsieur le Duc d'Anjou , depuis Roy de France sous le nom de Henry III. La Direction du College de Boissy luy estoit tombée par l'alliance de sa Maison avec celle des Chartiers.

Les Medecins ne sont pas plus exemps que les autres Hommes de la fâcheuse necessité

cessité de mourir. Je vous parlay l'autre Mois de la perte que nous avions faite de Monsieur Brayer ; Monsieur Esprit l'a suivy. Il estoit Premier Medecin de Monsieur, & avoit acquis dans sa Profession toutes les lumieres qu'une longue estude & une grande expérience peuvent donner. Monsieur Lizot luy a succédé dans la Charge de Premier Medecin de Monsieur. Il l'estoit auparavant de Madame, & luy avoit esté donné par Madame la Princesse Palatine qu'il avoit suivie en plusieurs Voyages. Comme cette grande Princesse a une parfaite connoissance de toutes choses, l'estime qu'elle fait de luy est une marque assurée de son mérite. Il est

Frere de Monsieur Lizot depuis peu Curé de S. Severin, si considéré d'une grande Princesse, & de tous ses Paroissiens. Monsieur le Bel, Medecin fort estimé d'un grand nombre de Personnes de la premiere Qualité, & qui ne l'est pas moins dans son Corps & dans la Ville, a esté choisy pour remplir la place de Premier Medecin de Madame. Il a infiniment de l'esprit, mais de cet esprit aisé & insinuant, & quoy qu'il se soit rendu tres-habile dans la Profession qu'il a embrassée, il peut parler de toute autre chose, & se faire toujours écouter avec plaisir.

C'est dans la pensée de vous en procurer un tres-grand, que je vous fais part d'une nouvelle Chanson de Mōsieur Gouët. Elle est à quatre Parties. Je ne vous en

en envoie pas souvent de semblables. L'harmonie estoit autrefois le remede dont on se servoit le plus pour la guérison des Malades, & ainsi je croy vous pouvoir parler de Musique apres vous avoir parlé de Medecins.

CHANSON.

IL n'est plus de Printemps, que sur le
teint d'Iris;
L'Hyver a fait mourir les Roses & les
Lys,
Que le Zephir & Flore
Tous les ans font éclore.
Iris, la seule Iris, cet Objet que j'a-
dore,
Malgré la neige & les glaçons,
Nous fait voir le Printemps dans toutes
les Saisons.

Ces Printanieres Iris sont
bien dangereuses pour ceux qui
ont le cœur trop sensible. L'avan-

turé que je vous vay conter en est une preuve. Je ne change rien dans les circonstances, & des Témoins tres-dignes de foy vous en certifieront la verité.

Un Gentilhomme de Normandie, n'ayant qu'un Fils qu'il devoit laisser heritier de cinquante mille livres de rente, mettoit tous ses soins à le rendre aussi honneste Homme qu'il estoit ne heureux du costé de la Fortune. Le Cavalier avoit toujours eu de tres-favorables dispositions à devenir ce que son Pere souhaitoit qu'il fust. Il estoit bien fait, avoit de l'esprit, disoit des choses d'une maniere fine & aisee, & il ne luy manquoit qu'un certain air qu'on ne scauroit acquerir dans les Provinces, & que la pratique du monde ne manque point de donner. Il vient à Paris,

y trouve des Amis , en fait de nouveaux ; & comme c'est particulièrement aupres du beau Sexe que les jeunes Gens se possiflent, il cherche accès chez les Dames dont le merite fait bruit. Son bien, sa naissance, & l'âge de vingt-deux ans , qui doit estre cōpté pour un grand charme, luy facilitét l'entrée par tout où il demande à estre reçu. On le voit avec plaisir. Les Meres qui ont des Filles à marier le souhaitent. C'est à qui l'aura. On le careffe de tous côtez. Son bonheur le charme. S'il parle, il est applaudy. Ses douceurs sōt agreablement écoutées, & il n'y a point de Belle qui par ses cōplaisances ne tâche de s'en attirer un redoublement de soins. Il en dōne de particuliers à une jeune Personne qui ayāt encor plus d'esprit que de beauté,

n'oublie rien pour en faire autre chose que son Amant. L'avantage qu'elle rencontre dans le party, la met au dessus de certains scrupules qui l'arrêteroient pour tout autre. Les trop exactes formalitez luy peuvent estre nuisibles. Elle parle pour luy donner lieu de s'expliquer, & fait pour cela toutes les avances que la retenue de son Sexe luy peut souffrir. Le Cavalier trouve de l'agrément dans son humeur. Sa conversation luy plaist, & ce qu'il luy dit de flateur, luy laisse esperer ce qu'elle souhaite. Cependât cōme il n'est pas moins bien reçu ailleurs que chez elle, tout ce qu'il luy fait paroître d'obligeant n'est qu'un commencement d'amour qui n'a point de suite. Ce qu'il voit est toujours ce qui l'occupe le plus. Tout luy plaît, & pour

pour trouver trop à s'attacher, il demeure sans aucũ attachemẽt. Cette spirituelle Prétendante est obligée de s'éloigner de Paris. Des affaires indispensables appellent sa Mere à la Cāpagne. Rien ne la peut dispenser d'estre du Voyage, & elle est forcée de partir sans autre assurance d'estre aimée que celle que luy donne la confiance qu'elle prend en ce qu'elle vaut. Grand chagrin de ce qu'on ne s'oppose point à son depart. Il ne faudroit pour cela qu'une declaratiõ en forme, mais on ne se hâte point de la faire, & elle n'obtient que des promesses de souvenir, qu'on ne refuse jamais à celles qui ont un peu de merite. Le Cavalier luy écrit trois ou quatre fois, & luy fait croire qu'il s'apperçoit fort de son absence, tandis qu'il s'en

B. v

Le cōsole agreablement avec d'autres
 Belles. Ce commerce cesse par
 un embarras de cœur qui l'occu-
 pe enfin tout entier. On le me-
 ne chez une Fille de qualité que
 son Père, retenu dans une Vil-
 le frontiere par un Employ tres-
 considerable, avoit mise sous la
 conduite d'une 'Grand' Mere.
 Elle faisoit bruit, & par sa beau-
 té, & par l'enjouement de son
 humeur qui luy attiroit force
 Protestans. Le Cavalier est char-
 mé de l'une & de l'autre. Il trouve
 plus qu'on ne luy a dit. Il regarde,
 il admire, & cette admiration luy
 donne une stupidité impreveuë
 dont il ne se peut tirer. Il veut mō-
 strer de l'esprit parce qu'il veut
 plaire, mais il a beau vouloir dire
 d'agreables choses. Il n'acheve
 rien de ce qu'il commence, & son

embarras est si fort, qu'il cherche inutilement à le cacher. La Belle s'applaudit de ce desordre. Le Cavalier estoit en réputation d'avoir de l'esprit ; & comme ses yeux luy parloient, elle avoit assez pris l'habitude de ce langage pour entendre ce qu'ils s'empressoient de luy expliquer. Ainsi il n'y eut jamais rien de plus éloquent pour elle que la stupidité qu'il le reprochoit ; & les paroles les mieux choisies ne luy auroient pas tant plu que le trouble dont il croyoit avoir à rougir. Elle avoit du bien mais non pas assez pour ne se pas faire une fortune considérable des cinquante mille livres de rente du Cavalier. Il revient le lendemain apres avoir passé la nuit dans des agitations qui luy font connoistre qu'il a de l'amour.

Il

Il en trouve la Belle si digne, qu'il ne sçauroit plus partager ses soins. On le reçoit avec joye. L'accueil qu'on luy fait le rend moins timide. Il parle, & fait entendre en termes galans qu'il est des occasions de surprise où il ne doit pas estre honteux de manquer d'esprit. On feint de ne pas comprendre ce qu'il veut dire, afin qu'il s'explique plus clairement. Il le fait, & pendant cinq ou six jours de visites assiduës, les affaires de cœur s'ont toujours un article privilegié qui soutient la conversation. Comme il ne parle point encor d'épouser, on affecte un peu de froideur, mais de celle qui engage plus qu'elle ne rebute. On n'est pas toujours visible. On feint des affaires qui obligent de sortir. Le Cavalier se plaint de ce qu'il en souffre. On revient.

revient plutôt par complaisance pour luy , & enfin sans se déclarer, on luy laisse deviner qu'on l'aime. Il en montre une joye dont rien ne peut approcher. La Belle se fâche de ce qu'il veut trop pénétrer dans ses sentimens. Les nouvelles protestations qu'il luy fait l'apaisent; & quand elle croit l'avoir rendu assez amoureux pour ne devoir plus craindre qu'il luy échape, elle luy fait voir ce que de plus longues assiduez ont d'incõpatible avec ce qu'elle doit à la bienfiance du monde, & à sa propre vertu. Le Cavalier ne balance point à la relever de ses scrupules. Il parle de Sacrement, & demande seulement le temps de l'arrivée d'un Parent qui doit venir de jour en jour à Paris, & qui gouvernant absolument l'esprit de son Pere, en obtiendra

tiendra pour son Mariage le consentement dont il a besoin. C'étoit le seul party qu'il avoit à prendre dans l'empressement de sa passion. En effet , il estoit trop riche pour pouvoir esperer d'estre heureux par une autre voye , mesme aupres de celles qui ont le plus de penchant à s'humaniser. Les faveurs se réservent ordinairement pour ceux qui ne sont considérables que par leur mérite. Comme ils n'ont que leur cœur à offrir aux Belles ; ils ne les trouvent pas toujours rigoureuses, & cet avantage les recompense quelquefois de l'injustice que la Fortune leur fait. Le Cavalier ne s'est pas plustost déclaré, qu'on luy permet de rendre visite à toutes les heures du jour. C'est par là qu'il commence d'estre mal

malheureux. Il aime avec une si violente passion ; qu'il voudroit que sa Maistresse fist tout son bonheur de le voir, comme il fait tout le sien du plaisir de l'entretenir ; mais l'humeur de cette belle Personne qui se fait de la joye de tout, la laisse incapable de refuser aucune sorte de divertissement. Elle est seûre de sa conquête, & quelque estime qu'elle ait pour le Cavalier, comme l'amour a eu moins de part à l'engagement qu'elle a tâché de luy faire prendre, que la considération de sa fortune, elle ne peut se contraindre assez pour luy donner son entière complaisance. Ainsi elle reçoit visite à son ordinaire, souffre qu'on luy conte des douceurs, se montre enjouée avec tout le monde, & agit d'une manière si libre que

ceux

ceux qui la voyent ne peuvent deviner qu'elle ait un Amant choisy. Le Cavalier s'en chagrine. Il croit n'estre point aimé, mais il est trop pris pour estre en pouvoir de rompre ses chaînes. Il dissimule, & jaloux de l'enjoûement de sa Maîtresse qui cherche par tout à se divertir, sans se mettre quelquefois en peine de ce qu'il devient, il ne sçait si c'est indifférence ou mépris, & dans ce cruel embarras il souffre tout ce qu'une jalousie de gloire & d'amour peut faire souffrir. Le supplice est rude, & il se hazarde enfin à s'en expliquer. La Belle qui croit que c'est un premier pas de maistrise qu'il est dangereux de luy laisser faire, reçoit ses plaintes fort fierement. Il juge de sa fierté selon les sentimens de chagrin dont il est déjà prévenu.

&c

& entre tout-à-coup dans un si grand faïssement de douleur , qu'il perd en mesme temps & la connoissance & la parole. On le saigne. Il revient à luy, & tombe presque aussitôt dans des convulsions qui font apprehender pour sa vie. Leur violence fait courir au Medecin. Il trouve cet accident dangereux , & dit qu'on ne le peut transporter chez luy sans le hazarder. Comme on avoit interest à le conserver, on se résout à luy donner une Chambre dans cette Maison. Cet obligeant témoignage de bonté luy fait souhaiter de vivre. Cependant on tâche de tenir la chose secrete. La médifance est prompte à parler , & on est bien aise de ne luy pas donner lieu de faire des contes. Le Cavalier appelle

appelle ses Gens, leur donne ordre de dire au Maistre de son Auberge qu'une Partie de plaisir-le doit arrester à la Campagne pendant quelques jours, & les fait loger dans un quartier esloigné, en attendant le temps de sa guerison. La Belle dont l'imprudence avoit causé ce malheur, ouvre les yeux sur les avantages qu'elle a pensé perdre; & la maladie de son Amant luy est une si forte preuve de son amour qu'elle en est touchée, & en prend pour luy tout de bon. Ce sont des soins continuels pour le soulager. Ils font plus pour luy, que tous les remedes, & il semble que sa fièvre soit obligée de ceder à l'envie qu'on a de le voir guery. Tandis qu'on y travaille de tout son pouvoir, la jeune & spirituelle personne dont
je

je vous ay parlé revient à Paris. Le silence que le Cavalier gardoit avec elle depuis quelque temps, luy avoit fait hâter son retour, Elle envoye aussitost à son Auberge, & surprie qu'on ne luy puisse dire où il est allé, elle employe toute sorte d'adresse pour le découvrir. On luy dit qu'il avoit rendu des visites assez assiduës à la Belle qu'il aimoit, sâs qu'on puisse luy appréhendre aucune particularité de cet amour. Elle met des Espions en campagne. On va dans cette Maison, & comme les Domestiques aiment à parler, ils font entendre par quelques paroles inconsidérées qui leur échapent, que le Cavalier y est enfermé, & qu'il n'en sort point. Grand desespoir de la Demoiselle. Elle fait confidence de ce qu'elle a sçeu à un Adorateur

rateur de sa Rivale , qui ayant appris la même chose sans qu'on luy eust rien dit de la maladie du Cavalier , adjoute , soit qu'il le crust , soit qu'il l'inventast par jalousie , que les cinquante mille livres de rente avoient ébloüï l'aimable Personne dont ils se plaignoient tous deux ; que sur le prétexte de quelques visites trop assiduës du Cavalier , on l'avoit arresté chez elle , pour la luy faire épouser de force ; & que quatre Hommes armez l'y gardoient à veuë , jusqu'à ce qu'il se fut résolu à ce qu'on vouloit de luy. Le conte est reçu , parce qu'il flatte l'Amante jalouse. Elle se veut croire toujours aimée , & que la seule prison du Cavalier l'empesche de luy donner des marques de sa tendresse. Dans cette pensée , elle songe à luy.

luy procurer sa liberté. Je vous ay parlé d'un Parent qu'attendoit le Cavalier. Elle découvre qu'il est à Paris, & qu'il s'informe par tout de ce que peut estre devenu celuy dont elle croit encor posséder le cœur. C'estoit un Homme sage & d'autorité, & qui exerçoit depuis plusieurs ans une des premières Charges de la Province. Elle luy écrit, luy marque le lieu où il trouvera le Cavalier dont il est en peine, exagere la violence qu'on luy fait pour l'obliger à un Mariage qui ne luy plaist pas, l'assure qu'il est gardé jour & nuit à veuë, abaisse le merite de la Demoiselle qu'on veut qu'il épouse, & luy fait un point d'honneur de repousser hautemēt l'injure qu'un si lâche procédé fait à sa Famille. Quoy que son Billet fasse impression, ce sage

Parent

Parent ne va pas si viste. Il trouve de la vraysemblance à la chose. Le Cavalier est fort riche. On n'est pas toujours prudent à son âge. Il ne paroist point. On luy aura tendu quelque piège, & d'un Amant qui a peut-estre fait quelques protestations un peu trop fortes, on peut en vouloir faire un Mary. Tout cela luy paroist assez croyable, mais on est quelquefois surpris dans des choses qui semblent encor plus assurées; & comme la Demoiselle qu'on luy nomme, est de qualité, il croit qu'il ne peut agir avec trop de circonspection dans une affaire de cette importance. Il s'adresse au Magistrat, luy montre le Billet qu'il a reçu, luy demande du secours en cas de besoin, se fait accompagner de quelques Gens de Justice,

ce,

ce, & les ayant laissez aux environs avec ordre de ne point avancer s'il ne les appelle, il va où est son Parent, & prie qu'il puisse entretenir la Maistresse de la Maison. On le fait monter. Sa Robe de Magistrature (car comme je vous ay déjà dit, il avoit une des premieres Charges de sa Province,) sa suite & son équipage, sont des marques du Rang qu'il tient. Il entre où est la grand Mere, voit la Belle qui luy tenoit compagnie, & se persuade d'autant plus qu'on luy a dit vray, qu'il la trouve luy-mesme toute aimable. Apres les premiers complimens de civilité, il parle de son Parent, dit qu'on en est en peine dans sa Famille, & que n'en ayant pû apprédre aucunes nouvelles depuis six jours qu'il est à Paris, il leur en vient demander,

sur

sur ce qu'il a sçeu qu'elles luy faisoient quelquefois la grace de le recevoir. On luy répond en termes qui ne luy donnent aucun éclaircissement ; & comme on veut sçavoir à qui on parle , on tourne si bien les choses , qu'on l'engage à se nommer. A peine s'est-il fait connoître pour celuy que le Cavalier attendoit , qu'on luy marque une extrême joye. Il en est surpris. Mais il l'est beaucoup davantage , quand la Grãd'Mere, sans s'expliquer avec luy , le prend par la main , & le prie de vouloir bien se laisser conduire. Elle luy fait traverser un fort grand Apartement , & le mène dans une Chambre propre , mais reculée , où il trouve le Cavalier au lit , gardé seulement par les charmes de la Belle , & par un reste de fièvre qui laissoit en-

cor

cor sur son visage les marques de l'extrémité où sa maladie l'avoit réduit. Jugez de l'étonnement où il fut de trouver les choses si éloignées de ce qu'on luy avoit voulu faire croire. Le Cavalier luy conta tout ce qui luy estoit arrivé, les soins qu'on avoit eûs de luy dans cette Maison, les raisons qui avoient obligé de cacher qu'il y fust demeuré malade, & l'amour passionné qu'il avoit pour la belle Personne en faveur de laquelle il le conjuroit d'obtenir le consentement de son Père. Les Dames trouverent à propos de se retirer, afin qu'il pût s'expliquer plus librement, & que la franchise de leur procédé aidast à faire connoître qu'on l'avoit toujours laissé maistre de ses sentimens. Son Parent touché

Novembre.

C

de ce qu'il luy dit, & convaincu d'ailleurs par ses yeux des charmes de sa Maistresse, ne pût faire cas d'un peu d'inégalité de bien, dont le desavantage estoit réparé par beaucoup de naissance & de merite. Ainsi il n'eust pas de peine à luy promettre d'employer tout ce qu'il avoit de credit auprès de son Pere. . Il l'a fait, & avec tant de succès, que le Mariage se doit achever au premier jour. La Belle en reçoit les complimens de tous costez au grand déplaisir de sa Rivale, qui en cherchant à luy nuire, a avancé son bonheur.

Toute la Maison de Mr. ou plutôt toute la France, s'en fait un tres grand de l'entiere guérison de Mr. le Duc de Chartres, Fils unique de S. A. Royale. Vous sçavez qu'il fut malade
à

G A L A N T.

à l'extremité sur la fin du dernier mois. Elle fut telle, qu'on répandit par tout le bruit de sa mort. Mr. & Madame en furent inconsolables. La crainte de perdre ce petit Prince les accabla de douleur. Toute la Cour y prit part ; & dès que Leurs Majestez eurent appris cete fâcheuse nouvelle, Elles partirent de Versailles pour se rendre au Palais Royal. Il est certain que si un si juste sujet d'affliction eust laissé Leurs Alteſſes Royales capables de recevoir quelque soulagement dans leur déplaisir, l'empressement du Roy à les venir consoler, & la tendresse qu'il leur témoigna, auroient beaucoup contribué à l'adoucir, mais il ne diminua que par l'heureux effet des Remedes. Vous pouvez croire qu'on n'épargna rien

pour les faire agir avec succès. Les deux Premiers Medecins dont je vous ay déjà parlé , mirent en usage tout ce que l'expérience leur avoit appris. Les Peres Capucins du Louvre furent appelez, & la vie dont on avoit commencé à desesperer fut enfin renduë à ce petit Prince. Je ne vous repete point ce que je vous ay dit plusieurs fois des connoissances particulieres que ces Peres ont dans la Medecine. Vous sçavez le bruit qu'ils font dans le monde , & le grand nombre de Malades qu'ils ont guéris. Des succès si avantageux leur acquerent beaucoup de gloire , mais ils les exposent en mesme temps à l'injurieuse censure des Jaloux. Il est impossible de n'en point avoir quand on est d'un mérite extraordinaire. Ceux que blesse la haute repu-

tation

ration de ces charitables Peres, veulent croire qu'il ne doit mourir personne qui se soit servy de leurs Remedes; & si de cent il en est un seul que la violence du mal emporte, ils en rejettent la faute sur eux, comme s'ils étoient dans l'obligation de rendre immortels ceux qu'ils entreprennent de traiter. Il font courir des bruits sourds qui les décrient. Ces bruits se répandent. Chacun parle sans sçavoir s'il a sujet de parler. Plusieurs soutiennent des faussetez, dans la pensée de ne rien dire que de vray. Ils repètent ce qu'ils ont entendu dire. D'autres font la mesme chose apres eux; & comme la verité mesme s'altere en passant d'une bouche dans une autre, ils rencherissent sur les rapports qui leur ont esté faits. Les crédules se

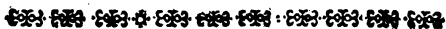
laissent persuader, & trompent ceux qui les écoutent, parce que croyant ce qu'ils disent, ils l'assurent de bonne-foy. On ne songe point à chercher les véritables Auteurs de ces bruits, pour s'éclaircir avec eux. Ils se perdent dans la foule. On ne les connoit plus. Ils écoutent ce que les autres leur racontent, comme s'ils ne l'avoient pas inventé, & jouissent de leur malice en feignant de n'avoir aucun intérêt à la soutenir. Voilà ce qui arrive ordinairement dans une aussi grande Ville que Paris, où la confusion des Peuples empêche aisément que la vérité de beaucoup de choses ne soit connue; & c'est ce qui est arrivé après la mort de Mr. Carpatry à l'égard des Peres Capucins du Louvre. Ils ont souffert ce qui a esté dit contr'eux avec

toute

toute l'humilité que doivent avoir des Personnes de leur robe & de leur caractère ; & ils garderoient encor le silence , si une Lettre d'un Evêque de leurs Amis ne les avoit forcé de le rompre. Ce Prélat leur marque , *Qu'il ne peut avoir autant d'estime & de considération qu'il en a pour eux, sans les plaindre des excessives fatigues que leur doit causer le soin continuel qu'ils ont des Malades; Qu'il est cependant surpris d'apprendre les injustices qui leur sont faites ; Qu'il sçait que leurs Envieux publient que ce n'est pas à des Capucins d'exercer la Medecine; Qu'il voudroit qu'on eust fait sçavoir à ces Jaloux inconsideres que cet employ est de droit Ecclesiastiques, & qu'il n'appartient qu'aux Prestres d'en faire la fonction, par le motif de charité.*

qui les anime, sans en esperer d'autre récompense que celle de plaire à Dieu en soulageant le Prochain; Que c'est pour cela que tous les Evêques portent un Saphir dans leur Anneau Pastoral, pour les faire souvenir qu'ils doivent assister les Pestiferez, & les guérir par la vertu que la Nature a renfermée dans cette Pierre précieuse; Qu'il vient de sçavoir qu'on a fait courir des bruits defavantageux contre leurs Remedes à l'occasion de Monsieur Carpatry, & de la maladie de Monsieur le Duc de Chartres, & qu'il les prie de luy donner l'éclaircissement de ces bruits avec leur sincerité ordinaire. Je vous envoye la Réponse qu'ils ont faite à ce Prélat, ne doutant point que vous ne vous fassiez un plaisir d'apprendre la verité de ce qui a fait depuis peu l'entretiẽ de Paris & des Provinces.

REPONSE



REPONSE

DES PERES CAPUCINS

DU LOUVRE,

A la Lettre de M. Eveſque de *

MONSEIGNEUR,

Tout le monde veut ſçavoir ce qui ſe paſſe, mais tout le monde ne le veut pas par la meſme motif. Il y en a qui font la recherche de ce qu'ils ignorent, par le ſeul deſir de ſçavoir la verité, & ce ſont des Eſprits bienfaits. D'autres le font pour s'en divertir, & ce ſont des Gens oſifs qui ne cherchent pas pour trouver, c'eſt à dire pour profiter, mais ſeulement faite d'un meilleur employ. D'autres ſont pires. Ce ſont les malicieux, qui ne veulent ſçavoir les choſes que pour en corrompre la verité, ou pour publier ce qui la détruit quand ils l'ont déjà trouvée corrompue. Vous n'eſtes, Monſieur, ni des ſeconds, ni des derniers; auſſi ne vou-

LE LOUVRE, LE 15. JANVIER 1686. C. V.

drions-nous pas si mal employer le temps, que de le passer à écrire cette Lettre, si vous aviez rang parmi ces sortes de Génies. Comme l'expérience nous a fait mille fois connoître le zele que vous avez pour la verité, nous ne doutons point qu'elle ne soit le motif qui vous a obligé de nous faire l'honneur de nous écrire. Nous sommes d'ailleurs persuadez que vostre Esprit est d'un rang trop élevé pour se laisser surprendre à l'opinion, & donner dans le sens de ceux qui ayant une mauvaise Cause à défendre, ne produisent pour l'appuyer que des faussetez & des suppositions malicieuses, sans prendre garde qu'une Ame prudente éloignée du caprice, & revenue de la bagatelle, peut facilement decouvrir leur ridicule dessein.

C'est donc, Monseigneur, pour satisfaire à ce que vous desirez sçavoir, que nous vous dirons que feu Monsieur Carpatry, qui s'estoit acquis la gloire de bien servir Monseigneur de Louvois, par l'attachement particulier qu'il avoit pour ce vigilant Ministre, n'y avoit pas fait un fond d'une parfaite santé. La vie sedentaire qui est commune aux Gens qui s'appliquent avec autant de fidelité qu'il faisoit aux affaires de son

Maistre, y estoit tout-à-fait contraire. Il auroit pû cependant vivre encor plusieurs années, si sa complaisance pour des Amis ne l'eust pas fait consentir à un divertissement de Chasse, dont l'excès consterna la Nature, jusqu'à luy procurer une fièvre double-tierce, qui l'obligea de nous venir voir, & de nous prier de l'assister dans sa maladie, en cas qu'elle continuast; nous marquant qu'une infinité de Lettres, que la confiance de son Maistre luy avoir fait tomber entre les mains, & qui assureroient que nos Fibrifuges avoient fait des merveilles dans les Armées, luy donnoient la confiance de s'en servir, si sa maladie augmentoit. Le refus que nous luy fismes de le visiter ne le rebuta point. Au contraire; dès le lendemain au matin il envoya Madame sa Femme, accompagnée de Monsieur du Chesne Medecin du Roy, pour nous demander la mesme chose. Comme elle nous vit fermes à la refuser, elle nous fit donner un Ordre de Monseigneur de Louvois. Il fallut ceder à l'autorité d'un Ministre qui ne violente jamais les inclinations, puis qu'on se fait toujours un fort grand plaisir de luy obéir. Nous allâmes donc voir ce Malade, qui le souhaitoit avec tant d'ardeur

quoy qu'il fust assez inutile , puis que Monsieur du Chêne, comme nous luy dîmes , avoit de nostre Febrifuge entre ses mains , par ordre de Monseigneur de Louvois , & qu'il pouvoit luy en donner s'il le jugeoit à propos. Il le fit , Le Remede ne manqua pas de faire son effet. Le Malade suva abondamment pendant les trois jours qu'il en prit ; & si la Nature eust esté aussi fidelle à seconder le Remede , que le Remede avoit de vertu, on doit croire qu'il n'auroit pas esté moins efficace sur Monsieur Carparry , qu'il l'a esté sur tant de milliers d'autres , dont le Roy est informé aussi bien que tout le Public. Toutes les dispositions mesme y paroissoient déjà par le raport du Malade, qui disoit toujours qu'il ne pouvoit s'empescher de louer la bonté du Remede , qui fut cause qu'il ne ressentit jamais aucun mal de teste , ny aucune chaleur d'entrailles. Il protestoit souvent qu'une seule Seignée l'avoit bien plus échauffé. Son visage mesme avoit toujours conservé un certain air qui auroit fait croire qu'il estoit peu malade. Cependant sa foiblesse qui s'estoit fait connoistre auparavant par un depost qui se faisoit sur ses jambes ,
qu'il

qu'il avoit ouvertes depuis un long temps (quoy qu'on ne nous en eust pas avertis) augmenta si fort pendant que les forces du Malade diminuoient , que la vie qui estoit déjà languissante, & qui n'envoyoit plus au cerveau les esprits qui font le bon sens , donna des marques qu'elle l'abandonnoit par un délire qui ne luy laissa que quelques intervalles dont nous voulûmes profiter, pour luy faire donner tous les Sacremens , qu'il reçut avec une piété exemplaire. Ce témoignage d'un parfait Chrestien , qu'il rendit par nos soins , & par la connoissance de l'état où il estoit, détruit la calomnie qui nous impute d'avoir dit à Madame de Louvois qu'il estoit hors de danger , quoy qu'il demeure constant qu'il y avoit plus de huit jours que nous n'avions eu l'honneur de la voir.

Cependant la maladie augmentant tousjours , nous retournâmes au Louvre pour préparer un dernier Remède , que nous apportâmes le lendemain ; mais comme nous vîmes qu'on l'avoit saigné deux fois , & qu'on se préparoit à une troisième Saignée pour le disposer à trois prises d'Emetique, qui luy furent données ensuite, nous crûmes que le party de rempor-

ter

nostre Remedes estoit le meilleur, & qu'il estoit inutile de le donner. Nous ne vous disons point, Monseigneur, la qualité de cette essence. Vous la sçavez déjà. Elle est la mesme qui sauva la vie à Monsieur de Bonnesorse, ce bel Esprit en Poësie, qui est encor au Caire d'Egypte Consul pour Sa Majesté. Il vous en fit l'histoire lors qu'il vous envoya les Livres Arabes que vous luy aviez demandez. Il suffit pour confirmer sa vertu, que nous vous disons que l'ayant remportée chez nous, Monsieur Bachelier de Clotomont avec qui nous estions en Egypte, & qui avoit appris de Monsieur de Bonnesorse mesme cet effet prodigieux arrivé en sa personne par ce Remede, nous le demanda pour Monsieur Hussion Secretaire du Roy, son Amy, qui estoit aussi mal que Monsieur Carpatry. Il le luy porta. Sa fièvre cessa dès le moment qu'il l'eut pris, & à quelques jours de là il s'en alla à la Campagne dans une parfaite santé. Il en peut rendre témoignage. Il avoit la mesme maladie que Monsieur Carpatry. Il avoit pris deux ou trois fois de vostre Febrifuge, sans en guerir. Son mal ayant quelque chose de plus malin que les fièvres

ores ordinaires , demandoit aussi un Remede plus efficace.

An reste , quand il seroit vray que nous eussions dit à Madame de Louvois que Monsieur Carpatry estoit hors de danger , il falloit nous laisser continuer jusqu'au bout, avant que de critiquer nos Pronostics, qui auroient pourtant esté assez justes, car il est constant qu'il se portoit mieux le jour qu'on nous fait parler , que le lendemain que les Medecins l'entreprirent. Cependant ils ne croyoient point que sa maladie dуст estre mortelle, quoy qu'il fust plus mal. Ce Paradoxe paroist convainquant , puis qu'ils n'auroient pas esté assez faciles pour se commettre à la cure d'un Homme qu'ils auroient crû incurable ; si ce n'est qu'on voulust dire malicieusement qu'ils avoient peur que nous ne le tirassions d'affaire, ou que voulant nous en faire un capital , ils cherchoient à le mettre en état de ne pouvoir estre soulagé ; car il faudroit conclure l'un ou l'autre , mais le dernier ne scauroit estre inferé contr'eux , puis que la raison fait voir qu'ils n'auroient pas voulu risquer leur honneur sur un Homme tout-à-fait incurable , dont nous aurions pu en

suite

62 MERCURE

suiſſe leur donner le blâme. Il faut donc dire qu'ils ont crû qu'il eſtoit en état d'en revenir, & qu'ils ont en deſſein de nous aider dans cette cure; & par conſequens quand nous aurions dit le jour precedant que Monsieur Carpatry n'en mourroit point, nous aurions eſté mieux fondez qu'ils ne le furent le lendemain; ce qui fait paroître le peu de reflexion de celuy qui faiſoit ce reproche de ſoy, déjà faux. Mais quand nous demurerions d'accord d'avoir dit à Madame de Lannois que Monsieur Carpatry n'en mourroit pas, peut-eſtre aurions-nous dit vray, ſi perſonne que nous ne s'en faiſt meſlé. Car il a paru par le Remede que nous avions fait pour luy, qu'il auroit pû prolonger ſes jours, s'il euſté aſſez heureux pour le prendre, puis que l'effet en a eſté ſi efficace ſur Monsieur Huſſon.

On nous trouvera toujours de bonne foy; ce qui ne ſera peut-eſtre pas ſi régulier de la part de nos Iatoux, qui pourroient ſouhaiter que Monsieur Huſſon retombast malade, & meſme qu'il mouruſt, comme il peut arriver à un Homme de ſon âge: mais cet accident ne détruiroit point l'eſſence de noſtre Remede, & ne ſa-

roit.

roit rien non plus sur l'esprit d'un Homme integre , qui doit estre convaincu qu'un Remede qui guerit une maladie , ne rend pas un Homme immortel , quand mesme ce seroit la Saignée, le Soné, ou la Rhubarbe.

Enfin , Monseigneur , Monsieur Carpaty mourut apres avoir esté saigné trois fois; & pris trois fois du Vin Emetique. Les larmes que sa mort a fait répandre ne sont pas assez efficaces pour laver la calomnie, qui ne dit pas que les Medecins ne l'ont pû sauver, mais que les Capucins du Louvre l'ont tué. Cela surprend le Public. Sa surprise n'est pas sans fondement. L'Antiquité qui nous donne les Ouvrages d'un Michel-Ange; ne s'étonnoit point quand ce grand Peintre suivoit la délicatesse de son Pinceau , & qu'il faisoit ces vives Peintures qui font l'admiration des Curieux , & l'ornement du Cabinet des plus grands Princes. Mais elle auroit esté surprise , si cette main délicate se fust appliquée à faire des Lanternes , & elle auroit pû dire avec quelque étonnement , que son Mestier n'estoit pas celuy d'un Lanternier , mais celuy d'un Peintre. Ainsi si le Public est surpris d'entendre dire que les Capucins du Louvre ont tué Monsieur

Carpaty,

Carpattry , c'est que leur Mestier est de guerir , comme ils en ont donné des marques depuis six mois par des milliers de cures qui demeurent incontestables. Parmy un grand nombre des Guéris , on leur veut imputer la mort de Monsieur *Carpattry* , parce qu'il a pris de leurs Remedes , & qu'il n'est pas ordinaire de voir mourir ceux qui s'en sont servis. Sur ce fondement nous devons l'avoir tué. Cela s'est dit ; mais il est difficile de juger qui l'a dit , & comment il peut avoir esté dit ; car pour rendre cette accusation autentique , il faudroit qu'elle enst esté faite par les Medecins. Or il paroist sans replique qu'ils ne peuvent estre de ce sentiment, puis qu'ils ont tenu une conduite qui prouvent le contraire. Cela fait voir que ce sont leurs seuls Ennemis qui ont fait courir ce bruit , qui paroist estre contre nous , & qui dans la verité est contr'eux ; au sentiment de tout Homme bien sensé , & incapable de p'évention. Car qui ne croiroit qu'un Medecin feroit le plus ignorant ou le plus criminel Homme du monde , si jugeant qu'un Malade seroit en péril pour avoir pris des Remedes chauds , il venoit à luy donner par dessus le plus échauffant

échauffant de tous les Remedes., comme est le Vin Emetique ? Cependant cela s'est fait de l'avis de cinq Medecins, & apres cela on crie que les Capucins luy ont mis le feu dans le corps, & que pour l'en guérir on luy donne de l'Emetique.

Vous voyez bien, Monseigneur, la suite de ce raisonnement sans vous l'expliquer. Vostre Grandeur excusera peut estre les Auteurs de ce bruit, en disant que les cinq Medecins n'ont pas signé l'Ordonnance de l'Emetique, & qu'ainsi une partie d'eux opinoit à le rafraîchir, & concluoit par consequent, que nous l'avions échauffé; mais nous répondons à cela, que tout fait pour nous, car c'est une conviction que les Medecins n'étoient pas tous d'accord, & que dans l'opposition des sentimens qui estoient partagez, la realité du Fait a esté meûrement examinée; apres quoy la pluralité a esté pour nous, & a conclu qu'il n'estoit point échauffé. Mais supposé que cela ne fust pas, cette Ordonnance (quoy que non signée de tous) nous donne droit quand mesme nous ne l'aurions point Car l'on sçait que dans les Consultations des Medecins, la pluralité détermine.

mine la Nature à estre ce qu'ils ordonnent, c'est pourquoy on execute ce qui est prescrit par le nombre prévalant, comme estant reconnu réellement tel, mesme au péril de la vie, qui ne reçoit point de supplément, tant est constante en Medecine la décision de la pluralité, & ideo numerantur, sed non ponderantur suffragia.

Pour conclure, Monseigneur, la pluralité ordonne un Remede chaud. Jugez donc s'il n'est pas de fait que Monsieur Carpatry n'estoit point en danger pour avoir esté échangé par nos Remedes.

Les Auteurs de ce bruit offensent bien encor davantage les Medecins, en publiant une chose qui pourroit estre vraye de la part de l'Emetique, mais qui de toute impossibilité ne peut estre un effet de nos Essences. Ils disent imprudemment, quoy qu'à nostre avantage, que Monsieur Carpatry ayant esté ouvert, on luy a trouvé les boyaux gangrenez. Cela peut estre, nous n'en sçavons rien: mais que la chose soit ou ne soit pas, tout est également injurieux aux Medecins, & nous donne gain de Cause. Car s'il est vray que les boyaux de ce Mort fussent gangrenez,

prenez, & que nostre Remede n'en ait pû estre la cause, à quoy la voudrez-vous attribuer, si ce n'est à l'Emetique, qui du sentiment de ceux qui l'ordonnent, est échaufant, caustique, & brûlant; & ainsi en divulguant cet incident, on accuse les Medecins, & non pas nous. Si d'autre-part on veut dire que les Medecins nous donnent le tort de cette méchante suite, ils sont trop prudents pour vouloir passer pour des temeraires, & trop sçavans pour vouloir se declarer ignorans. Temeraires, de vouloir que la gangrene soit causée par des Essences qui guerissent de la gangrene, bien mieux que l'Esprit de Vin qu'ils ordonnent pour la guerir, & dans lequel les Chirurgiens conservent leurs Monstres morts, qu'ils tirent des Corps des Femmes, quand ils arrivent dans la Nature. Outre qu'il est encor vray, selon les bons Philosophes, que l'essence abstraite des choses est de la nature du Ciel, dont la pureté est si simple, qu'elle ne participe presque plus de ce qui fait les accidens, & les qualitez différentes du froid ou du chaud. Ils ne voudroient non plus passer pour ignorans dans les Principes de la Medecine & de la Chimie; car ils sça-

vent

vent bien que les Essences de la nature de nostre Febrifuge, ne descendent jamais dans les boyaux. Ce sont des Remedes qui ne sont point sujets aux digestions, estant si volatils & si pénétrans, qu'ils passent presque à l'instant par les pores de l'estomach, & transpirent jusqu'à la circonférence. C'est par là que ces Essences font suer avec tant d'efficace, qu'elles résolvent & emportent en passant ce qu'il y a d'impuretez & d'excrémens febrilles dans l'habitude du Corps, qui se trouve guery le lendemain pour l'ordinaire, quand il n'y a point de maladie compliquée. C'est un étrange Monstre que la Jalousie. Sans reflechir à quoy que ce soit, elle se précipite en mille extravagances, & ne se nourrit que du seul plaisir d'empescher le plaisir des autres, en se le voulant approprier. Si ces Critiques peu prudens avoient mis de nos Essences, ou quelque Esprit volatil, dans une Phiole de verre, bien bouchée; & qu'ils portassent cet esprit dans un lieu chaud, comme l'estomach d'un Homme; ils verroient tant-s'en faut que cet esprit descendit en bas comme dans les boyaux, qu'au contraire il s'éleveroit en vapeurs qui sortiroient de la Phiole, si le Verre

avoit

avoit des peres comme l'estomach de l'Homme, sans qu'il restast rien qui püst tomber au fond. Ce sont des experiences irréprochables, que la jalousie jointe à l'ignorance, ne se donne pas le temps d'examiner. Comment se peut-il donc faire que les Essences qui ne peuvent descendre dans les boyaux, y ayent causé la gangrene, qu'elles y auroient guerie, si par un impossible elles l'y avoient esté trouver? Enfin s'il faut donner une preuve que ces Essences n'ont que le degré de chaleur qu'il leur faut, nous vous dirons qu'elles guerissent les Eresipelles & les Brûlures, que les Medecins traitent tous par des Refrigerans. Mais nous avons une démonstration plus celebre dans la guerison de Monsieur de Chartres, dont Vostre Grandeur nous commande de l'informer. On sçait que ce petit Prince âgé d'environ quatre ans, avoit pris plusieurs fois du Vin Emetique par la bouche, & en lavemens. On sçait (& Madame mesme l'a vu) que la violence de ce Remede, apres des cōvulsions reiterées, s'ay qu'il le pût rēdre, l'avoit reduit en deux heures dans une létargie entiere, sans pouls, sans respiration, & sans mouvement; les yeux ternes & li-

vides

vides comme de la corne ; aucun signe de vie ; on le croyoit mort. Ce n'estoit pas de froid, s'il s'en faut rapporter à l'opinion des Medecins , qui disent que l'Emetique échaufe. Cependant si c'est de chaleur causée par la violence de ce Vin , comment l'effet qui parut pouvoit-il arriver, si nos Essences sont chaudes ? Comment un Remede chaud n'a-t-il pas achevé ce que la chaleur de l'autre avoit si fort avancé ? Comment enfin cette Ame qu'une ardeur devorante chassoit de son corps , fut-elle rapellée par un Remede brûlant ? Ce que nous luy donnâmes , n'estoit autre chose que l'essence de Vipere que nous faisons seuls , jointe à une teinture minerale qui ne se nomme que par les effets , puis que dans un instant elle luy redonna la vie , avec le pouls , la respiration , le mouvement , la voix , & la connoissance, & calma ces terribles convulsions qui faisoient desesperer de ses jours. Il demeura ainsi en repos plus de demie heure, poussant quelques nausées qui faisoient paroistre l'efficace du Remede , qui apres avoir fortifié la Nature , vouloit expulser l'Emetique : mais apres ce peu de bon temps on luy redonna de cet Emetique
par

par la bouche & en Lavemens, & aussitost les convulsions le reprirent comme auparavant. Cependant nostre Remede eut assez de force pour soutenir entre deux Emetiques, un plus grand poids que celuy qui avait déjà fait succomber la Nature; si bien qu'après neuf heures de temps, ce petit Prince les rendit heureusement, & fut guery.

C'est une circonstance si notable, qu'il est inouï qu'un Homme, quelque robuste qu'il soit, ait jamais gardé l'Emetique quatre ou cinq heures sans en crever, & cependant Monsieur de Chartres l'a soutenu neuf heures, après quoy il l'a rendu, & n'en est point mort.

Est-ce là une essence chaude ou froide, qui soutient & tempere la violence d'un Remede caustique & bouillant? On dira que c'est du Vipere, qui est cru un des plus chauds Medicamens du monde, & nous dirons qu'il n'y a que nous qui sçavons ce que c'est, & que les autres en doivent juger par ses effets. Il faut donc estre plus moderé dans sa malice, & ne pas condamner ce qu'on ne connoist point, si l'on ne se veut declarer temeraire, ce qui est le caractere des Ignorans. Car enfin on

Novembre.

D

doit à ce Remede froid ou bouillant , la vie d'une Persõne aussi chere à l'Etat que celle de ce petit Prince, dont Madame qui y estoit presente, & les Medecins mesmes, nous ont rendu un témoignage glorieux, en nous en remerciant le lendemain, aussi bien que Monsieur , de qui nous avons reçu cet honneur que nous a acquis ce Remede, qui , quoy qu'il ne soit pas le mesme que celuy des Fieures , est pourtant de la mesme nature.

Que ceux qui nous blâment réussissent également , & nous les louerons sans les regarder avec jalousie. Qu'ils guerissent autant de monde que nous avons fait , & qu'il meure entre leurs mains un Monsieur Carpazzy , qui n'est pourtant pas mort entre les nostres, & nous dirons qu'ils font des miracles, quoy qu'ils ne resuscitent pas les Morts. Voila, Monseigneur, ce que Vostre Grandeur a voulu sçavoir de nous. S'il arrive de semblables incidens, nous prendrons soin de l'en informer , estant avec tout le respect que nous luy devons , vos tres humbles. &c.

Quand je donne des Pieces
aussi

aussi importantes que cette Lettre, on doit faire réflexion que ce n'est point moy qui parle. Ce sont des Articles de Defense qu'on me communique. Je les rapporte dénuë de tout interest. Le Public les examine. C'est à luy de conclure, & à moy de luy laisser l'entiere liberté de son jugement.

Si la Guerre dont je viens de vous parler n'est point sanglante, vous ne trouverez pas que celle qui suit le soit davantage, qu'oy qu'il s'agisse de Sieges & de Combats. Vous avez souvent admiré la conduite & l'expérience que la Jeunesse de ce florissant Royaume a toujours fait voir dans nos Armées. Vous n'avez pas dû en estre surprise. Il semble que le cœur ne soit point sujet à l'âge. On en peut avoir dans

le Berceau , & qui n'en a point naturellement , employe quelquefois sans aucun fruit & les lumieres de sa raison, & les soins d'une longue étude, pour venir à bout d'en acquérir. Mais comme le cœur ne suffit pas pour le mestier de la Guerre , & qu'il y a des Leçons necessaires à sçavoir pour devenir Capitaine , on peut dire que l'Académie de Monsieur de Bernardy est une Ecole ouverte , où l'on apprend en fort peu de temps tout ce qui regarde une Profession si digne des Personnes de la plus haute naissance. Les Forts qu'on y attaque tous les ans sont d'un tres-utile secours pour la connoissance de ce grand Art. Monsieur le Prince de Mondort , second Fils de Mr, le Comte d'Harcourt , s'y fait admirer. Il a esté choisy
cette

cette année par Monsieur de Bernardy pour commander à l'Attaque du Fort qu'il a fait construire. Ainsi c'est luy qui a sous sa direction toute la jeune Noblesse. Il l'exerce aux Expéditions Militaires, & continuë à s'acquiter de si bonne grace de la Charge de General de cette petite Armée, qu'il semble que la Guerre ait esté jusqu'icy son unique employ. A le voir agir dans les différentes fonctions de cet Exercice, on seroit injuste si on ne disoit qu'il est déjà parfait Capitaine dans un âge où peu de Gens ont esté Soldats. Il est certain qu'il est né ce que les autres deviennent avec peine, la Nature luy ayant libéralement donné ce qu'elle fait quelquefois acheter bien cherement. Il est vray qu'on n'a pas sujet de

D iij

s'étonner des espérances qu'il donne. Il est d'un sang qui inspire la valeur; & la Maison dont il sort est si féconde en grands Capitaines, qu'il semble que les qualitez qui font les Héros luy soient devenuës hereditaires.

On continuë de faire à Nimegue force Conférences pour la Paix, & il y a grand sujet d'espérer que nous l'aurons bientôt générale. Voicy des Vers sur celle qui est déjà faite, adressez à Monsieur Colbert, qui y soutient toujours avec beaucoup de zele & d'éclat la qualité de Plénipotentiaire. Vous sçavez que le Roy l'a honoré de la Charge qu'avoit Monsieur de Novion, avant qu'il fut Premier Président.

A



A MONSIEUR

COLBERT

President à Mortier?



*Evenez nos plaisirs, Louis
est de retour ;*

*Ne craignez plus le bruit
des Armes,*

*Des Trompetes, ny du Tambour,
La Paix fait cesser nos allarmes,
Et si dorenavant nous répandons des
larmes,*

Ce seront des larmes d'amour.

*Assez & trop longtemps l'inhumaine
Bellonne*

*A troublé de nos Bois le calme & le re-
pos ;*

*Assez & trop longtemps du recit de nos
maux*

*Tout ce grand Univers resonance ;
Il est temps de goûter le loisir que nous
donne*

*l'Invincible Louis , le plus grand des
Heros.*

D iij

*Malgré l'envie & la rage,
 Ses obstinez Ennemis,
 Par l'effort de son courage,
 A la fin luy sont soumis.
 Contre luy, l'Aigle étonnée.
 N'ose plus faire d'effort,
 Et le Lyon dans son Fort
 Craint la mesme destinée.*

*Tremblant il voit de toutes parts
 Que LOUIS dans sa moindre course
 Comme un Fleuve en furcur s'éloignant
 de sa source,
 Abat ses plus fermes Ramparts;
 Qu'il porte la terreur dans ses gras Pa-
 turages;
 Qu'il n'est rien assez fort pour fermer les
 Passages;
 Que tost ou tard il cedera;
 Que le premier coup de tempeste
 Qui tombera dessus sa teste,
 Est celui qui l'écrasera.*

*Enfin une Ligue envieuse
 Du bonheur de ces grands succès,
 Concevant mille vains projets,
 Se croit déjà victorieuse.*

*Mais ses desseins mal concertez
Sont à peine produits, qu'on les voit avor-
tez,*

*Ils la laissent embarrassée
S'égarer sans repos de pensée en pen-
sée.*



*De même que ces feux errans
Que dans les nuits les plus sereines,
Lors que la chaleur regne, on voit au
gré des vents*

*Voltiger au milieu des Plaines,
Leur éclat n'est qu'une vapeur
Qui n'a ny force ny chaleur,
Et comme un moment la voit naî-
stre;*

Vn moment la voit disparoître.



*Trop foibles Ennemis d'un si vaillant
Heros,*

*Vous voyez ce qu'il peut pour punir l'ar-
rogance,*

*Finissez, finissez vos orgueilleux pro-
pos,*

Et recourez à sa clemence.

Il est prest à vous pardonner,

Et ce qui doit vous étonner,

*Ce Vainqueur si puissant content de sa vi-
ctoire,*

D V

N'a

82 MERCURE

N'a point d'autre interest que celui de sa gloire.



*Mais pour vous , généreux Loüis,
Que ce trait de vostre clemence
Se répande aussi loin que va vostre vail-
lance ,
Et le bruit éclatant de vos Faits inouis*



*Ministre de ce grand Ouvrage,
COLBERT , qui dans tous vos Emplois
Servez utilement le plus puissant des
Rois,
Recevez ces Vers pour hommage.
Sa gloire est vostre unique objet,
Ma Muse en a fait son Sujet ,
Dans le seul dessein de vous plaire.
Peut-estre qu'elle a pris son vol un peu
trop haut ;
Mais si chanter son Nom c'est estre témé-
raire ,
Qui ne tombe aujourd'huy dans le mesme
defaut ?*



*Sa gloire va par tout, la Terre en est rem-
plie.
Il n'est Peuple barbare , il n'est Desert
affreux ,*

Qui

Qui dans sa langue ne publie
De l'Auguste Loüis le Nom victorieux.



Mais sur tout c'est icy que d'un air doux
Et tendre

Mille Chantres fameux, mille Apollons
nouveaux,

Enflent pour luy leurs Chalumeaux;
Leur Concert est charmant, venez, ve-
nez l'entendre.



Puis que vos soins nous ont acquis la
Paix,

Venez du Grand Loüis partager les
bienfaits,

Après une si longue absence.

Il vous offre un repos selon nos justes
vœux

Dessus les Fleurs de Lys, parmy nos
Demy-Dieux.

C'est une digne récompense

De vos services glorieux;

Joüissez en long-temps pour le bien de la
France,

Et le secours des Malheureux.



Je vous ay parlé du choix que l'Academie Françoise avoit fait de Monsieur l'Abbé Colbert pour réplir la place de feu Monsieur Esprit. Le Voyage de Fontainebleau fut cause qu'il diféra le téps de sa Reception jusqu'au dernier jour de l'autre Mois. Cette Céremonie se fait dans le lieu ordinaire de leurs Assemblées. C'est une Salle du Louvre , où l'on voit les Tableaux des Protecteurs de cette celebre Compagnie , qui sont celuy du Roy , & ceux de Monsieur le Cardinal de Richelieu son Instituteur , & de feu Monsieur le Chancelier Seguier qui luy a fervy de Protecteur apres luy. On y voit aussi celuy de la Reyne de Suede. Lors que cette grande Princeffe vint à Paris , elle voulut se trouver à une Seance
de

de l'Academie, & elle fut si satisfaite des sçavantes lumieres que luy découvrirent ceux qui composoient cet Illustre Corps, que pour marque de son amitié, elle leur fit l'honneur de leur envoyer son Portrait. Cette Salle est ouverte à tout le monde chaque fois qu'on reçoit un Académicien nouveau. Ainsi la foule y est ordinairement fort grãde, & particulièrement quand c'est une Personne distinguée par la qualité. Vous jugez bien par là que l'Assemblée ne pouvoit être que tres-nombreuse le jour où Mr. l'Abbé Colbert fut reçu. L'envie de vous entretenir de ce qui s'y passa comme témoin oculaire, m'y fit chercher place de fort bonne heure. Je ne vous rediray point ce que je me souviens de vous avoir déjà dit, qu'une partie de

de l'Académie Françoise est composée de Personnes du Premier Ordre par leur naissance & par leurs emplois, tant dans l'Eglise & la Robe, que dans l'Epée. Si l'autre partie n'est pas d'un rang si élevé, elle ne voit rien, ou ne doit rien voir au dessus d'elle pour ce qui regarde l'Esprit ; & l'Esprit est tellement estimé, que quoy que ces Messieurs soient avec les premiers du Royaume, il n'y a neantmoins aucune distinction entre eux pour les rangs. C'est le sort qui décide tous les trois mois des Charges de l'Académie. Il y en a trois, qui sont celles de Directeur, de Chancelier , & de Secrétaire. Je croy , Madame , que vous ne ferez point fâchée que je vous instruisse de ces particularitez, puis que je vous parle d'un
Corps

Corps qui est reçu à l'audiance du Roy avec les mêmes ceremonies que les Compagnies Souveraines. Ce n'est pas d'aujourd'huy qu'il est en considération. On le peut connoître par le Livre qui s'est fait il y a déjà vingt-cinq ou trente ans, de son Institution, & de ses Statuts. Il porte pour titre, *Histoire de l'Académie Française*, & est de Monsieur Pellisson qui n'estoit pas encore Academicien. Ses Regles sont, que celuy qui a esté choisy pour remplir une des Places vacantes, doit faire un Compliment à la Compagnie en forme de Remercîmēt. Comme le Roy en est presentement le Protecteur, & que les grandes choses qu'il a faites, & qu'il continuë de faire tous les jours, donnēt lieu de parler de luy dās toutes les Actions publi

publiques, les Académiciens qui font reçus font ce Remercîment en peu de paroles, afin d'avoir plus de temps à s'étendre sur le Panegyrique de ce grand Prince. Il en faudroit beaucoup, quand il ne s'agiroit que de l'ébancher. Celui qu'on reçoit est assis au bout d'en bas de la Table, parce que n'ayant point encor eu de place dans l'Académie, il semble qu'il ne la doive prendre qu'après sa Reception. Le Directeur est vis-à-vis de luy à l'autre bout de la Table, seul de toute l'Académie, assis dans un Fauteüil. Les Officiers sont à ses costez, & le reste des Académiciens sur des Chaises autour de la Table. Plusieurs Evêques se placerent derrière ces Illustres Sçavans, le jour que je viens de vous marquer. Il

y

y avoit avec eux un grand nombre de Personnes de la premiere Qualité. Le reste de la Salle étoit rempli indifféremment de toute sorte de Gens dont beaucoup se pouvoient vâter d'un mérite généralement reconnu. Mr l'Archevesque de Paris, Mr Colbert, & Mr l'Abbé son Fils, estant entrez, ce dernier eut à peine pris sa place, que sans se donner le temps de respirer apres avoir traversé une grande foule, il commença son Compliment. Je l'entendis, & j'en fus charmé. Vous perdez sans doute beaucoup de ce que ma mémoire ne m'est pas assez fidelle, pour me donner lieu de vous faire un exact rapport des belles choses qui furent dites. J'en croy sçavoir l'ordre, mais les termes m'ont échapé, & c'est dans les termes que

consi

consiste la perfection d'une Piece d'éloquence. Ce que je vous vay dire de celle cy , ne laissera pas de vous en donner de grandes idées, & de vous ayder à concevoir , ce qu'elle pouvoit estre dans la bouche de Mr l'Abbé Colbert , qui la prononça avec autant de fermeté que de grace. Il dit d'abord , *Qu'il avoit beaucoup de joye de se voir admis dans l'Illustre Corps de l'Academie, mais qu'en mesme temps son peu de mérite luy donnoit une juste crainte de ne pouvoir remplir dignement la place de celui dont elle le faisoit Successeur ; Qu'il croyoit pourtant qu'elle n'avoit pas fait choix de sa Personne sans avoir usé de discernement.* Il adjoûta pour expliquer sa pensée, *Que la gloire qu'ils s'estoient tous acquise dans l'Empire des belles Lettres, ne*
pouvoit

pouvoit plus recevoir d'augmenta-
 tion; Qu'ils avoient choisy jusque-
 là assez de Gens d'un mérite déjà
 étably, qui pouvoient leur commu-
 niquer leurs lumieres; Qu'ils ne
 devoient plus songer à l'avenir
 qu'à former des Disciples qui en
 profitant de celles qu'ils leur don-
 neroient, pûssent soutenir l'éclat
 qui rendoit leur sçavante Compa-
 gnie si recommandable, & que com-
 me il ne doutoit point que ce ne fust
 dans cette venè qu'ils avoient jet-
 té les yeux sur luy, il esperoit
 qu'avec tant d'habiles Gens, le
 temps luy seroit d'un grand secours
 pour le faire devenir ce qu'ils avoiēt
 dessein de le rendre. Il dit ensuite,
 Qu'il pouvoit au moins se vanter
 d'avoir toutes les qualitez requises
 dans un bon Disciple, puis qu'il ne
 manquoit ny de docilité ny de
 soumission, & qu'il commençoit
 mesme

mesme d'en donner des marques, en se soumettant à des Loix qui luy imposoient la necessité de se produire d'abord en la presence de tant de Grands Hommes qu'il auroit eu besoin d'écouter long-temps avant que d'oser parler devant eux, ne se sentant pas un mérite assez fort pour s'y hasarder, s'il luy avoit esté permis de se taire; Qu'il sçavoit qu'il auroit dû faire l'Eloge de l'Académie, & du Cardinal de Richelieu son Instituteur, qui ayant toute la confiance de son Maître, & par là toutes les Affaires de l'Etat & de la Religion, qui estoient alors tres-grandes, se délassoit dans l'Académie, ou avec les Ouvrages des Académiciens, de ses grandes & sérieuses occupations. Qu'il auroit dû louer feu Monsieur le Chancelier Seguier, premier Protecteur de cette celebre
Com

Compagnie , & qui pendant trente trois années avoit possédé la plus importante Charge de Justice avec une conduite & une prudence qui n'avoit rien d'égal que son zele , mais qu'en regardant LOUIS LE GRAND , LOUIS L'INVINCIBLE , LOUIS LE CONQUERANT , aujourd'huy leur Auguste Protecteur , l'éclat de sa gloire qui l'occupoit tout entier ne luy laissoit point détourner les yeux sur d'autres Objets. De là , il entra insensiblement dans tout ce que ce Monarque a fait depuis la Guerre commencée en 1672. Il parla du passage du Rhin , & dit , Que ce Fleuve tout rapide qu'il est , n'avoit pu arrêter les Armes de ce grand Prince ; Que malgré l'obstacle que devoit former à ses desseins l'opposition de ce Rampart , il n'avoit pas
lissé

laissé d'entrer chez les Ennemis ; Qu'il avoit pris d'abord trente de leurs plus-fortes Places, & que les Dignes des Hollandois n'estant pas suffisantes pour retenir ce torrent de valeur, ils s'estoient veus contrains de rompre ces mesmes Dignes auxquelles l'Art & la Nature avoient travaillé depuis plus de cent ans. Il parla ensuite de toutes les Victoires du Roy pendant cette Guerre, & fit voir de quelle maniere il avoit joint par tout la prudence & la conduite, au courage & à la valeur. Il dépeignit les deux Conquestes de la Franche Comté dans des saisons rigoureuses, où ce Prince estoit exposé à toutes les injures du temps. Il parla de ce que sa présence avoit fait faire au Regimēt des Gardes, dont les Soldats mōtez les uns sur les autres, avoient
en

en plein jour forcé la Citadelle de Besançon à se rendre ; entreprise dans laquelle de grands Capitaines avoient échoüé. Il fit connoître que chaque année, chaque mois, chaque jour, cet incomparable Monarque avoit triomphé, & s'étendit sur la description de la prise de Valenciennes. Il en fit une peinture admirable, & sur tout de la frayeur que ce Peuple devoit avoir en se voyant sur le point d'estre abandonné à tout ce qu'une Ville prise d'assaut doit attendre d'un Soldat vainqueur, & naturellement insolent. Il finit cette peinture, en faisant voir de quelle maniere le Roy estoit obey, & que par sa clemence qui empêcha le pillage, il avoit trouvé dans la Victoire quelque chose de plus beau que la Victoire même.

me. Apres avoir parlé de toutes les Conquestes de cete année-là, il passa à celles de l'année suivante. Il dit, *Qu'au milieu de l'Hyver, malgré des Desesperes qui estoient jusque-là demeurez neutres, & qu'on sçavoit estre sur le point de se déclarer, le Roy avoit esté attaquer un des plus forts Rampars des Ennemis.* Il parla en suite de la Paix qu'il a donnée, & fit voir la beauté & la générosité de cette Action qui couronnoit toutes les autres; apres quoy il finit, en disant, *Qu'il n'appartenoit qu'à Messieurs de l'Académie de parler dignement des merveilles de cet Auguste Monarque; & que pour luy, il se contentoit de les admirer.*

Quel plaisir pour vous, Madame, si vous aviez entendu ce Panegyrique, dont ce que j'en ay

ay pû recueillir n'est qu'une ébauche toute imparfaite ! La modestie de Mr. l'Abbé Colbert à ne se regarder que comme Disciple dans l'illustre Corps où il avoit esté si généralement souhaité , charma toute l'Assemblée. Jamais on n'en a tant fait paroître avec de si justes sujets de vanité. Mais on n'en doit pas estre surpris. Les exemples de sa Famille qu'il a tous les jours devant les yeux , luy ont fait voir que cette vertu n'est pas incompatible avec le mérite, & que si c'est une qualité que beaucoup de grands Hommes ont négligée , elle n'est pourtant pas indigne d'entrer parmy celles qui font les grands Hommes. Je passe à ce que le Directeur de l'Académie luy répondit de sa part. Le Sort qui décide

Novembre.

E

tous les trois mois de l'élection des Officiers, avoit rendu justice au mérite de Monsieur Racine, en le mettant dans ce Poste glorieux, & plus glorieux encor ce jour-là par l'avantage qu'il eut de parler devant une si belle & si illustre Assemblée. Cet avantage est grand quand on est assuré qu'on ne peut dire que de belles choses, & qu'on n'a pas lieu de douter que tous ceux qui écoutent n'en soient convaincus. Voicy donc ce que répondit Monsieur Racine. Si ce ne sont pas les mesmes paroles, ç'en est à peu pres le sens. Il dit d'abord, *Que le hazard l'avoit mis dans une place où son mérite ne l'auroit pas élevé* : Et s'adressant à Mr. l'Abbé Colbert, il le remercia au nom de l'Académie & des belles Lettres, de l'honneur qu'il

qu'il avoit bien voulu leur faire, & répéta mesme, *Que l'Académie tenoit à honneur de l'avoir dans son Corps.* Il adjouta, *Que les Portes en estoient ouvertes au mérite, & que connoissant le sien, elle luy avoit voulu épargner la peine de solliciter.* Il le loüa en suite sur le Cours de Philosophie qu'il avoit enseigné, & de ce qu'ayant rassemblé l'ancienne & la moderne, & supprimé des termes barbares, pour faire connoistre des solides veritez, il avoit fait voir Aristote, dont jusqu'icy on n'avoit veu que le Phantôme. Il adjouta à cete loüange celles qui estoient deuës à toutes les Actions qu'il avoit faites en Sorbonne. Il dit, *Que jusque-là l'Académie l'avoit admiré, mais que l'ayant entendu prescher depuis avec toute la*

délicatesse de la Langue, elle avoit jetté les yeux sur luy, personne ne pouvant estre plus propre à celebrer les surprenantes merveilles du Roy qui les accabloient de trop de matiere. Il tomba de là sur les Conquestes de Sa Majesté, & dit, *Que ce ne seroit pas l'Académie qui feroit vivre les Actions de ce grand Monarque, mais qu'elles estoient si éclatantes & si extraordinaires qu'elles rendroient leurs Ouvrages immortels.* Il parla de la Paix qui est encor plus glorieuse au Roy que la Guerre, & dit, *Qu'il l'avoit donnée en un moment, les différens Interests ne pouvant s'accorder à Nimegue; Mais qu'il n'osoit entreprendre de donner à cette Action les loüanges qu'elle méritoit, apres ce qu'en venoit de dire Monsieur l'Abbé Colbert, dans le discours duquel on*
avoit

avoit connu non seulement son éloquence , mais la passion qu'il avoit commune avec tous ceux de sa Famille , pour le service de Sa Majesté. Il prit là-dessus occasion de louer le zele que toute cette Maison a pour le Roy à l'exemple de son Chef. Il dit , *Que ce Chef Illustre avoit Enfans , Freres & Neveux , qui dans leurs divers Emplois n'oublioient rien pour le seconder ; Que parmy eux on trouvoit des Testes & des Bras qui s'employoient avec une égale ardeur pour la gloire de cet Auguste Monarque : Qu'on en voyoit dans le Conseil, dans les Armées, & sur les Mers ; & que la Navigation qui jusque-là ne nous avoit pas esté tout-à-fait connue, commençoit à rendre la France redoutable depuis que Monsieur Colbert y donnoit ses soins.* Il finit, en disant à Mon-

sieur l'Abbé son Fils, *Qu'il trouveroit dans tous ceux qui composoient le Corps de l'Académie, ce même esprit & ce même zele pour le Roy qu'il voyoit si généralement répandu dans sa Maison; & que le Dictionnaire qui paroissoit une matiere aussi sèche qu'épineuse, leur devenoit agreable, parce que toutes les syllabes estoient autant d'instrumens qui serviroient à porter la gloire du Roy jusque dans la posterité la plus éloignée.*

Les applaudissemens qu'on donna tout haut à ce discours, furent grands, & firent voir que chacun ne connoissoit pas moins que Mr. Racine, les veritez qu'il venoit de dire de la Maison de Mr. Colbert. Le bruit que causa la joye que toute l'Assemblée en ressentit, étant cessé, le mesme Mr. Racine, comme Directeur de

de l'Académie, demanda aux Académiciens s'ils avoient quelque chose à lire. Cette demande se fait toujours dans leurs Actions publiques. Il n'y a qu'eux qui ayent ce droit de lecture. Ils la font assis, couverts, & le papier à la main.

Monsieur l'Abbé Corin commença par un Discours de Philosophie. Il le fit sur ce que Monsieur l'Abbé Colbert qu'on recevoit ce jour-là, estoit un très-habile Philosophe. Il n'en lut qu'une partie, son âge ne luy laissant pas assez de voix pour se faire entendre dans une si grande Assemblée.

Monsieur Quinaut lut ensuite deux petits Ouvrages de Vers. Il y en avoit un sur la modestie de Mr Colbert qui fuit toute sorte de louanges, & qui n'aime à

E iij

entendre que celles du Roy. Il finissoit par une tres-belle pensée qui faisoit connoistre que si ce zélé Ministre ne pouvoit souffrir que les loüanges de son Maître, l'admirable Pânegyrique que venoit de faire un autre luy-mesme, avoit dû luy donner une extrême joye. Le second Ouvrage de Monsieur Quinaut estoit tout entier à l'avantage de Monsieur l'Abbé Colbert, sur ce que dans le bel âge il avoit uny les belles Lettres au profond Sçavoir.

Après qu'il eut achevé, Monsieur l'Abbé Furetiere fit entendre quelques Vers sur plusieurs endroits de la Vie du Roy, pour servir d'Inscriptions à un Arc de Triomphe, dont il a fait le dessein il y a déjà quelque temps.

Vn Dialogue de la Paix, & de la

la Victoire , fût lû par Monsieur Boyer. Il est plein de loüanges pour le Roy, & reçoit de grands applaudiffemens.

D'autres Vers de Monsieur de Corneille l'ainé sur la Pa'x, furent écoulez avec beaucoup de plaisir. On y remarqua de ces grands traits de Maistre qui l'ont si souvent fait admirer, & qui le rendent un des premiers Hommes de son Siecle.

Monsieur le Clerc lût apres luy diférens Ouvrages de Poësie, & s'acquit l'approbation de cette grande Assemblée , tant par la maniere dont il les recita, que par leur propre beauté. La fin de l'un marquoit à l'avantage du Roy , que si cet Invincible Monarque n'avoit pas conquis le Monde , il avoit fait voir qu'il avoit esté en pouvoir de le

E v

conquerir. Il s'estoit rencontré avec Monsieur Quinaut dans un autre sur la modestie de Monsieur Colbert, qui luy faisoit rejeter toute autre louange que celles du Roy. Il en lût un troisième dont la dernière pensée estoit qu'on devoit regarder le Siecle de Loüis comme celui des merveilles. Cette pensée tomboit sur Monsieur l'Abbé Colbert dont l'esprit est un prodige à son âge, & qui en a donné des marques sur toute sorte de matieres, que les plus éclairez ne donnent souvent qu'après de longues années. Il finit ce qu'il avoit à faire voir par la lecture d'une Paraphrase de l'*Exaudiat*. Monsieur Charpentier parla le dernier; & cōme la matiere des Ouvrages qui se lisent publiquemēt dans ces jours
de

de Reception n'est jamais fixée, il fit entendre une Traduction qu'il a faite du *Miserere*. Elle est resserrée en peu de Vers, & fut extrêmement applaudie, J'aurois pû vous envoyer une partie de ces Pieces, mais j'ay tant de choses à vous apprendre ce Moiscy, qu'elles rendroient ma Lettre trop longue. Il suffit que vous en ayant marqué les principales pensées, je vous aye donné lieu de juger de leur beauté. Il y a une reflexion à faire. Plusieurs de ceux que je vous viens de nommer, se sont attachez à vanter la modestie de Monsieur Colbert dans leurs Ouvrages, & ils ne peuvent l'avoir fait sans qu'ils aient reconnu que cette vertu est particuliere à ce grand Ministre. On ne se rencontre jamais dans une mesme pensée, que

que sur des veritez incontestables. A dire vray , les loüanges ne semblent estre que pour ceux dont on peut ignorer les actions; mais celles des grands Hommes que sa Majesté employe dans les Affaires les plus importantes de l'Etat , sont trop en veüe, pour estre cachées à personne; & comme elles parlent d'elles mesmes , & que l'heureux succès de tous les desseins du Roy, fait connoistre l'exactitude , le zele , les soins , & la prudence de ceux qui le servent, on chercheroit inutilement à les louer autant qu'ils méritent ; ce ne feroit qu'apprendre au Public ce qu'il sçait déjà. Monsieur Charpentier ayant achevé de lire, toute l'Assemblée sortit , fort satisfaite des belles choses qu'elle avoit entendues ; & comme elle
en

en estoit toute remplie , les applaudissemens résonnoient de tous costez en faveur des Illustres de l'Academie.

On se regle souvent sur les Saisons pour les Airs qu'on fait. C'est ce qui a donné lieu à Monsieur du Parc de faire celuy - cy sur celle où nous sommes. Diver-
tissez-vous à le châter aupres du feu, si vous ne voulez pas y écouter ceux qui vous diroient avec plaisir que vous êtes belle & aimable.



M E N U E T.

NE croyez pas, jeune Bergere,
Que l'Hiver ait banny les plaisirs de
ce lieu.

*On fait l'amour aupres du feu.
Aussi bien que sur la fougere.*

l'ad

J'adjoute à cette Chanſon une ingénieuſe Galanterie qui ne ſçauroit manquer de vous plaire. Vous avez le gouſt trop bon , pour n'eſtre pas ſatisfaite & de l'enjouement des penſées, & de la facilité du ſtile.



PROPOSITION
DE MARIAGE
ENTRE
UN LINOT
ET UNE LINOTE.

A Madame R.

*J' Ay dans ma Chambre une Femelle
Jeune, amoureuse, tendre, & belle,
Qui voudroit bien ſe marier.
Je connois ſon envie à ſon petit bec pâle.
Sçachez un peu de voſtre Mâle
S'il ne veut point ſ'apavier.
Si vous voulez ſçavoir & ſon bien & ſon
âge ,*

le

*Je vay vous le dire en un mot.
Elle a six mois , pas davantage.
Tout son bien est un petit Pot.
Fait d'une coque d'Escargot ,
Avec une petite Cage.
Au reste elle fut touj'ours sage,
Et malgré de certains Esprits
Le trop licentieux langage,
Elle n'eut jamais de Petits.
L'Oyseleur qui me l'a vendue ,
M'a fait voir qu'elle est descendue ,
D'une fort honneste Maison,
Et que sa Race est répandue
Au delà de nostre horizon.
Il m'a fait toute son histoire ,
Et si j'avois de la memoire,
Je pourrois bien vous repéter
Tout ce qu'il a sçeu m'en conter:
Comme en ce Pais chacun cause,
Et que de peu l'on fait grand chose ,
Il ne faut pas vous alarmer ,
Si l'on dit qu'elle sçeut aimer,
Car il est vray , je le confesse.
Un jeune Oyseau de même espee,
A la faveur d'un Air nouveau ,
Jetta dans son petit cerveau
Quelque semence de tendresse.
Elle le tint le bec dans l'eau ;*

Main

112 MERCURE

*Mais l'emplumé Godelureau
Qui la persécutoit sans cesse,
Voulant la dernière faveur,
La trouva Femelle d'honneur,
Et ne peut l'obliger à manquer de sa-
gesse,*

*Dont il eut très-grand mal au cœur.
Ecouter un Amant, rire de sa fleu-
rette,*

*C'est le vrai tour d'une Coquette :
Mais comme elle estoit jeune ; elle ne sça-
voit pas*

Qu'il falloit éviter ce pas ,

Et que par la Coqueterie ,

Hommes , Oyseaux , tout se décrie.

*Du depuis un Serin verd comme un Per-
roquet ,*

Jeune , badin , joly , coquet ,

Superbe , & fier de son plumage ,

*De quelques tendres tons embellit son
ramage ,*

Pour l'enyvrer de son caquet :

Mais elle luy fit bien connoistre

Que ce qu'il faisoit pour paroistre ,

Son air , son chant , & sa façon ,

N'estoient qu'une pure Chançon

Qui n'ébloïssoit point sa venue,

-Et

Et qu'elle ne seroit émeüe,
 Ny ne souffriroit plus d'Amant,
 Que par un établissement,
 C'est à dire pour mariage.
 Depuis elle a fait davantage.
 Quand elle a vescu dans les Bois,
 Dans les Iardins, à la Campagne,
 Elle a sçeu faire un sage choix
 D'une irreprochable Compagne.
 On la vit s'éloigner tousjours
 De la libertine Fauvette,
 Dont on connoit l'historiette,
 Pour passer la plûpart des jours
 Chez l'Hirondelle ou l'Aloïsette.

Cette Piece est de Monsieur
 Corps de Troyes en Champa-
 gne, qu'une disgrâce impreveüe
 tient presentement arresté dans
 la Conciergerie. Il est aisé de voir
 à la liberté d'esprit que luy laisse
 sa prison, qu'il ne sçauroit estre
 que malheureux Ceux qui ont
 quelque chose à craindre dans
 un lieu, où ils ne peuvent évi-
 ter un Jugement Souverain,
 n'ont

n'ont jamais la tranquillité qui est nécessaire pour imaginer un Ouvrage aussi galant que celui de ce spirituel Prisonnier.

La France me fournit tant de nouvelles , que je vous entretiens rarement des Etrangères. Cependant je ne puis m'empêcher de vous apprendre un incident particulier , auquel les Mécontents de Hongrie ont donné lieu. Il vous fera connoître qu'il ne faut pas toujours juger de l'intention sur les apparences. Ces Mécontents passant il y a déjà quelque temps par les Terres d'un Prestre , nommé Josuas ou Joseph , ce Josuas qui est un Homme d'esprit, hardy, résolu, & qui se voyoit fort accommodé, leur fit sçavoir que loin de se retirer cōme la plûpart des autres , & d'emporter avec luy ce qu'il

qu'il avoit de meilleur, il demeureroit dans ses Terres pour les regaler, pourveu qu'ils voulussent luy promettre de n'y faire aucun dégast. La proposition leur parut d'un galant Homme, & ils luy promirent ce qu'il demanda. Les Mécontents passèrent. Josuas les regala, & quoy que l'Assemblée fut fort nombreuse, il s'en acquita si bien que rien ne manqua à la reception qu'il leur fit. Les Mécontents tinrent leur parole, & partirent fort satisfaits de son procédé. A quelque temps de là, les Impériaux commandez par le General Virmena, vinrent sur les terres de Josuas, & le regardant comme ennemy, parce qu'il avoit régale leurs Ennemis, ils le ruinerent entierement, sans considerer que ce n'étoit pas être criminel qu'avoir

voir eu l'adresse de s'exempter du pillage, en donnant de bonne grace beaucoup moins qu'il n'auroit perdu en se retirant. Ce Général ne se contenta pas de cette rigueur. Il le mal-traita dans sa Personne, & le fit mener en prison. Il a trouvé moyen d'en sortir, & pour s'en vanger il s'est mis avec les Mécontents, dans l'Armée desquels l'exercice de la Religion Catholique est libre. Il est entré dans la Moravie à la teste de deux mille Chevaux, & en a fait fuir la plus grande partie des Habitans par delà le Danube. De ces deux mille Chevaux il en a choisy deux cens, & a esté sacager & brûler tout ce qu'il a sceu qui appartenoit au Général Virmenia. Il a passé en fuite en Silesie, où il a fait un tres-grand degast. Comme il est

Homme

Homme de résolution , la Cour de Vienne fait tout ce qu'elle peut pour luy faire quitter le Party qu'il a embrassé, & il ne tient pas à des offres avantageuses qu'elle ne repare ce que le Général Virmena a causé de mal en le traitant de coupable sur de fausses apparences.

Ceux qui servent fidèlement le Roy d'Espagne , ont tout sujet de se louer de D.Juan. L'état où se trouvent depuis longtemps les Affaires de ce grand Royaume , qui ne sont pas même encor rétablies , ne l'a point empêché de faire donner par Sa Majesté Catholique des récompenses à ceux qu'il a crû qui en meritoient. Le Duc de Villa-Hermosa, le Comte de Rache, le Prince de Vaudemont, Monsieur de Louvignies , & D.Francisco-Marcos

Marcos de Velasco, en ont eu de
cōsiderables. S'ils ne lesont point
acquises par des grandes actions,
le desir qu'ils avoient d'en faire,
& l'excès de leur zele , les ren-
doient dignes de ce qui a esté
fait en leur faveur. C'est souffrit
assez que d'estre toujours mal-
heureux. Au moins quand on
réussit, la gloire qu'on en reçoit,
& la satisfaction secrete qu'on en
a , peuvent tenir lieu de récom-
pense ; mais si on ne leur en eust
donné aucune , apres qu'ils ont
employé tous leurs efforts pour
détourner l'orage qui est si sou-
vent tombé sur eux , ç'eust esté
les punir de toutes les vertus po-
litiques & militaires de L O ù I S
LE GRAND Ce qu'ils ont fait
leur eust assuré la victoire con-
tre tout autre Ennemy, & il leur
doit avoir beaucoup plus cousté
de

de ne l'avoir pas remportée, puis qu'outre les mesmes fatigues, ils ont essuyé des chagrins qui n'accompagnent jamais les Vainqueurs.

Madame la Duchesse de San-Pedro, & Madame la Marquise de Quintana, accompagnées de Mr le Duc de San-Pedro, Mary de la premiere, ont passé par cette Ville pour prendre la route d'Espagne. Elles sont Filles de Mr le Marquis de los Balbazes premier Ambassadeur de sa Majesté Catholique à Nimegue, & qui doit succeder à Monsieur de Villa-Hermosa au Gouvernement des Pais Bas apres la Paix générale. La derniere est une jeune Personne de seize ou dix-sept ans, qui a esté mariée à Vienne par Procureur, & qui s'en va trouver en Espagne le Mar

Marquis de Quintana son Mary. C'est un jeune Seigneur âgé de dix-neuf à vingt ans, de grande qualité, & fort riche. Ces deux Mariez ne se sônt jamais veûs que par les Portraits qu'ils se sont envoyez l'un à l'autre. L'Epoux viendra au devant de la jeune Marquise sa Femme, jusqu'à S. Jean de Luz, & quand on l'aura mise entre ses mains, le Duc & la Duchesse de San-Pedro doivent revenir à Nimegue, auprès de Monsieur le Marquis de los Balbases. Ces Dames ont reçu à Valenciennes, à Cambray, à Peronne, à Gentilly, & dans toutes les Villes & lieux de l'obeïssance du Roy où elles ont passé, tous les honneurs qui sont deûs à leur naissance & au mérite de leurs Personnés. Elles ont esté salüer Leurs Majestez à Versailles, &

quoy

quoy qu'elles attendissent beaucoup de l'honnêteté du Roy, elles l'ont trouvé civil pour elles au delà de ce qu'elles se l'étoient promis. Après avoir veu tout ce qu'il y a de beau à Versailles, elles vinrent à Paris, où elles se donnerent le divertissement de l'Opéra. La galanterie Françoisé ne les surprit point. Elles avoient déjà commencé à connoître la France à Nimegue, car la galanterie regne par tout où il y a des François. Comme ils la communiquent à toutes les autres Nations, ils font cause que cette Ville, où les Ministres de rât de Souverains sont assemblez, est devenuë une Ville de plaisirs & de Parties agreables, par les Régals qui s'y font donnez, & qui continuent à s'y donner toutes les Semaines. La société que ces agreables Parties

Novembre.

F

ont fait lier, n'a pas peu cōtribué à établir de l'amitié & de l'union entre la plûpart des Ambassadeurs & Ambassadrices. Madame Colbert, qui ne se fait pas moins distinguer par la magnificence qui accompagne tout ce qu'elle fait, que par son admirable conduite, a donné lieu à ces Divertissemens. Quelques autres Dames Ambassadrices, & particulieremēt celle d'Espagne & de Dannemarc, l'ont imitée. Ainsi les Assemblées de divertissemēt ont alternativement cōtinué chez elles tous les jours de chaque Semaine, par le Jeu, par le Bal, & par des Collations magnifiques. Il s'en donna une le 22. du Mois passé chez Mr Colbert, où il parut de si grandes démonstrations de joye de la plûpart des Ambassadeurs & Ministres
 L qui

qui s'y trouverent, que ces marques extraordinaires de satisfaction jointes aux Santez qui s'y bûrent, firent dés lors espérer que la Paix de France, d'Espagne, & de Hollande, seroit bientost suivie de la générale. Les Ambassadeurs, qui dans le Cabinet ont si bien executé les ordres de leurs Maîtres, n'ont pas moins de part à cette Paix, que ceux qui en exposant leur sang, & en gagnant des Victoires, l'ont fait souhaiter à nos Ennemis. On peut mesme dire que Madame Colbert, par les Divertissemens que les autres Ambassadrices ont donnez à son exemple, a commencé d'unir des Ministres que des intérêts bien différens tenoient divisez, & que pendât que M. Colbert son Mary travailloit avec une entiere application à

F ij

la grande Affaire de la Paix, elle travailloit de son costé à entretenir entre les Parties l'intelligence qui leur estoit necessaire pour traiter agreablement. Les Ambassadrices ne se divertissoient pas seules, les Ambassadeurs estoient quelquefois de la partie, & se délassoient dans ces illustres Assemblées de leurs pénibles & presque continuelles occupations.

Quoy que le calme soit rétably dans les Provinces de Flandre, la Mort qui y regne toujours empesche qu'on ne se soit encor apperceu du bõheur qu'il y doit causer. Vous sçavez les ravages qu'elle a faits à Anvers, & cõbien elle y a emporté de Peuple, mais vous n'en sçavez peutestre pas la cause. Quand le Roy prit la Ville de Gand, celle d'Anvers

vers en fut si fort alarmée, qu'elle retint ses Ecluses. Les eaux retenues se corrompirent. Comme on ne s'estoit point apperçu de cette corruption , on continua de se servir de ces eaux à faire de la Biere, & l'on a remarqué qu'il n'est presque échappé personne de tous ceux qui en ont beû.

La Saison où nous sommes a esté fatale à plusieurs Personnes qui tenoient les premieres Dignitez de l'Eglise. Le Nonce que nous avions en France est un de ceux qu'elle a emportez. Il estoit Archevesque titulaire d'Andrinople , Auditeur de la Rote, & d'une tres-bonne Maison de Rome, dont il avoit esté Gouverneur. Il se nommoit Pompeio Varese. Il avoit toujours eu l'avantage d'estre fort agreable au Roy, jusque - là qu'avant même qu'il

F. iij.

vinſt en France, Sa Majeſté avoit témoigné qu'Elle agréeroit le choix que le Pape feroit de ſa Perſonne pour l'y envoyer. Son Corps a eſté porté à l'Egliſe de S. Sulpice ſa Paroiſſe, & de là dans celle des Théatins, où il avoit choiſy ſa Sepulture. Le dernier Nonce mort en France du temps de Henry III. fut enterré à Nôtre-Dame aux deſpens du Roy; mais comme celui-cy avoit ordonné luy-mefme du lieu où il vouloit que ſon Corps fuſt mis, on a ſuivy ſes dernieres volontez.

Monſieur l'Eveſque d'Agen eſt mort auſſi. Il tenoit rang parmi les plus grands Prédicateurs, & vous n'en douterez pas quand je vous auray fait ſouvenir qu'il ſ'appelloit Mr. Joly, & qu'avant que ſon mérite l'eût fait élever à l'Epifcopat, il eſtoit Curé de

S. Ni

S. Nicolas des Champs. On assure qu'il a laissé tous ses Biens aux Pauvres.

Sa mort a esté suivie de celle de Mr. Sevin , Evêque , Comte, & Baron de Cahors. Il estoit venu icy pour les Affaires de son Diocèse, & a finy comme il avoit commencé , c'est à dire en donnant jusqu'au dernier jour toutes les marques de pieté qu'on pouvoit attendre d'un Homme qui n'avoit jamais eu de vœux que pour le Ciel. Il a esté trente ans Evêque, & pendant ce temps sa conduite a servy d'une grande édification à tous les Peuples de son Diocèse. Il faisoit tres-souvent ses visites , & vivoit dans une mortification extraordinaire, couchant presque toujours sur la dure, & macerant son Corps de mortifications & de pénitences.

F iiij



Il estoit tres-bien fait , & avec une grande modestie il conser-voit une gravité telle que la demandoit la Dignité Episcopale où Dieu l'avoit appelé. Il ne souffroit chez luy aucune Personne de l'autre Sexe ; & quand il estoit obligé d'avoir quelque conversation avec les Femmes, c'estoit avec une reserve qui luy attiroit une grande vénération & un respect singulier de toutes celles qui l'approchoient. Il avoit beaucoup d'esprit , & n'ignoroit rien de ce qui estoit dû au rang qu'il avoit à soutenir dans l'Eglise. Il le maintenoit avec tant de zele , que la moindre chose qui en blessast tant-soit-peu la dignité , luy estoit insupportable. Apres avoir été Evêque de Sarlat pendant dix ans , il fut choisy par un saint Homme pour luy succeder

succeder dans l'Evesché de Cahors. Il est mort icy dans la Maison des Missionnaires de S. Lazare, où il avoit souhaité depuis long-temps de mourir, si Dieu dispoit de luy hors de son Diocesse. Vous ne sçauriez croire le concours de monde que la sainteté de sa vie a attiré pendant trois jours qu'il a esté exposé en public. Messieurs de S. Lazare ont montré le zele qu'ils avoient pour luy, en luy faisant des Obseques dignes de ce qu'il estoit.

Il s'est fait depuis peu une Cerémonie, dont la fin a esté toute contraire à ce qu'on s'en estoit promis. Le Cas est particulier, & vaut bien que je vous en fasse un Article. Je ne vous diray rien que de vray. La chose s'est passée à Troyes, & il vous sembleroit d'être éclaircie. Vne jeu-

F V

ne Demoiselle, ayant pris le Voile blanc dans un Convent de la Ville que je vous nomme, estoit sur le point de faire ses vœux. Elle y avoit esté mise Pensionnaire dès l'âge de huit ou neuf ans, & suivant la coûtume des Filles qui dans leurs premieres années ont presque toutes quelque tentation de se faire Religieuses, elle en avoit eu quelque envie comme les autres. Une Guimpe qu'on luy avoit donnée quelquefois luy avoit paru la plus jolie chose du monde; & comme dans ces jours qui n'estoient que de divertissement pour elle, on ne luy parloit ny de mortification, ny de penitence, elle s'étoit laissée gagner aux charmes de la nouveauté, & avoit crû qu'on l'applaudiroit toujours sur l'agrément qu'elle recevoit
de

de cet ajustement emprunté. Sa Mere luy demandoit de temps en temps ce qu'elle avoit dessein d'estre. Vous jugez bien qu'elle répondoit en baissant les yeux, *Religieuse*. La Mere s'accommodoit assez de cette réponse. Elle avoit une autre Fille que cette Vocation prétendue laissoit heritiere d'une assez grande Succession. Elle devenoit par là un Party considérable, & l'ambition jointe à un peu plus de panchant que cette Mere avoit toujours eu pour elle, luy faisoit entretenir sa Cadette dans la résolution de prendre l'Habit. Le temps vint. Cette Cadette eut quinze ans. On s'informa si elle avoit le don de perseverance, & soit que son cœur ne luy eust encor rien dit pour le monde, soit qu'elle crai-

gnist

gnist sa Mere qui témoignoît
souhaiter qu'elle y renonçast,
elle persista dans ses premiers
sentimens, prit le Voile, & le prit
d'un air si content qu'on ne dou-
ta point qu'elle ne fust inspirée
d'en haut. Peut-estre le crût-el-
le d'abord elle-mesme. Tout ce
qu'on luy ordonnoit luy plaisoit.
Elle s'en acquitoit avec une
gayeté extraordinaire, mais elle
ne sçavoit pas qu'à moins d'estre
veritablement appelée, on s'en-
nuye bien-tost de faire toujours
la mesme chose, & qu'il en est,
qui quoy que tres-bonnes Re-
ligieuses, sont réduites quel-
quefois à souhaiter un peu de
diversité pour se délasser l'esprit,
ne fust-ce que l'Enterrement
de quelque Ancienne qui
ayant assez vescu (car en ce lieu-
là on ne souhaite point la
mort

mort du prochain) leur donne lieu par les devoirs qui luy sont rendus, de s'employer à quelque autre chose, qu'à ce qu'elles sont obligées de faire régulièrement tous les jours. La Belle dont je vous parle ne fut pas plûtost Novice, que sa Sœur trouva un Party fort avantageux. On la maria sur le pied d'une unique heritiere. Elle vint voir la Novice qui commença de trouver qu'un Point de France valoit bien la Guimpe qu'elle se voyoit. Il y a toujours je ne sçay quoy de brillant dans une nouvelle Mariée qui fauta aux yeux de cette jeune Personne. Elle n'en dit rien, mais malheureusement pour son Aînée, elle avoit une Compagne dont le Frere luy avoit déjà compté des douceurs avant qu'elle eût pris l'habit. Il estoit bien fait,

de

de condition égale à la siennè ,
persuasif quand on l'écoutoit ; &
si elle luy avoit paru aimable dās
ses habits negligez du monde ,
il trouva sa beauté si augmen-
tée par le Voile , qu'il commen-
ça tout de bon à se declarer. La
Sœur qu'il avoit dans le Con-
vent , avec la Novice , luy facilit-
toit les moyens de luy parler , & il
tourna si bien l'esprit de la Belle ,
que s'estant rendu maistre de
son cœur , il la contraignit à ne
luy en pas faire un secret. Ils se
voyoient fort souvent , & s'é-
crivoient quand il ne leur estoit
pas permis de se voir. Jugez du
chagrin de la Novice. Elle avoit
fait un grand pas. Sa Mere
estoit d'humeur à ne luy par-
donner jamais. Le temps de
la Profession approchoit tou-
jours , & elle ne pouvoit plus
estre

estre heureuse, qu'en épousant
celuy qu'elle aimoit. Son Amant
l'enhardissoit à se défaire de la
crainte qui l'empeschoit de par-
ler. Elle luy promettoit merveil-
les; mais dès qu'elle estoit avec sa
Mere (car s^{on} Pere ne vivoit plus),
ses résolutions s'évanoüissoient,
jusque-là, qu'elle luy laissa arre-
ster le jour de la cérémonie de
ses Vœux à un mois de là, &
n'eut pas la force de s'y opposer.
Son Amant fut au desespoir de
cette nouvelle, & il auroit couru
risque de n'estre jamais heureux,
si une fièvre tres violente n'eust
enfin emporté la Mere en qua-
tre jours. C'estoit le seul obsta-
cle qui arrestoit la Novice. Cet-
te mort la rendoit maistresse de
ses volontez & de sa personne,
& elle commença de donner des
assurances plus positives à son
Amant,

Amant , qui continua pourtant de trembler quand il la vit obstinée à laisser assembler ses Parens pour la cérémonie dont on avoit arresté le jour. Elle le pria de se trouver proche de la Grille , & de ne s'inquiéter de rien. Il y vint tremblant , mais si propre , que comme on sçavoit qu'il voyoit quelquefois la Novice , on luy dit qu'on ne devoit pas estre surpris qu'il voulust faire honneur à sa Feste. L'Assemblée fut grande. On fit tout ce qui précède la solennité des Vœux, & enfin il fut question de venir à la Novice pour luy faire declarer le dessein où l'on croyoit qu'elle fust encor. Mais à peine luy eut-on dit, *que demandez - vous ?* que d'une voyy ferme , & sans balancer, *Voilà, dit-elle, ce que je demande,*
Elle

Elle montra son Amant en disant ces mots , & protesta qu'elle le prenoit pour Mary , comme elle sçavoit qu'il vouloit la prendre pour Femme. Jamais il n'y eut un pareil étonnement. Tout le monde se regardoit. L'Amant charmé de la fermeté de sa Maîtresse , fit paroître tant de reconnaissance , & , parla d'une manière si pleine d'amour aux Parens de cette aimable Personne, qu'ils ne pûrent se dispenser de luy estre favorables. Ainsi quelques jours apres, ils s'assemblerent tout de nouveau pour une Cérémonie bien différente de celle qu'on n'acheva point , puis que ce fut pour les Nôces des deux Amans. Elles se firent du côté du Marié avec une magnificence digne de l'avantage qu'il trouvoit dans l'heureux succez de son amour.

Le

Le Samedi 12. de ce mois, Messieurs du Parlement s'assemblerent à la Grand' Chambre selon la coûtume , & sortirent sur les dix heures pour aller entendre la Messe, apres avoir esté avertis que Monsieur l'Evesque de Luçon qui la devoit celebrer Pontificalement , estoit prest. Elle fut chantée par la Musique de la Sainte Chapelle, à laquelle on avoit adjouté quantité des plus belles Voix de Paris. La Messe estant dite , Monsieur de Novion Premier Président, amena ce Prélat à la Grand' Chambre. Tous ceux qui composent cet auguste Corps le suivirent , & prirent leurs places à l'ordinaire. Apres quoy , Mr le Premier Président remercia Mr de Luçon. Ce qu'il dit fut court, mais fort bien pensé, & en tres-beaux

tres-beaux termes. Monsieur de Luçon fit Compliment en suite, & remercia Mr. le Premier Président à son tour, de ce qu'il avoit bien voulu le choisir pour faire l'Ouverture du Parlement. Il parla des belles qualités de Monsieur de Novion; & comme la matiere est ample, il luy fut impossible de finir si-tost. Il fit voir par le tour fin qu'il donna à ses pensées, qu'il parloit en Homme à qui l'éloquence estoit naturelle. On n'a pas lieu d'en estre surpris. Il est d'une Famille où il y a infiniment de l'esprit, & le nom de Barillon qu'il porte, persuadera toujours aisément de tout ce qui se dira à son avantage. Les Complimens faits, ce Prélat se rendit à l'Hostel de Monsieur le Premier Président, qui dès l'entrée de la Grand' Cham

Chambre avoit prié tous ceux de sa Compagnie de venir dîner chez luy. Le Repas fut d'une magnificence à laquelle il ne se peut rien adjoûter. Les Harangues ayant esté remises à la fin du mois, je passe à celles qui furent faites ce même jour à la Cour des Aydes.

Monsieur le Camus, Premier Président, en fit l'ouverture, suivant l'usage ordinaire, par un Discours plein de grace & d'érudition, & auquel il donna tout l'agrément possible par la beauté de la prononciation. Il fit voir *la nécessité dans laquelle les Magistrats se trouvoient engagés de s'établir dans un état de liberté & d'indépendance, pour pouvoir résister aux prières, aux menaces, aux larmes, à la misère même, quoy qu'elle fust quelque-fois*

fois injuste; condamner leurs Amis , absoudre leurs Ennemis : enfin pour rendre la Justice dans toute son étendue; à quoy ils devoient se croire d'autant plus obligez , que le plus grand bonheur qui pouvoit arriver aux Juges, c'étoit d'estre les Martyrs de la Justice, apres en avoir esté les Ministres; & que cette sagesse éminente que l'Orateur Romain disoit estre seule libre , & qui demouroit toujours en possession de ses droits dans les états heureux ou malheureux de la vie , estoit le véritable partage de la Magistrature. Il adjouta , Que suivant la pensée d'un ancien Philosophe , l'Homme juste estoit un présent que le Ciel faisoit aux autres Hommes pour leur utilité commune , & qu'il estoit semblable à ces Fontaines qui répandent gratuitement & avec abondance leurs eaux salu-

taires à tous ceux qui en ont besoin. Il montra en suite, Qu'en-
cor que les Magistrats dussent
estre fort libres & indépendans,
cependant il n'y avoit rien de moins
libre que les Juges, puis qu'ils ne
se pouvoient dispenser, sans com-
mettre une lâcheté criminelle, de
suivre avec courage & avec sou-
mission les mouvemens de leur con-
science, & les décisions des Loix,
& qu'ils en estoient les Dépôsi-
taires & les Protecteurs, comme
les Anciens avoient autrefois don-
né cet avantage à Apollon l'un
de leurs Dieux, n'ayant pas vou-
lu commettre le soin d'une chose si
précieuse à un autre qu'à une Di-
vinité; Que si un excellent Au-
theur de l'Antiquité appelloit les
Songes qui arrivoient aux grands
Hommes, des Oracles natu-
rels, la conscience estoit l'Oracle
le

le plus naturel que pûssent avoir les Juges, puis que c'estoit elle qui les conduisoit dans les routes les plus seûres de la Verité & de la Justice; & qu'à l'égard des Loix, la soumission que devoient y avoir les Juges, estoit beaucoup plus noble que l'indépendance imaginaire de ceux qui s'abandonnent aux caprices & aux irrégularitez de leur imagination. Il dit à Messieurs les Gens du Roy, Qu'il estoient semblables à cet Officier des anciens Roys de Perse, qui marchoit toujours devant eux avec un Flambeau allumé quand ils sortoient en public, & qu'ils devoient par leurs lumieres tirées de la disposition des Loix, dissiper les obscuritez des affaires quand elles paroissoient aux yeux de la Justice. Il finit en exhortant la Compagnie de s'attacher avec une

extrême

extrême regularité à l'administration de cette Justice, puis qu'un illustre Payen avoit dit autrefois à un grand Empereur que la pureté de la Justice avoit fait les premieres Divinitez.

Mr. Ravoit d'Ombreval, Avocat General de cette Compagnie parla en suite, & dit, *Qu'autrefois on s'estoit contenté de la simple lecture des Ordonnances, pour remettre devant les yeux des Juges les regles de leur devoir au commencement du travail; Que les dernierstems avoient rendu cette Journée plus celebre, sans qu'on eût pourtant méprisé la méthode d'instruire ces mêmes Juges par la voix du Precepte; Que rien ne donnoit une plus haute idée de la Magistrature, que quand le Juge étoit regardé comme l'image du Souverain; Qu'il n'entendoit point parler*

ler d'un Juge formé par la seule
 ambition , mais d'un Juge dont
 l'entendement éclairé & la vo-
 lonté invincible à suivre toujours
 les sentimens de justice , faisoient
 un modele de perfection ; d'un Ju-
 ge sçavant & vertueux ; tenant
 plus de la raison que de la natu-
 re , à qui il ne manquoit rien pour
 le bonheur des Royaumes, que l'a-
 vantage d'estre immortel ; Que
 l'éclat de la Pourpre , & l'auto-
 rité, qui accompagnent une Fon-
 ction si auguste , ne rendoient pas
 les Juges indépendans & maîtres
 absolus de leurs décisions ; qu'au
 contraire, elles estoient les mar-
 ques & les premiers titres de leur
 assujettissement à la Loy ; que
 leur nom mesme les obligeoit d'en
 posséder parfaitement l'esprit, &
 d'en faire application à tous les
 différens qu'ils decidoient : Que
 Novembre. G

quelques Sages de l'Antiquité avoient appelé la Loy l'ame du Juge, parce qu'elle devoit regler toutes ses actions, le déterminer en tous ses conseils, & luy servir de guide infallible & assurée dans toutes les difficultez qui l'embarassoient; & que comme les mouvemens du Corps apres la separation de l'Ame, ne sont plus les actions d'un Homme, de mesme un Juge qui n'obeissoit point à la Loy, n'estoit pas un veritable juge, qu'il estoit seulement Homme, & mesme quelque chose qui ne meritoit pas un si beau nom; Que les premiers Legislateurs de Grece & de Rome, pour empescher que dans la suite des temps on ne s'écartast de la Loy, avoient feint qu'ils l'avoient apprise dans plusieurs conférences avec les Divinitez de leur Religion, & qu'en effet, soit qu'on la

la considérait dans l'éternité, avant qu'elle fust exposée aux yeux des Hommes, & telle qu'elle estoit en Dieu; soit qu'on la regardast dans le temps comme le chef-d'œuvre d'une sagesse & d'une prudence achevée, le Juge estoit toujours obligé de s'y conformer; Que l'Histoire qui nous apprend que des Royaumes ont esté des siècles entiers sans Loy écrite, bien loin de détruire cette vérité, l'établissoit invinciblement, puis qu'elle nous fait connoître que le Roy & la Loy estoient une mesme chose, & que ses paroles estoient autant de Decisions & d'Arrests; Qu'il ne falloit pas pour cela estre du sentiment de Platon, qui ne permettoit à personne de raisonner sur la Loy; Que le Juge n'estoit pas réduit à estre seulement le truchement de ses paroles, qu'il devoit

estre l'interprete de ses pensées dans les Cas qui sont disposez à l'équité, & qui n'ont pû estre prévus par le Legislatteur; Que la Morale du Christianisme leur permettoit de juger moins severement; Que les plus habiles Legislatteurs n'avoient pû faire autant d'Articles d'Ordonnances qu'il se presentoit de diferentes especes sur lesquelles le juge estoit obligé de donner ses decisions; Qu'il y avoit entre le Juge & la Loy un de ces mariages politiques où elle conservoit toute la superiorité, & où elle empruntoit du Juge le droit de se faire obeir; Que sans luy elle seroit dans une impuissance continuelle; Que sans luy les Hommes, qui ont perdu par le peché la sympathie avec le veritable bien, & qui sentent une augmentation de plaisir à faire ce qui leur est defendu, seroient

roient dans un déreglement & un desordre sans ressource ; Que c'estoit un avantage pour un Royaume, lors que la Loy animoit les Juges, & que les Juges estoient l'organe de la Loy ; Que cet avantage se trouvoit en ce Royaume plus parfaitement qu'en aucun autre, & qu'on devoit estre sûr de sa continuation sous un Monarque qui savoit parfaitement unir aux vertus d'un Conquérant, les lumieres des Juges les plus éclairés, & qui pourroit dire veritablement ce que Libanius fait dire au plus puissant des Dieux, que la Justice est assise ses côtez, & qu'elle luy sert autant que la Foudre & le Tonnerre pour gouverner le monde ; Que c'estoit une grande gloire aux Juges devant qui il parloit, d'avoir un si beau Modèle, puisque l'imitant en sa Justice, ils meritoient l'esti-

*me du plus juste de tous les Roys,
& s'attiroient en mesme temps le
respect & la vénération des Peu-
ples; Que pour luy il se pouvoit
dire encor plus heureux, puis qu'
ayant le mesme Modelle, il en
avoit encor une parfaite Copie en
leurs personnes qui le confirmoient
dans la résolution qu'il avoit pri-
se de s'unir parfaitement à la Loy.*

Ces discours qui estoient tous
remplis d'éloquence, me font
souvenir de celle qu'on admira
dans le Sermon que Monsieur
de Grignan fit à Versailles le
jour de Tous-les-Saints, en pré-
sence de Leurs Majestez. Il se-
roit difficile d'exprimer les ap-
plaudissemens qu'il en reçut.
Le Roy luy-mesme l'en felicita,
& eut la bonté de luy dire qu'il
n'avoit jamais mieux entendu
Précher.

Mon

Monfieur l'Abbé Desmaretz, & Mr l'Abbé de Bezohs, ont esté nommez pour estre Agents du Clergé dans la prochaine Affemblée. Comme cet Employ demande des Personnes d'un grand merite, on ne peut douter qu'ils n'en ayent beaucoup. Je vous en informeray plus amplement, quand ils agiront pour le service de l'Eglise & du Roy. Je ne vous en parle aujourd'huy que pour vous faire fçavoir leur Nomination.

Sa Majesté a donné le Regiment de Champagne à Mr le Commandeur Colbert. Il se signala dans la journée de Cateau. Aussi peut on dire qu'il ne contribuë pas peu à faire connoître que la valeur n'est pas moins attachée à cette Maison, que la prudence & l'esprit.



Monsieur de Brousselles, Conseiller au Parlement, est mort depuis peu. Il estoit Fils de feu Mr de Brousselles Conseiller de la Grand' Chambre, & fort estimé dans la sienne. Il meritoit de l'estre, & par l'intelligence qu'il avoit dans les affaires, & par l'exacte justice qu'il rendoit.

Il y a des choses, qui quoy qu'elles se fassent souvent pendant le cours d'une année, ne laissent pas d'avoir un jour particulier où elles se font plus solennellement. Je parle des divertissantes aussi-bien que des serieuses. La Chasse, appelée de S. Hubert, parce qu'elle se fait le jour où l'on celebre la Feste de ce Saint, & du nombre des premières. Le Roy s'en donna le divertissement ce jour-là avec Monseigneur le Dauphin, Monsieur,

fieur. Madame, & les Personnes les plus qualifiées de la Cour, de l'un & de l'autre Sexe. Les Dames estoient toutes en habit de Chasseresse. On laissa courre un Cerf à Foer-paule, qui donna beaucoup de plaisir à ces Illustres Chasseurs. Il alla battre le Bois Beranger, & le Bois de la Selle, & s'en revint dans son païs d'où on l'avoit fait partir. Il y fut pris apres s'estre fait relancer plusieurs fois. Monsieur, & toutes les Dames, se trouverent à sa mort. Tous les Bois estoient remplis de monde, & il n'y avoit point d'avenüe qui n'en fût couverte. Le Roy court quatre fois la Semaine tantôt dans son Parc de Versailles, & tantôt dehors. On peut juger par ce penible & continuel exercice, où rien ne l'oblige que son divertissement,

G. V.

que les fatigues d'une longue Guerre n'étoient point capables de l'étonner, & que s'il a renoncé à vaincre, ça esté moins pour s'acquérir du repos, que pour en donner à toute l'Europe.

La mesme Feste ayant donné lieu à une autre Chasse, est cause du plaisir que je vous vay donner par la lecture de deux Lettres dont on m'a fait part. Messieurs les Chevaliers de Lorraine & de Marfan, Monsieur le Grand - Maistre, Messieurs le Marquis de Termes, d'Effiat, & de Manicamp, & Messieurs du Boulay, & Chapelle, ayant demandé à Monsieur le Duc de Saint Aignan sa Maison de la Ferté Saint Aignan près Chambort, pour y faire la Saint Hubert, ce Duc qui fait son plus grand plaisir d'obliger de bonne
grace,

grace, leur accorda aussi-tost ce qu'ils fouhaitoient. Ils s'y rendirent, & pour luy en marquer leur reconnoissance, Mr. Chappelle, dont le bel esprit vous est connu, luy envoya les Vers que vous allez voir, dans lesquels il fait presque par tout allusion à la Chasse d'un furieux Sanglier que Monsieur de S. Aignantua autrefois, & dont le Portrait est dans la Salle de cette Maison. Il parle sur la fin d'un autre combat plus perilleux, lors que ce mesme Duc se defendit avec tant de courage & de valeur, contre quatre Hommes qui estoient venus l'attaquer. Cette aventure si glorieuse pour luy, est sçeuë de tous ceux qui ont un peu de commerce dans le monde.

L E T

LETTRE

DE Mr. CHAPELLE,

A Monsieur le Duc de S. Aignan.

Grand Duc en tout, tout merveilleux,
 Sur tout pour estre assez heureux
 D'avoir, contre ta propre attente,
 Sorty de cent dangers affreux,
 Et non seulement de tous ceux
 Que pour le Païs Mars presente,
 Mais ce que plus en toy je vante,
 De mille autres Exploits fameux
 Que ta grande Ame impatiente
 De Paix, & non jamais contente,
 Qu'elle n'affronte le trépas,
 D'un noble feu toujours brulante,
 En tant de périlleux Combats
 Dont le seul recit m'épouvante,
 Fit naistre à tout propos, & par tout sous
 tes pas.

Qu'avec plaisir la Compagnie.
 En qui ton accueil gracieux.

A

A Toury redoubla l'envie,
 De se voir viste en ces beaux lieux,
 Y contemple de tous ses yeux
 Dès l'abord surprise & ravie,
 Ce Monstre vraiment furieux,
 Qui sans ton Fer victorieux
 Eust par tout sarage assouvie,
 Et dont l'écumante furie
 Capable de vanger les Cieux,
 Et d'assembler les Demy-Dieux;
A tout autre qu'à toy n'eust point laissé
 de vie !

Mais quoy, la beste d'Erimante,
 Pour qui la Grèce eut le frisson,
 Quelque rude & mauvais Garçon
 Que son Méléagre elle vante,
 Ny tout ce qu'Homere nous chante
 De Phénix & son Nourrison,
 Dont la colere trop constante,
 Et le trop cuisant Marisson,
 Pour la perte d'une Servante,
 Combla de tant de morts le Xante,
 Ne sont de vray qu'une Chançon;
 Au prix de ce que le Cauffon
 A veu de ta valeur brillante,
 D'une bien plus guerriere & toute autre
 façon.

Cauffon


 Cauffon dont l'on de claire & pure
 Tantost brille, & tantost se pert
 Sous l'épaisse & fraische verdure
 Du long & fidelle couvert,
 Qui forme ta belle bordure;
 Par ta Divinité je jure
 Que jamais rien ne s'est offert
 Au petit talent de nature
 Qui souvent assez bien me sert,
 Pour oser faire une peinture;
 Rien dis-je tel que l'avanture,
 Dont fut témoin l'affreux Desert,
 Où mesme encor je sens que dure
 Vne horreur, dont seul me rassure
 L'aspect toujours riant & vert,
 De ton cours qui de loin m'en trace la
 ceinture.


 Et n'estoit que la modestie
 Est la grande & digne partie
 D'un Héros à qui l'on écrit.
 Cauffon il faut que je le die;
 Comme jamais le Ciel ne vit
 Rien d'égal à tout ce qu'il fit
 Dans ce bel endroit de sa vie,
 Rien aussi n'auroit pû me donner tant
 d'esprit.

REPON

REPONSE IN PROMPTU.

De Monsieur de S. Aignan.

A Imable & brillant Chapelle,
 Enfin suivant mon souhait,
 Ta Lettre sçavante & belle
 Vient me rendre satisfait ;
 Car sans blasmer le génie
 De ceux de ta Compagnie,
 Dont les talens sont divers,
 Si ma raison n'est trompée,
 La pointe de leur Epée
 Vaut bien celle de leurs Vers.



Ce n'est pas que ta Flamberge
 Ne pût prouder ta vigueur,
 Et qu'en mon petit Auberge
 Elle ne fît voir ton cœur.
 Les Sangliers de mes Boccages
 Y demeureroient pour gages ;
 Mais j'ay de fort grands soupçons,
 Que tu crois plus raisonnable
 De les percer sur la Table,
 Que dans leurs affreux Buissons.



I'en reviens donc à ta Muse,
 Et je soutiendray ce point,

Qu'ils

160 MERCURE

Qu'il faudroit estre bien buse ,
 Si l'on ne l'estimoit point.
 Comme on tient pour des merveilles
 Les fruits de tes doctes veilles ,
 Quand Phébus vient t'embraser ,
 Ton humeur libre & galante ,
 Par mille agrémens enchante
 Ceux qui t'entendent jazer.

Tes beaux Vers sont sur mon ame
 Dignes d'admiration ;
 De Monsieur & de Madame
 Ils ont l'approbation ;
 D'un Prince tout plein d'estime ,
 De qui l'esprit est sublime ,
 Ils feront tout l'entretien ;
 Mais je suis fort en demeure ,
 Car cette Ode d'un quart-d'heure
 N'y répondra pas trop bien.

Ces Chasseurs dont la naissance
 Est égale à la vertu ,
 Sans doute auront connoissance
 De ce meschant Inpromptu.
 Dis-leur , illustre Chapelle ,
 Que mon Cœur , mon Alumelle ,
 Ma Bourse , tous mes Amis ,
 Mon Gibier , mes Bois , ma Plaine ,
 Mes

*Mes Poissons & ma Fontaine,
Enfin, tout leur est soumis.*



*Mais dis de plus, si tu m'aimes,
Au jeune Prince Lorrain,
Qui par des efforts extrêmes
Fit rougir les Eaux du Rhin,
Que quand le Destin contraire
Ramena son brave Frere;
Dont chez moy chacun pesta,
Mon ame alors desolée
Ne put estre consolée
Que parce qu'il y resta.*



*O Chapelle que j'estime,
Et que j'aime tendrement,
Sois certain que cette Rime
Est faite dans un moment ;
Allonge ta promenade,
Redouble saulce & grillade
Dans mon antique Maison;
Et cependant je vay boire
Ta santé deça la Loire ;
Songe à m'en faire raison.*

Comme les choses qui sont
belles d'elles-mêmes ont l'avantage

tage de ne point vieillir, je croy pouvoir mettre icy la Ballade que Mr. le Marquis de Montplaisir, Lieutenant de Roy d'Arras, tres-considérable pour sa valeur & pour son sçavoir, envoya à ce Duc, aëcompagnée d'un Mousqueton qui tiroit sept coups, dont il luy fit present, apres le combat dont il sortit avec tant d'honneur contre quatre Hommes.

B A L L A D E.

P *Army les Bois & la gaye verdure*
Où va cherchant souvent mainte
avanture,
Ainsi que vous, tout gentil Chev-
lier,
Lors que chez vous vous alliez vous éba-
tre,
Quatre Assassins venans vous défier,
Vous avez fait (dit-on) le Diable à
quatre.

En

*En coucher deux roides morts sur la
dure ,*

Arrester l'un d'une grande blessure ;

Et mettre encor en fuite le dernier ;

*Quoy que blessé , comme un Démon se
battre !*

Dam Chevalier , on ne le peut nier ,

C'est assez bien faire le Diable à quatre.

*Les Demy Dieux si fiers de leur na-
ture ,*

N'eussent pas fait telle déconfiture ,

S'il eust fallu tel péril essuyer.

*Celuy qui sçeut tant de Monstres abat-
tre ,*

N'eust pas osé contre deux s'essayer ,

*Et vous , Seigneur , faites le Diable à
quatre.*

E N V O Y.

Vn Mousqueton j'ose vous envoyer ,

*Avec lequel , s'il vous plaist de combat-
tre ,*

*Vous en pourrez ; Seigneur , sept dé-
fier ,*

*Après avoir tant fait le Diable à
quatre.*

Je

Je vous ay promis des nouvelles de ce qui s'est passé dans nos Armées pendant les deux derniers Mois. Voicy celles d'Allemagne. Quand les François sont Maistres d'une Place, ils en sçavent tirer tous les avantages qu'elle leur peut procurer. Le Bourg de Chenaux ayant refusé de payer les Contributions qu'il devoit, & se fiant sur les Soldats & sur les Païsans armés qui le défendoient, & plus encor sur ce qu'il estoit éloigné de 14. lieues de Fribourg, Mr. Mathieu qui commandoit dans cette dernière Place, s'en rendit maistre il y a deux mois avec un détachement de sa Garnison. Il se retira apres y avoir fait mettre le feu. Le Prince Charles qui en estoit fort éloigné, faisoit cependant trembler Fran-

kenda
v

kendal, Vvorms, & Mayence, & cauſoit de grands deſordres dās tout le Palatinat. Ses Troupes brûlerent pluſieurs Villages, & par l'incommodité qu'elles apportèrent à ceux qu'elles devoient ſoulager, on peut dire qu'elles ſeruoient bien le Roy, puis qu'elles ne faiſoient redouter que des Amis de l'Empire. Pendant ce temps Monſieur de Crequy donnoit des Sauve-gardes à la Ville de Spire, & faiſoit apporter des grains dās ſon Camp par les Bourgeois de Neuſtad, Ville du Palatinat. Mr de la Fite, Lieutenant des Gardes du Corps, étant allé au dela de Landau, rencontra un Party des Ennemis, preſque auſſi fort que celui qu'il commandoit. Il le battit. Plus de quatre-vingts demeurèrent ſur la place, avec deux

Capi

Capitaines, & plusieurs Officiers. Les nostres amenèrent plus de cent Chevaux. Monsieur le Marechal de Créquy apres avoir fait consumer tous les Fourrages de la Basse Alsace, vint au Camp d'Inguiler. Il alla en personne visiter le Chasteau de Lichtemberg, défendu par une grosse Garnison Impériale, & par un grand nōbre de Païsans. La Brigade de la Roque, les Dragons de Tessé, & deux Bataillons, se saisirent de toutes les avenues. Voicy le Plan de cette Place estimée dans le Païs plus forte que n'est Fribourg. Vous allez croire, apres que vous en aurez examiné les Fortifications & les Attâques, que je vous vay donner à mon ordinaire un exact & ample Journal des neuf jours que ce Siege a duré. Quoy que je
vous



vous aye toujour fait sçavoir jusqu'aux moindres particularitez de tout ce qui s'est passé en de pareilles occasions , n'attendez point la mesme chose de moy dans celle-cy. Je vous manque pout la premiere fois , & j'y suis forcé , parce que ~~nos~~ Braves ont manqué à m'envoyer des Mémoires. Ainsi c'est plus leur faute que ce n'est la mienne. Mais ils sont tellement accoustumez aux grandes Actions , & ils en font si souvent , qu'ils n'y réfléchissent pas. Le nombre est cause qu'ils les oublient, & apres qu'ils ont vaincu , ils aiment mieux chercher de nouveau à vaincre, que d'employer le temps à écrire ce qu'ils ont fait. Ceux qui défendoient la Ville de Lichtemberg, voyant qu'elle n'estoit pas en état de soutenir la vigueur de
nos

nos Troupes, y mirent le feu, & se retirerent dans le Chasteau. Mr de Crequy fit avancer le Travail, & faire un Logement sur la Contrescarpe. Mr le Comte de Montperoux eut son chapeau & une main percée d'un coup de Mousquet, en parlant à ce Mareschal. Trois autres à qui ce General monroit ce qu'ils avoient à faire, furent dangereusement blessez aupres de luy dās le mesme temps. Il y en eut deux autres tuez sur la place. On perça la muraille la nuit suivante, pour faire la descente du Fossé; mais parcc que le Roc y estoit ferme, on n'avança pas beaucoup. Pendant ce temps, les Impériaux firent entrer beaucoup de Troupes dans Strasbourg, dont la Ville est fort incommodée. Le Commandant
de

de celles de l'Empereur qui défendoit Lichtemberg, voyant plusieurs Mineurs attachez, n'en voulut pas attendre l'effet. Il obtint les conditions ordinaires à ceux qui se sont défendus en Gens de cœur. Le Commandement de la Place fut donné à Mr. Bertrandy Lieutenant Colonel du Regiment du Plessis. On y trouva trente Pieces de Canon, & quantité de Fourrages, & de Meubles précieux qu'on y avoit apportez comme dans une Place imprénable. Le Prince Charles la croyoit telle. Une de ses Lettres qui fut surprise le fait connoître. Il écrivoit au Prince de Barden qui estoit dans Strasbourg, *Que l'Empereur n'avoit point de Sujet qui pust luy rendre un service plus considérable que celui qu'il luy rendoit* Monsieur le

Novembre. H

Mareschal de Créquy en assiegeant
 Lichtemberg ; Que de l'humeur
 dont ce General estoit, il feroit pé-
 rir toute son infanterie avant que
 d'abandonner cette entreprise ; Que
 sa Cavalerie pourroit aussi man-
 quer de Fourrage ; Qu'il n'en rem-
 porteroit rien autre chose que le
 desavantage de voir diminuer tous
 les jours ses Troupes par le fer &
 par la faim ; Que de la maniere
 qu'il connoissoit cette Place , &
 l'Homme qui y commandoit , il es-
 toit sûr, quand mesme Mr. de Cré-
 quy s'obstineroit six mois à ce Sie-
 ge, qu'il seroit contraint de se re-
 tirer honteusement ; Qu'il estoit
 surpris qu'après tous les mouve-
 mens qu'on luy avoit veu faire , il
 se fust attaché au Lieu d'Allema-
 gne du plus difficile accès ; &
 qu'il falloit necessairement qu'on
 l'eust trompé. Cette Lettre fut

H

ordonné par le Roy

fut cause que lors qu'on vit le
 Gouverneur de Lichtemberg à
 Strasbourg, on luy dit qu'il de-
 voit s'attendre à estre pendu en
 arrivant à l'Armée du Prince
 Charles, puis qu'il avoit rendu
 une Place qu'il auroit pû défen-
 dre un an entier contre la plus
 grande Armée. Sa Femme qui
 entendit ces paroles, s'évanouït.
 Le Prince Charles estoit si bien
 persuadé de ce qu'il avoit écrit,
 que quand on eut cessé de tirer
 dans la Place, parce qu'elle étoit
 prise, M^r de Strasbourg luy ayant
 envoyé dire qu'ils n'entendoient
 plus le Canon, il répondit que ce
 qu'ils luy mandoient, se rappor-
 toit à ce qu'on luy venoit de faire
 sçavoir, que M. de Créquy avoit
 levé le Siege. *Cela luy doit faire*
beaucoup de peine, adjousta-t'il, *car*
je le connois. Cependant cette

Place cousta peu de monde. Mr. de Tracy , Officier d'une valeur & d'une expérience consommée , y fut blessé d'un coup de Fauconneau. Le même coup tua Monsieur le Chevalier de S. Hilaire, Commissaire de l'Artillerie. Rien ne l'obligeoit à se trouver dans le lieu où il fut tué , mais il vouloit partager le danger avec son General qui alloit reconnoître un endroit propre à faire attaquer la Place. Les circonstances de cette mort sont dignes d'estre remarquées. Il estoit Fils de Mr. de S. Hilaire, Lieutenant General de l'Artillerie, qui ayant eu le bras emporté du Boulet de Canon qui tua Monsieur de Turenne , ne vécut apres luy que quelques momens. Ainsi le Pere & le Fils sont morts chacun d'un coup de

II

de

de Canon , & chacun aupres de son General. Cela fait voir que si ceux qui commandent nos Armées , ont si souvent la gloire de vaincre , ce n'est pas sans qu'ils s'exposent beaucoup. Mr. de S. Hilaire le Fils voyant son Pere à l'extrémité dans la malheureuse occasion qui nous coûta Mr. de Turenne , voulut luy donner quelques larmes ; mais ce généreux Pere luy défendit de le plaindre , & l'envoya pleurer sur le Corps de son General. Le Roy pour récompenser ses services , l'honora l'année passée , avec Mr. le Marquis de la Frezeliere , du Brevet de Maréchal de Camp. Mr. de Mormaix Frere de celuy qui vient d'estre tué , & digne Ecolier de son Pere , commanda l'Artillerie apres sa mort , à la Retraite de nostre

Armée. Il la commande presentement dans le Corps d'Armée dont Mr. de Calvo a la conduite. Sa modestie a toujours empêché qu'on n'ait sceu que ce fut luy qui monta le premier sur le Rampart de Valenciennes & qui tourna le Canon si à propos sur la Ville, assisté de Mr de S. Hilaire son Frere, & de quelques autres Commissaires. On a aussi perdu devant le Château de Lichtemberg Mr le Chevalier de Vaubecour, Capitaine dans le Régimēt de Mr le Marquis de Vaubecour son Frere. Ce Chevalier, quoy qu'il n'eust que dix-sept ans, avoit déjà fait plusieurs Campagnes, & s'estoit signalé à la prise du Fort de Kell. Il estoit d'une des plus illustres Maisons de France. Son Bisayeul fut blessé à mort au Combat d'Aumale, en

en servant le Roy Henry I V.
Et son Ayeul Jean de Netancour,
Comte de Vaubecour , Che-
valier des Ordres du Roy, reprit
Javarin , & fut estropié en petar-
dant Belgrade. Comme vous ai-
mez qu'on rende justice à tous
les Braves , je me persuade que
cette digression en faveur de
deux ou trois Personnes d'un
grand mérite , ne vous aura pas
déplû. Ces Braves ont répandu
leur sang. On n'en parlera plus, &
ce souvenir est le moins qu'on
doive à des Familles aussi confi-
dérables que celles qui s'affligent
de leur mort. Je reviens à nostre
Campagne. M. de Créquy va en
quatre jours du Camp d'Ingveil-
ler en celuy de Molshein. Ce
Mareschal fait faire un Pont sur
le Rhin , qui ayant alarmé le
Prince Charles , l'oblige à le re-

H iij

monter pour s'approcher des Places qui luy restent dans le Brisgau. Il ordonne des Fourneaux pour faire sauter les Fortifications d'Offembourg. C'est estre bien foible, que ne se sentir pas en état de défendre une Place qui avoit esté fortifiée avec tant de soin incontinent apres que nous eûmes pris Fribourg. Les Gardes se rendent maistres de vingt Chariots qu'on conduisoit à Straßbourg. M. de la Feuille fait entrer un Convoy dans les Forts du Rhin. Mr. le Comte de Schomberg, à la teste de quelques Officiers seulement, bat un Party de cinquante Maistres, & en prend trente. Les Troupes de l'Empereur continuënt à desoler leurs Alliez, & ravagent les environs de Mayence. Monsieur le Duc de la Ferré est deta

détaché avec sa Brigade , & celle de Normandie , pour aller joindre Monsieur de Monclar à Gravenstad; à une heure & demie de Strasbourg. Elles y arrivèrent à quatre-heures du soir & allèrent camper à Illekirc, une demy lieuë en deça, à la portée du Canon. Mr. de Créqui y amena luy-même de nouvelles Troupes le lendemain. Il y a en cet endroit un double Fossé qui va de la Riviere d'Ill au Rhin. Les Alle-mans l'appellent Landvverdt. Il estoit gardé par une Tour où les Ennemis avoient environ cent Hommes. Un peu au delà est un grand Canal fort profond , qui va de Strasbourg au Rhin, & qui forme entre le Canal des Forts & ce Fleuve , ce qu'on appelle l'Isle des Bouchers. C'estoit par dedans cette Isle que ceux de

H v

Straßbourg s'estoient conservez la communication libre avec Offembourg. Ils s'étoient retranchés dans un Moulin & dans une Maison sur ce Canal , qui estoit assez pres de la premiere Isle du Rhin où leur Pont volant abordoit. On marcha avec quatorze cens Hommes de pied, & six Escadrõs, droit à Landvverdt. On laissa la Tour sur la gauche, & les Troupes n'ayant trouvé personne derriere elle, firent en peu de temps un Chemin pour faire passer deux Escadrons , apres quoy on avança sur le bord du Canal pour y travailler à une Bateria , afin de faciliter les moyens de faire un Pont sans lequel il auroit esté impossible de passer. On fit aussi sommer la Tour si-tost que le jour parut. L'Officier qui y commandoit
ayant

ayant demandé à voir le Canon, on le luy montra, & il se rendit prisonnier de guerre, avec quatre-vingts quinze Hommes. Le broüillard s'estant dissipé, on vit quelques Escadrons de l'autre costé; mais nostre Canon n'eut pas tiré quatre coups, que la Cavalerie prit le chemin de Strasbourg au grand trot. Ceux qui estoient dans la Maison retranchée, se retirerent apres y avoir mis le feu du costé du Rhin. Comme le trajet ne se pouvoit faire que fort difficilement, il n'y eut que peu de nos Gens qui passerent dans des Bateaux. Ils prirent sept ou huit des Ennemis qui se retiroient. On fit un Pont, & avec un assez gros Corps on marcha aux Forts du Rhin, où l'on donna les ordres pour les démolir, & pour brûler

ce

ce qui restoit du Pont de Strasbourg, sans que 12. mille Hommes qui estoient dans cette Ville là, s'y oposassent. Il est vray qu'ils semblent n'y estre entrez que pour affoiblir l'Armée de l'Empire, puis qu'ayant ces 12. mille Hommes de moins, elle n'a pas esté en estat de rien entreprendre. Le Pont qu'on dressa apres la prise de la Tour dont je vous viens de parler, fit croire à Messieurs de Strasbourg qu'on les alloit assieger, & que ce Pôt étoit pour la communication de nos Quartiers. L'alarme fut si chaude, qu'ils brûlerent un de leurs Faubourgs. Mr. le Marechal de Crequy a fait ruiner Gravenstad & Illerick sur la Riviere d'Ill, avec leurs Chasteaux & leurs Moulins; & apres avoir mis des Troupes en Quartier dans l'Alsace

face

face & dans le Brisgau , il est venu à Nancy. J'apprens tout presentement que M. d'Almani Mestre de Camp de Cavalerie, a esté attaqué dans son Quartier par des Partys ramassez, & par des Chenapans , & qu'il n'a pû éviter le malheur d'estre tué. Mr. de Bissy a esté plus heureux. Il a fait une Course fort considerable dans Hunsrach , d'où il est revenu avec quantité de Prisonniers, & un tres-grand butin. Ces avantages font aisément oublier les petites disgraces pareilles à celle que je viens de vous marquer. Je finis cet Article , en faisant réflexion à l'état où Strasbourg se trouve, aussi bié que les Troupes d'Allemagne. Cette Ville fiere de son Pont & de ses trois Forts , n'en a plus. Elle a perdu un de ses Fauxbourgs. Plusieurs
petites

petites Places de sa Jurisdiction sont brûlées , la plûpart de ses Maisons de plaifance ruinées; & quoy que nos Troupes ayent fait vendâges pour elle, il faut qu'elle donne à boire à douze mille Allemans qui y sont en garnison, Elle pouvoit s'exempter de tant de malheurs, en demeurant neutre. Quant au reste des Troupes d'Allemagne , elles ont esté occupées tout l'Été à courir le long du Rhin pour en défendre les Places. Elles ont veu ruiner le lōg de ses bords Rhinfeld & Sekingen , & le Fort de Kell de leur costé mesme. Elles y ont veu prendre des Chasteaux ; & dés qu'elles ont voulu faire passer quelques Troupes, elles ont esté batuës. Elles ont enfin passé la Campagne chez elles, ce qu'elles n'avoient point encor fait. Pendant

dant toutes les autres années elles avoient crû pouvoir prendre des Quartiers d'Hyver chez nous, mais elles ne l'ont pas même esperé celle-cy.

Il seroit injuste de refuser à la Garnison de Mastric les loüanges qu'elle mérite. Vous sçavez par tout ce que je vous en ay dit, qu'elle n'a pas moins fait parler d'elle pendant le cours de cette Guerre, qu'auroit fait une Armée toujours victorieuse. Le 24. de Septembre on fit un détachement de cette Place, pour aller recüeillir les Contributions dans le Pais de Cologne. Il fut rencontré par un Party d'Allemands beaucoup plus fort. Monsieur le Marquis de Molac qui commandoit le second Escadron du Regiment de l'Estant, chargea ce Corps de Cavalerie Allemande

de avec tant de vigueur & de
sucez, qu'il le poussa dans un
Défilé, & en suite jusqu'à un
Marais, où il prit le Comman-
dant. Il fit quarante Prisonniers,
& amenerent cinquante Che-
vaux au Camp. Plus de trente
cinq des Ennemis demeurèrent
sur la place. Monsieur le Comte
de Roussillon estoit resté sur une
hauteur pour soutenir ce jeune
Capitaine, en cas que les Enne-
mis en plus grand nombre se fus-
sent avancez pour le charger.
Ce Comte dont la valeur est
connuë, n'attendoit que l'occa-
sion d'y courir, & il n'auroit pas
manqué de se signaler ; mais le
jeune Marquis de Morlac n'eut
besoin que de son courage, &
quand de nouveaux Ennemis
auroient voulu s'approcher de
luy, je doute qu'ils en eussent
conser

conservé l'envie en le voyant combattre avec tant de conduite, & de valeur. Ce jeune Guerrier est Fils de Monsieur le Marquis de Morlac, Lieutenant General en Bretagne, & Gouverneur du Pais Nantois. Il est d'une des plus Illustres Maisons du Royaume, & il en soutient l'éclat avec beaucoup de magnificence. L'estime particuliere que toute sa Province a pour luy est une marque de son merite. Aussi a-t-il toutes les qualitez d'un galant Homme, & on ne doit pas estre surpris de le voir generalement aimé. Je passe à ce que l'Armée de Monsieur de Luxembourg a fait depuis la Paix signée entre la France & l'Espagne. Ce Duc vient dans le Pais de Liege, & établit son Quartier general près de la Ville de Huy. Pendant

dant ce temps Monsieur le Marquis d'Uxelles fait payer les Contributions dans le Pais de Vaës. Monsieur de Luxembourg va en trois jours d'Hy à Aix la Chapelle, dont il se rēd maistre apres luy avoir seulement montré du Canon. Il y demeure deux jours, & y laisse douze Bataillons sous le commandement de Monsieur de S. Rupt. Aix la Chapelle est un nom fameux dont vous ne ferez pas fachée que je vous fasse sçavoir l'origine. C'est une Ville Imperiale du Cercle de Vvestphalie, enfermée dans le Duché de Julliers. Ce mot vient de ses Bains d'eau chaude, & de la belle Eglise de N. Dame, bâtie par Charlemagne. Les Latins l'appellerent *Aquisgranum* d'un Granus, Gouverneur du Pays pour les Romains, qui le premier trou

trouva ces Eaux salutaires cōtre plusieurs maladies, & particulièrement contre les fievres éti-ques; ce qui donna occasion d'y faire bâtir une Ville. Elle fut depuis ruinée par Attila Roy des Huns. Charlemagne la rétablit, & en fit la Capitale de l'Empire par une constitution particulière. Il y mourut en l'année 814. & fut enterré dans l'Eglise de Nostre-Dame qu'il avoit fait bâtir. Les Empereurs avoient coutume d'y prendre la Couronne de Fer. Charles-Quint est le dernier qui ait voulu y estre couronné, la plupart de ses Successeurs l'ayant esté à Francfort. Quand ce Couronnement se fait ailleurs, les Electeurs font venir le Chapitre de l'Eglise Collegiale de N. Dame d'Aix, pour en apporter les Pierreries &

& les autres Ornemens qui servent à cette Cerémonie, & dont ce Chapitre est depositaire au nom de l'Empire. Si-tost que l'Empereur est couronné, il prête serment au Doyen & au Chapitre de cette Eglise, dont en mesme temps ce Prince est reçu Chanoine. En 1614. la Ville d'Aix la Chapelle fut surprise par le Marquis de Spinola, & depuis elle a toujours eu Garnison Espagnole jusqu'en 1632. qu'elle en fut délivrée quand les Hollandois mirent le Siege devant Mastric. En 1636. elle reçoit Garnison Impériale, qui en sortit peu de temps apres. En 1638. elle fut assiegée par le Marquis de Grana, Pere de celuy d'aujourd'huy. Ainsi elle fut obligée de donner des Quartiers aux Imperiaux. En 1642. les François,

Vvima

Vvimariens , & Hessiens , commandez par le feu Mareſchal de Guébriant , firent quelques deſordres dans ſon territoire ; & dans la crainte d'en eſtre aſſiégée , elle reçut quinze cens Hommes tirez des Garniſons Eſpagnoles voiſines. Elle a ſouffert un embrasement général depuis vingt-cinq ou trente ans. Plus de trois mille Maisons furent brûlées. Elle s'eſt rétablie depuis ce temps-là. Il y a deux ou trois ans que les Troupes du dernier Eveſque de Munſter l'aſſiégerent , mais elles ſe retirèrent avec précipitation , ayant appris que Monſieur de Calvo ſ'avançoit pour les combattre. Cette Ville eſt à peu pres de la grandeur de Soiſſons , à quatre heures de Cologne , à dix de Julliers , à quatre de Limbourg, à
fix

fix de Liege , & à cinq de Duren & de Mastrick. L'Armée des Alliez épouvantée de voir nos Troupes dans Aix la Chapelle, se retire à Cologne. En se retirāt, elle jette des Troupes dans Julliers, dans Hinsberg, & dans Duren. On donne des seûretez à Mr de Luxembourg pour l'argēt du Roy qui avoit esté arresté à Cologne, & mesme pour les interests : Duren & Hinsberg se rendent , Humbac est pris aussi bien que Monjoye , & toutes les autres Places du Pais de Julliers. Cette Ville Capitale reste , mais coupée de tous costez. Quoy qu'elle étoit réplie de monde, on y manque de toutes fortes de munitions, & cela oblige tous les Soldats à se débander. Il ne suffit pas de jeter beaucoup de Troupes dans une Place. Il faut avoir
la

la prudence de nos Ministres, & faire en sorte que le reste n'y manque pas. Sans cette prévoyance, les Hommes ne servent de rié. Jugez de l'état où se doit trouver Julliers avec un grand Secours inutile. Cette Place est située à un jet de pierre de la Riviere de Roure, & Capitale du Duché d'ort elle porte le nō. Elle est nommée Gulich, ou Gulch, par les Allemans, & *Iuliacum* en Latin. Ce nom vient de Jules-César son premier Fondateur, quoy que quelques Historiens prétendent qu'elle a esté bâtie par Julie Agripine, Mere de l'Empereur Néron. Elle est défendue d'une bonne Citadelle de même figure que celle de Câbray. Apres la mort du dernier Duc de Julliers arrivée en 1609. la Maison d'Autriche mit Garnison dās cette Ville, qui

qui fut prise en suite par les Hollandois en 1610. Marie de Médicis , Mere du Roy défunt, & Régente du Royaume , y envoya une Armée de 12000. Hommes sous le Marechal de la Chastre, pour favoriser les Assiegeans. Les Clefs de la Ville, lors de la prise , furent mises entre les mains de ce Marechal , par respect que l'on devoit au Roy, comme estant le plus considerable des Confederez. En 1622. elle fut reprise par les Espagnols sous le Comte Henry de Berg. Ils en ont gardé la Citadelle jusques au Traité des Pyrenées, en execution duquel ils l'ont restituée au Duc de Neubourg. La Succession vacante des Ducs de Cleves & de Julliers a fait assez de bruit dans l'Europe. Elle fut la cause ou le prétexte du puissant

fant armement que fit le Roy Henry le Grand un peu avant sa mort. Les Ducs de Brandebourg & de Neubourg estoient les principaux Prétendants à cete Succession. Ils l'ont partagée en suite. Le Duché de Cleves & les Comtez de la Marck & de Ravensberg, échurent à l'Electeur de Brandebourg; & les Duchez de Berg & de Juliers, & la Seigneurie de Ravenstein, au Duc de Neubourg. On entend parler des Villes avec plus de plaisir; quand l'histoire en est connue, & c'est par cete raison que j'ay crû vous devoir marquer ces circonstances. J'acheve cet Article; & peut - estre tous ceux de guerre pour plusieurs années. Mr. le Marquis de Refuges fait relever les Fortifications de Sittard, & va commander dans Hinsberg. Mr.

Novembre.

I

de Luxembourg met dans Verviers 28. Compagnies tant Cavalerie qu'Infanterie. Il marche vers le Pais d'Eyffel, & se faist de la Ville de Blanckenheim. Il y met Garnison, & dans tous les Chasteaux & Maisons fortes du Pais. Trente Escadrons de ses Troupes commandez par Mr. le Comte de Maulevrier - Colbert, vont en Flandre dans les trois Chastellenies qu'on doit rendre aux Espagnols apres l'échange des Ratifications. Admirez comme en peu de temps on a mis dans de bonnes Villes hors de France, une Armée de plus de 30000. Hommes en Quartier d'hyver. Toute la peine qu'il en a coûté, a été le chemin qu'il a fallu faire pour s'y rendre. Ce grand nombre de Troupes ayât été mis à couvert, M. de Luxembourg est revenu à Paris.

Je



G. 7711
7711 B
7711 C

Je devois vous parler au commencement de cette Lettre du Mariage de Mr. le Duc Sforze, & de Mademoiselle de Thiange, puis que la Cerémonie s'en est faite dès le 30. du Mois passé, mais quand on veut décrire les choses avec une entière exactitude, on a besoin de temps pour en apprendre toutes les particularitez ; ce qui ne se fait point sans beaucoup de soins, & mesmes sans de grandes recherches. Vous serez aisément persuadée que je n'ay pas négligé d'en faire, en voyant d'abord la Table généalogique que je vous envoie de la Maison Sforze, qui se peut vāter d'être depuis plusieurs Siecles une des premières d'Italie, & dans l'Alliance de la plus grāde partie de ses Princes. Vous n'y trouverez que ce qui re-

garde les Descendans de Masse en Masse. Comme je n'y ay point marqué les Alliances qui ont esté faites par le Filles de cette Maison , parce que cela auroit esté à l'infiny , vous jugez-bien que je me dispense de parler d'un tres-grand nombre de ce qu'il y en a de plus considérables en Italie , dont vous devriez voir les noms dans cette Table. Elle ne laissera pas de vous faire connoître que Louis Sforze qui est celuy dont je vous aprens aujourd'huy le Mariage , a des Alliances qui le rendent Cousin issu de germain de Monsieur le Duc. Ce nouveau Marié est bien fait de sa Personne , quoy que dans un âge un peu avancé. Il a l'humeur agreable , & l'esprit droit & solide. Il est Duc d'Onano dans le Patrimoine de S. Pierre , & de Segni

Segni dans la Campagne de Rome, Comte de Santa Fior dans le Terroir de Sienne, & Souverain de Castel Arquato en Lombardie, & de la Sforzesca dans le mesme Patrimoine de S. Pierre. Outre toutes ces Terres, le Duc Mario Sforze, Pere de celui d'apresent, possédoit le Duché de Valmontone dans la Campagne de Rome. Il le vendit aux Seigneurs Barberins onze cens mille Ecus Romains. La nouvelle Mariée méritoit les avantages que ce grand Party luy donne. Vous sçavez qu'elle sort des Maisõs de Damas, de Thiange, & de Rochechoüart-Mortemar, Maison aussi Illustre par ses puissantes Alliances, que par la propre grandeur, & par son ancienneté. Ainsi je n'ay riẽ à vous dire sur cet Article: Mais si la

Naissance rend cette nouvelle Duchesse tres considerable, elle ne l'est pas moins par sa beauté. Elle l'a vive, touchante, & soutenue de tant d'agrément, qu'on ne la peut voir sans estre surpris. Joignez à cela mille autres belles qualitez qu'elle ne sçauroit manquer d'avoir, puis qu'elle est Fille de Madame de Thiange. Je vous dis tout en vous la nommant, estant impossible d'entendre parler de Madame de Thiange, sans concevoir tout ce qu'on peut souhaiter de perfections dans une Dame accomplie. En effet il n'y a rien qui ne charme dans cette merveilleuse Personne, dont l'ame est aussi grande que l'esprit, quoy qu'elle ait l'esprit infiniment élevé. Sa beauté ne vous est pas inconnue, mais c'est un des moindres avantages

tages de la Maison de Mortemar,
 où l'on trouve tout ce qui peut
 contenter les yeux les plus diffi-
 ciles, comme on y trouve d'ail-
 leurs tout ce que la grandeur d'a-
 me a de plus noble, & de plus di-
 gne d'estre admiré. La Cérémo-
 nie de ce grand & celebre Ma-
 riage commença dès le Samedi
 29. de l'autre mois. Le Roy, la
 Reyne, Monseig. le Dauphin,
 Monsieur, Madame, Mademoi-
 selle, Mademoiselle de Valois,
 Mademoiselle d'Orleans, Mada-
 me la Grand'Duchesse, Madame
 de Guyse, Monsieur le Prince,
 Monsieur le Duc, Madame la
 Duchesse, M^{rs} les Princes de
 Conti & de la Roche-sur-Yon,
 Mr. de Vermandois, & Mr. le
 Duc du Maine, se rendirent
 dans la Chambre du Roy sur les
 9. heures du soir. Les Parens s'y

trouverent de part & d'autre, avec quantité de Personnes du premier rang ; ce qui rendit l'Assemblée si nombreuse, que chacun ne pouvant avoir place , on fut contraint d'ouvrir différentes Portes qui rendent aux autres Châmbres pour détourner la foule & soulager ceux dõt la présence estoit necessaire. Après qu'on eut ainsi gagnè quelque peu d'espace, le Roy & la Reyne prirent leurs places dans deux superbes Fauteuils, au devant desquels il y avoit une Table richement ornée. Mr de Pomponne s'avança, le Contract de Mariage à la main , qu'il venoit de prédre de celle du Notaire qui l'avoit passé auparavant. Il estoit suivy du Secrétaire du Cabinet de quartier, qui portoit une Ecrtoire d'or garnie de tout. Vn des Commis de ce Ministre
en

en portoit une d'argent. Le Roy ordonna aussitôt qu'on fist avancer les deux Parties. Mr le Marquis de Lavardin parut dans le mesme temps, menât Mademoiselle de Thiange par la main. Ce Marquis avoit esté choisy par Monsieur le Duc Sforze, comme un des plus proches Parens qu'il eust en France, pour l'épouser en son nom. Son habit estoit de velours noir, tout garny de Dentelles & de Rubans tres-riches. Il avoit un tres-beau Bouquet de Plumes, & une Epée garnie de Pierres. Il ne se pouvoit rien voir de mieux entendu, & toute la Cour en tomba d'accord. Avant la Cerémonie, il avoit envoyé à Mademoiselle de Thiange, suivant la coûtume, un Bouquet de Fleurs les plus rares, dans une

tres-riche Corbeille , & Made-
moiselle de Thiange en avoit fait
un présent de devotion. Elle étoit
vestuë de satin blanc à fleurs,
sous une gaze noire claire & aussi
à fleurs, avec une grande queue.
Tout cet ajustement estoit enri-
chy tant par haut que par bas,
d'un nōbre infiny de Pierreries.
Ils s'approcherent ainsi de la Ta-
ble, & firent une profonde revé-
rence à Leurs Majestez. Le Roy
ordonna aussitost à Mr de Pom-
pone de lire le Contract de Ma-
riage à haute voix. Il n'en lût que
le commencement, qui contenoit
les qualitez des Parties. La lectu-
re entiere en auroit esté trop lō-
gue. Il commença ainsi. *Au nom
de Dieu; Le tres-haut, tres-puissāt,
& tres-illustre Prince Louis Duc
de Sforce....* avec toutes les autres
qualitez de sa Maison. Cela ne
fut

fut lû qu'afin de faire ſçavoir à la Cõpagnie que le Roy traitoit ce Duc ſur le pied des Princes Etrangers. Cette lecture eſtant faite, le Secretaire du Cabinet mit l'Ecritoire d'or ſur la Table, & Mr de Pompone en ayant pris la plume, la mit entre les mains de Sa Ma-
 jeſté, qui ſigna le Cõtract de Mariage, & apres Elle, la Reyne, Monſeigneur le Dauphin, Mr de Lavardin cõme Procureur, Mademoiſelle de Thiange, & en ſuite toute la Maifon Royale, & les Parens. Mr de Pompone ſigna le dernier avec une plume de l'Ecritoire d'argent qu'un de ſes Commis avoit portée. A cette Cerémonie ſucceda celle des Fiançailles, qui fut faite par Mr le Comte de Noyon, Pair de France. Le Roy l'avoit choiſy pour faire cette fonctiõ, non ſeulement
 parce

parce qu'il étoit un des plus proches Parens de Mademoiselle de Thiange; mais encor par le rang qu'il tient entre les plus Illustres Prélats de l'Eglise. Les Fiançailles ne furent pas plutôt achevées, que quantité de Pages du Roy apportèrent un fort grand nombre de Bassins de Confitures, qui furent répandues par tout avec profusion. Le lendemain Dimanche, le Roy avec toute l'Assemblée du jour précédent, se rendit entre midy & une heure dans la Chapelle du Chasteau de Versailles, ornée, & gardée extraordinairement, afin d'empêcher la confusion. Toute la Cour s'y trouva fort superbement vestue. Mr. de Noyon estoit en habit Pontifical pour dire la Messe, & faire le reste de la Cerémonie. Toutes choses estant

ainsi

ainsi disposées, le Roy ordonna qu'on fist approcher les Fiancez. Mr. le Marquis de Lavardin parut avec un Habit tres-magnifique, & différent de celuy du premier jour. Mademoiselle de Thiange en avoit un de Toile d'argent relevée d'or en fleurons. Il estoit chargé de Perles & de Rubis, au lieu de Diamans qu'elle avoit le jour precedent, & sa queue même qui estoit fort longue en estoit toute remplie. Ainsi elle en avoit pour plus de six millions sur elle. Ils allerent de cette sorte à l'Autel, où ils se mirent à genoux, ayant tous deux un Cierge à la main avec cette difference que celui de Monsieur de Lavardin seul estoit garny de bas en haut d'Ecus d'or qui furent distribuez aux Pauvres, plus par charité que par coutume. La Messe fut
chan

chantée par la Musique du Roy;
& la Cerémonie finit par une
courte & utile remontrance que
fit Mr. de Noyon aux Mariez.
Elle fut admirée de toute cette
grande Assemblée, & sur tout du
Roy qui se connoist mieux que
Personne aux belles choses.
Comme on ne peut estre trop
exact sur la signature des quatre
Témoins necessaires , ou du
moins ordonnez , le Roy se fit
apporter sur son prie - Dieu le
Registre de la Paroisse. Il le signa,
& le fit signer à la Reyne , à
Monseigneur le Dauphin, & à
Monsieur le Duc. Mr. le Maref-
chal Duc de Vivonne traita su-
perbement une partie des Parens
& des Amis qu'on avoit conviez
des deux costez , & entr'autres
M. le Marquis Sforce qui a esté
un des principaux Négociateurs
de

de ce Mariage , & qui depuis longtems a fait connoître à la Cour de France, & son esprit, & son zele pour les divers interests de sa Maison. Madame de Thiange , Madame de Montespan , & la nouvelle Mariée, eurent l'honneur de dîner ce jour-là même avec sa Majesté , ainsi que Messieurs les Princes du Sang. Immédiatement après le Dîner , la Reyne rendit visite à Madame la Duchesse Sforce , qui reçut aussi les complimens de tout ce qu'il y a de plus qualifié à la Cour. Le soir cette nouvelle Duchesse alla rendre ses devoirs à la Reyne , & fut mise en possession de tous les rangs & honneurs dont jouissent les Princesses Etrangères. Elle n'oublia pas les liberalitez accoutumées en de pareilles occasions. La journée finit par
un

un Bal dans la nouvelle Salle de Marbre , ornée de Lustres d'argent , & de tout ce qui pouvoit enrichir un Appartement si superbe. Le Roy l'ouvrit avec Madame la Duchesse Sforce.

Quelques jours apres Monsieur de Vertamon épousa Mademoiselle Bignon. Il est Maître des Requestes, & Fils de Madame de Vertamon , à present Madame la Mareschale d'Estades, & petit-Fils de feu Mr. le Chancelier d'Aligre. Ce jeune Marié a de l'esprit , & des qualitez qui luy font mériter l'estime que tout le monde a pour luy. Mademoiselle Bignon est petite-Fille de ce grand Hierôme Bignon, Avocat General, aussi pieux que sçavant , & qui avoit une si parfaite connoissance des habiles Gens de son Siecle. Je n'entre-
prends

ptens pas de le louer apres feu Mr. le Premier President Molé, qui a dit publiquement, que Rome & Athenes n'avoient jamais porté un si grand Homme. Le Pere de la Mariée est président au Conseil, & Maistre des Requestes. Sa probité est universellement connue. Il est Frere du Fameux Mr. Bignon, cy-devant Avocat General, & aujourd'huy Conseiller d'Etat. La Mere de Mademoiselle Bignon est Sœur de Monsieur l'Avocat General Talon, dont la réputation est si bien & si justement établie. Ainsi cette nouvelle Mariée se trouve Niece de ces deux grands Avocats Generaux. Elle est Fille unique, riche, modeste, vertueuse, & peu touchée de l'éclat du monde.

Vous ne serez pas faschée de
voir

voir pour la seconde fois un Madrigal que vous avez déjà lu avec plaisir , puis que je vous le renvois mis en Air par Monsieur Charpentier. Comme ces fortes d'Ouvrages parlent d'eux-mesmes , je vous laisseray juger à l'avenir de leur bonté , & me contenteray de vous en nommer les Auteurs.

AIR NOUVEAU.

A *H, qu'on est malheureux d'avoir eu
des desirs,
D'avoir fait de l'amour ses plus char-
mans plaisirs,
Quand il faut renoncer à l'ardeur qui
nous presse !
On ne peut oublier ce qui nous a charmé,
On ne gouverne pas comme on veut la
tendresse.
Heureux qui peut haïr ce qu'il a bien ai-
mé.*

Anne

Anne de Bretagne, dont l'Hôtel de Bourgogne nous a déjà donné quelques Représentations, est la premiere Piece nouvelle qui ait paru au Theatre de cet Hyver. Elle est de Monsieur Ferrier. Les Vers en sont fort aisez, & les pensées naturellement exprimées. Il y a des endroits dans la peinture qu'on y fait de Charles VIII. tres-finement tournez à l'avantage du Roy. Leurs Alteſſes Royales l'ont esté voir, & en sont sorties fort satisfaites.

On nous vient de donner en nôtre Langue un des plus beaux Ouvrages d'Italie, qui n'y avoit point encor esté traduit. C'est *la Secchia rapita* du Tassoni. Mr. Perraut qui en a fait la Traduction, a mis le Poëme Italien d'un costé, afin de ne rien oster à

à ceux qui l'entendent assez, pour bien gouter toutes les grâces de l'Original. Il est digne Frere de Monsieur Perraut de l'Académie Françoisse, & de celui qui a traduit Vitruve. Nous luy sommes d'autant plus obligez de la peine qu'il s'est donnée, que ce Poëme estant moitié burlesque, & moitié sérieux, il y a des endroits fort difficiles à estre entendus. Le sujet en est fondé sur la Guerre qui s'esleva entre ceux de Boulogne & de Modene, au temps de l'Empereur Federic II. On prétend que ce fut à l'occasion d'un Seau de bois, qu'on a toujours conservé depuis ce temps-là dans l'Eglise Cathédrale de Modene. On le voit encor suspendu à la voûte de la Salle avec une chaîne de fer, dont on se servoit

pour

pour fermer la Porte de Boulongne , par laquelle les Modénois entrèrent quand ils rayirent ce Seau.

J'avois crû vous tromper , & le Public apres vous , en vous envoyant deux Enigmes sur le mesme Mot ; mais plusieurs Personnes se sont apperceuës de la surprise que je voulois faire , & Monsieur Gardien a expliqué ainsi l'une & l'autre.

C*Es deux Enigmes sont fort belles,*

Tous les rapports en sont fidelles,

Je ne vois rien de mieux écrit ;

Mais ce que je trouve de rare,

C'est que le sujet s'y declare.

Comment cacher l'Esprit avec tant d'esprit ?

L'Esprit est donc le vray Mot
de toutes les deux Plusieurs l'ont
connu. En voicy les noms.

Messieurs

Messieurs Thabaud des Ferrons , Jarrosson , Avocat au Conseil ; Jouffes de la Chapellerie ; Chantreau , de Paris ; L'Abbé Rateau , Barrandy & Marchand , de la Rochelle ; Des Avaris , de Bourlague ; Miconet , de Villedieu , & Langlois , de Pontoise ; Roussel Aumônier du Roy , de Conches ; de Bonnecamp , Medecin à Quimpercorantin ; de Beauvoir , Gentilhomme de Guernéay ; Le Mitron de Normandie ; Stoopen , Suisse de Basle ; Le Secrétaire fidelle d'Amiens ; Balamir amoureux , & le Chevalier de la Porte Paris , Mesdemoiselles Leger , de Troyes ; De Maillerville , de S. Malo ; Du Collombier , de Torigny ; Turlis ; Rapé ; Massicq , de la Flore de Ré ; La belle Jouveau ,

&

& la Veuve de la Ruë Chapon. Beaucoup de Particuliers ont envoyé leurs Explications en Vers, & ce sont Mesdemoiselles Penavalay, de Brest en Bretagne; Noman Anorry, de Poitiers; Fredinic & Valcherie, de Pontoise; Messieurs de la Coudre, de Roüen; De la Touche, de Saumur; De Castelet Matématicien (il a promis un nouveau Systeme;) De la Marthe, Avocat en Parlement; De Mauvileu de Chauven, de Soissons; Aimez le Fils, de Beziers; L'aimable Alexandre, & le solitaire de Pontoise.

Ceux qui n'ont expliqué que l'une des deux sur l'Esprit, & qui ont donné un sens différent à l'autre, sont Messieurs Baise le jeune; Lamory, Secrétaire de Noyon; De Bellefontaine; Laffon

Lasson le jeune ; De Lastre, Avocat à Guise ; Gautry, Géographe à Tours ; Hervilson , de Troyes ; Chesnon , Directeur General des Postes de Charleville ; Les Inséparables, du Périgord ; Le Céladon d'Astrée, Le Bohemi , de Sens ; Ariste de Guise ; Millete , de Millefleurs ; L'aînée des trois Sœurs , de Charleville ; & la Marquise curieuse de Coutance. Ceux qui ont expliqué l'une ou l'autre en Vers, sont Messieurs Robert , de Châlons en Champagne ; De Tirman, Abbé de S. Louis lez Troyes ; D'Abloville ; Germain, de Caën ; Chapuis de Monbrison ; De Glos, Matématicien Hydrographe à Honfleur ; De Blegny ; Mademoiselle du Borage ; Le Poëte naissant ; Le bon Vigneron , d'Argentüeil ; &

& l'Inconsolable de la Ruë Saint Antoine. J'ay suprimé les noms qui n'ont que de simples lettres , & une partie de ceux qui estant faux , ne se peuvent mettre qu'en trois lignes. A l'avenir mesme je ne vous en voyeray que les véritables , ne doutant point que je ne fasse plaisir à ceux qui en prennent à se cacher. Ils ne s'en divertiront pas moins dans leurs Societez , en faisant connoistre par le vray Mot des Enigmes qu'ils verront dans le Mercure de chaque Mois , que c'est celuy - mesme qu'ils avoient trouvé. On a expliqué la premiere des deux de l'esprit, sur le Secret , le Raisonnement, le Bon sens, le Jugement, le Rafinement, le Silence , l'Eloquence , la Galanterie , le Vin, l'Eau, l'Or , l'Argent , la Mode, Novembre. K

le Secret, & le Ver à soye. Je vous en envoie deux nouvelles. La première est de Madame de Rambey. C'est une Veuve de la Franche-Comté qui a beaucoup de naissance, & dont la personne n'a pas moins de beauté & d'agrément, que son esprit a de délicatesse & de lumieres.

E N I G M E.

J' Ay la peau douce, mais fort noire;
 Je suis bastie assez bizarrement,
 Je n'ay de moy que fort peu d'agrémens,
 Cependant le pourra-t-on croire?
 Je ne sors pas plustost d'une sombre prison,
 Que l'on voit contester les yeux & la raison

Pour m'établir de bonne grace.
 Tantost je suis en haut, tantost je suis en bas.

Enfin apres plusieurs debats,
 Sur un Trône de fleurs on me donne ma place;

Mais

*Mais si je tombe par disgrâce ,
Ce qui m'arrive assez souvent ,
Autant en emporte le vent.*

AUTRE ENIGME. I

D*Evinez qui je suis ; mon Corps
n'est plus du monde.*

*J'habite la moitié d'une Machine ronde,
Vivante , je n'avois qu'un sentiment bru-
tal ;*

*Mais depuis que l'effort d'une main as-
saffine*

*M'a fait donner le coup fatal ,
Le renferme souvent la plus haute Doc-
trine.*

Ceux qui ont expliqué l'E-
nigme en figures sur le *Masque*,
l'ont expliquée dans son vray
sens , & ce sont Messieurs Gar-
dien Secrétaire du Roy ; Rault,
de Roüen , en Vers ; Comparer
Regnaud, Chantre de S. Urbain

K ij

120 M E R C U R E

de Troyes ; Mademoiselle Norman-Annorri, de Poitiers ; & le faux Crifante. Voicy l'Explication de ce dernier.

P*ersée en ce Tableau nous charme &
nous abuse*

*Avec sa teste de Méduse ;
Mais de quoy s'est-on avisé,
De luy laisser le front ainsi nu sous un
Casque ?*

*Car on n'est pas fort déguisé,
Quand on leve le Masque.*

Cette Enigme n'est pre que fondée que sur l'action & la disposition des Personnes qui y sont dépeintes. La teste de Méduse avec laquelle Persée semble se cacher le visage, represente *le Masque*, qui n'est souvent qu'une figure diforme, capable d'effrayer ou de faire rire. Ces deux effets sont exprimez par les autres Personnages de l'Enigme,



EVRYDICE ENIGME

nigme, dont l'un s'enfait, tandis que les deux autres semblent se moquer de Persée. J'ajoute les divers mots sur lesquels elle a esté expliquée, *L'Hyver, une Carcasse de Guerre, la Mort, la Peur, le Tonnerre, le Froid, le Miroir ardent, la Fronde, la Paresse, la Lanterne sourde, le Pavot, le Chymiste, la Beauté, le Sel, la Glace, la Pluye, la Grenade, la Trahison, l'Hirondelle, la Discorde, la Guerre, la Paix que LOUIS LE GRAND donne aux trois grandes Puissances ses Ennemis; la force de l'Eloquence, le Discours concis, le Tombeau, la Vieillesse, & le Contrepoison.*

Refvez à present sur l'Enigme d'*Euridice*. Elle mourut piquée d'un Serpent. Orphée l'alla redemander aux Dieux des Enfers, & les charma si bien par

la douceur de son chant , qu'ils luy accorderent ce qu'il vouloit. Il retournoit avec elle tout remply de joye , lors que sur le point de revoir le jour , il tourna la teste pour la regarder , contre la défense qui luy en avoit esté faite. En même temps il eut la douleur de voir Euridice qui luy tendoit les bras , & des Spectres qui s'en faisoient pour la remener aux Enfers.

Il ne me reste plus qu'à vous apprendre la mort de Madame la Comtesse de Froullay , arrivée depuis peu en son Chasteau de Monflaux au Bas Maine. Quoy qu'elle fust dans un âge peu avancé , elle s'y est preparée avec une résignation digne de la solide vertu qu'elle a toujours pratiquée. Elle estoit tres-belle,
&

& fut Fille d'Honneur de la Reyne Mere dès sa plus tendre jeunesse , sous le nom de Mademoiselle de Neüillan. Quelques avantages qu'elle eust reçeus de la Nature , elle ne s'en servit que pour faire mieux admirer sa conduite. Jamais elle ne donna lieu à la moindre médifance. Au contraire, elle estoit regardée à la Cour comme un modele à estre suivy par toutes les Personnes de son Sexe. Aussi les bontez & la bien veillance du Roy , de la Reyne , & de toute la Maison Royale , n'ont jamais changé à son égard. Elle épousa Monsieur le Comte de Froullay Grād Maistre des Logis du Roy en 1656. Il a esté Chevalier de ses Ordres , & sortoit d'une des meilleures & plus anciennes Maisons du Pais du Maine. Les

K iiiij

Titres qui ont esté produits pour
 la preuve de cette ancienneté,
 justifient qu'il descendoit de Pe-
 re en Fils d'un Roland Seigneur
 de Froullay , qui vivoit vers l'an
 1140. Feu Monsieur le Comte
 de Tessé estoit son aîné. Deux
 de ses Cadets sont encor vivans,
 Monsieur l'Évêque d'Avranche,
 & Monsieur l'Abbé de Froullay
 Comte de Lyon. Il est peu de Gés
 qui n'ayent esté persuadez du
 véritable mérite de celuy dont
 je vous parle. Il estoit brave , &
 on ne peut guère se distinguer
 davantage qu'il avoit fait estant
 Capitaine aux Gardes. Sa droi-
 ture d'ame, sa fidelité, & sa ver-
 tu, luy avoient donné pour Amis
 tout ce qu'il y a de Personnes
 du premier rang. Il y a environ
 sept ans qu'il est mort , & l'on
 peut dire que cette mort com-
 mença

mença celle de Madame la Comtesse de Froullay sa Femme. Le saisissement qu'elle en eut fut tel , qu'il contribua beaucoup au schire qui se forma avec le temps dans son foye , & qui l'a enfin emportée. La douleur qu'elle eut de perdre un Mary qui luy estoit fort cher , fut suivie d'une autre encor tres-sensible que luy causa la perte d'un Fils aîné , tué en 1675. à la Bataille qui se donna devant Treves. Il estoit revestu de la Charge de Grand Mareschal des Logis, l'une des plus considerables de la Cour, & digne heritier des vertus & du mérite de Monsieur le Comte de Froullay son Pere. Mais toutes ces disgraces, ny les embarras d'un tres-grand Procès , n'ont pû jamais ébranler la fermeté d'ame qu'elle a fait pa-

K v

roistre jusqu'au dernier moment de sa vie ; & malgré tant de traverses , on l'a toujours veüe d'une douceur & d'une soumission aux ordres d'Enhaut , dont l'Ecole du grand monde enseigne peu la pratique. Elle estoit Fille de Charles de Beaudean-Parabere, Comte de Neüillan, Gouverneur de Niort , & petite Fille de Jean de Baudean Comte de Parabere , qui avoit fait un Regiment pour le service de Henry I V. Roy de Navarre, & qui luy en rendit de tres-considérables jusqu'à la mort. Il se trouva à la Bataille de Coutras, où il acquit grand honneur , & prit la Ville de Niort & le Château où estoit le Gouverneur de la Province. Ce fut la premiere Place qui servit au Roy pour disputer la Couronne de France,

France. Le Prince de Parme, que la Ligue avoit fait venir dans le Royaume, ayant assiégué Corbeil, le Comte de Parabere l'obligea de lever le Siege, & délivra Paris. Il fit cinq cens ans - cadets prisonniers, prit Corbie en suite; & au Siege d'Amiens où le Roy estoit présent il commanda une Attaque & une Bateria conjointement avec le Marechal de Biron qui en commandoit une autre. Le Roy luy auroit donné le Baston de Marechal de France, s'il eust voulu changer de Religion quand Sa Majesté en changea; mais il ne pût endurer qu'il entrast un mouvement d'intérêt du monde dans les motifs qui le devoient porter à se convertir. Après avoir demeuré assez long temps Lieutenant de Roy de Poitou.

Poitou, & Gouverneur de Niort, il se retira dans sa Maison de Parabere, où il se fit Catholique. Quoy qu'il y eust tres-long temps qu'il eust renoncé à la Cour, son mérite & les grands services qu'il avoit rendus, parloient tellement à son avantage, que pour les reconnoître, le feu Roy Louis XIII. luy envoya un Brevet de Marechal de France, avec ordre de venir recevoir cet honneur, & le Cordon bleu en mesme temps. Pendant qu'il se préparoit à se rendre aupres de Sa Majesté, il mourut tout couvert de gloire, & laissa deux Fils, dont le Cadet fut Pere de Madame la Comtesse de Froullay. L'Aîné fut fait Chevalier des Ordres du Roy, & a esté Lieutenant de Roy de Xaintonge, & Gouverneur de Cognac, Lieu

Lieutenant General & Gouverneur de Poitou.

J'ay oublié de vous dire sur l'Article de la Medaille des Hollandois , que les lettres qui sont d'un plus grand caractere que les autres dans le Revers , s'appellent lettres numerales. Elles servent à marquer l'année pendant laquelle la Médaille a esté faite. Cela se peut voir en les assemblant , apres qu'on a rejetté les petites.

Que de choses j'aurois encore à vous dire , si je voulois renfermer dans cette Lettre toutes les nouvelles de ce Mois ! Le temps me presse , il faut qu'elle parte, & malgré moy je suis obligé d'attendre à vous entretenir dans la premiere , des Publications de la Paix qui ont esté faites dans plusieurs grandes Villes
du

du Royaume , avec autant de magnificence que de galanterie , & des Harangues qui se font tous les ans au Parlement à l'ouverture des Audiances. J'y joindray l'Article des Modes. Adieu Madame. Je suis, &c.

A Paris ce 30. Novembre 1679.



Avis

Avis pour toujours.

ON prie ceux qui enverront des Memoires où il y aura des Noms propres , d'écrire ces Noms en caracteres tres-bien formez & qui imitent l'Impression , s'il se peut ; afin qu'on ne soit plus sujet à s'y tromper.

On prie aussi qu'on mette sur des papiers diférens toutes les Pieces qu'on enverra.

On reçoit tout ce qu'on envoie, & l'on fait plaisir d'envoyer.

Ceux qui ne trouvent point leurs Ouvrages dans le Mercure , les doivent chercher dans l'Extraordinaire ; & s'ils ne sont dans l'un ny dans l'autre , ils ne se doivent pas croire oubliés pour cela. Chacun aura son tour , & les premiers envoyez seront les premiers mis, à moins que la nouvelle matiere qu'on recevra ne soit tellement du temps , qu'on ne puisse differer.

On ne fait réponse à personne, faute de temps.

On

On ne met point les Pièces trop difficiles à lire.

On recevra les Ouvrages de tous les Royaumes Etrangers , & on proposera leurs Questions.

Si les Etrangers envoient quelques Relations de Fêtes ou de Galanteries qui se seront passées chez eux, on les mettra dans les Extraordinaires.

On ne met point d'Histoires qui puissent blesser la modestie des Dames, ou desobliger les Particuliers par quelques traits satyriques.

On a beaucoup de Chançons. Elles auront toutes leur tour , si on apprend qu'elles n'ayent pas esté chantées. C'est pourquoy si ceux par qui elles ont esté faites veulent qu'on s'en serve , ils les doivent garder sans les chanter & sans en donner de copie jusqu'à ce qu'ils les voyent dans le **Mercure**.



LE

LE LIBRAIRE
AU LECTEUR.

Voilà, cher Lecteur, le onzième Tome du *Mercur Galand* que je vous donne cette année 1678. qui se vendra toujours vingt sols, & ceux de 1677. douze sols, & les Extraordinaires trente sols le Volume. Je suis bien aise que dans chaque Volume que vous lisez vous y trouviez des charmes nouveaux tant pour la delicatesse des choix que l'on fait des Pieces, que pour la peine que l'Auteur se donne pour vous satisfaire. Soyez sûr qu'il se perfectionnera toujours; & comme ma plus grande satisfaction est de vous faire part de beaucoup de Nouveautez tous les Mois, outre ceux
que

que vous verrez cy-après, qui sont des Livres tres-bien écrits; je vous advertis qu'à Lyon où se distribue le Mercure, vous y trouverez de toutes sortes de grands Almanachs de Paris tant enlumines que autrement. Vous pouvez vous adresser à la Victoire, où il y en aura de plusieurs sortes de façons & bonnes impressions de Paris. Vous ne douterez nullement que les beaux Almanachs s'y rencontreront, il suffit de vous dire, que c'est dans ma mesme boutique où se distribue le Mercure, & ce sera la veufve Coral qui vous les vendra comme elle a accoutumé de faire depuis plus de 20. années; l'adresse se trouvera au commencement du Mercure; je ne vous diray rien des desseins, vous savez les Victoires que le Roy a gagnées, & les Villes qu'il a prises, où les Graveurs de
Paris

Paris n'auront pas manqué à vous
satisfaire. Puisque je suis sur
les Almanachs je vous en donne
deux pour nouveaux, vous y trou-
verez bien des choses très curieuses;
le premier est l'Almanach de Mi-
lan de 1679. qui se vendra sans
marchander quinze sols, & celui
de Liege dix sols. Je vous en-
voyeray dans le premier Mercure
un Catalogue de tous les Livres
Nouveaux de cette année, que je
prendray dans tous les Volumes
dudit Mercure: J'attends plusieurs
Nouveautés dont je vous entre-
tiendray le Mois prochain, je vous
en envoie pour faire Etrennes. On
prie toujours ceux qui enverront
des Pièces pour le Mercure, d'af-
franchir les ports; Vous serez ad-
verti pour toujours que dans les
bonnes impressions où il n'y a rien
de changé ny des articles satyri-
ques

ques que l'on adjointe aux fausses impressions, qui blessent bien souvent la modestie des personnes sages, se trouveront seulement dans les Provinces où l'on vend & distribue le *Mercur*, & ne vous coûteront pas plus que les fausses; Remarquez aux véritables que j'imprime mon Nom, la même Marque qu'au *Mercur* & la même Vignette & de belle impression; & aux fausses, de petite lettre & le Nom de Paris ou Cologne.

LIVRES NOUVEAUX du Mois de Novembre.

Voyage de Fontaine-Bleau.

L'Ambitieuse Grenadine, 12.

Almanach de Milan, 12. 1679.

Remarque sur la Theologie Morale
Almanach de Liege, 1679.

De M. de Preschac, Auteur de l'Heroine Mousquetaire.

rale

rale de Monsieur de Grenoble,
12. 2.vol.

*La veritable forme du Sacrement
de l'Eucharistie de Monsieur
Arnaut, 8.*

*La Vie Chrestienne, ou les princi-
pes de la Vie Chrestienne, 24.
tres-utile & necessaire à toutes
sortes de personnes.*



EXTRAIT

*EXTRAIT DV PRIVILEGE
du Roy.*

PAR Grace & Privilege du Roy, donné à Saint Germain en Laye le 31. Decembre 1677. Signé Par le Roy en son Conseil, JUNGQUIERES. Il est permis à J.D. Ecuyer, Sieur de Vizé, de faire imprimer par Mois un Livre intitulé **MERCURE GALANT**, présenté à Monseigneur **LE DAUPHIN**, & tout ce qui concerne ledit Mercure, pendant le temps & espace de six années, à compter du jour que chacun desd. Volumes sera achevé d'imprimer pour la premiere fois: Comme aussi defences sont faites à tous Libraires, Imprimeurs, Graveurs & autres, d'imprimer, graver & debiter ledit Livre sans le consentement de l'Exposant, ny d'en extraire aucune Piece, ny Planches servant à l'ornement dudit livre, mesme d'en vendre separément, & de donner à lire ledit Livre, le tout à peine de six mille livres d'amende, & confiscation des Exemplaires contrefaits, ainsi que plus au long il est porté audit Privilege.

Registré sur le Livre de la Communauté le 5. Janvier 1678. Signé **B. COUTEROT**. Syndic.

Et ledit Sieur D. Ecuyer, Sieur de Vizé a cédé & transporté son droit de Privilege à Thomas Amaulry Libraire de Lyon, pour en jouir suivant l'accord fait entr'eux.

*Achevé d'imprimer pour la premiere fois le
30. Juillet 1678.*

EX

EXTRAIT DV PRIVILEGE
de Monseigneur le Vice - Legat
d'Avignon.



PAR grace & Privilege de Monseigneur l'Excellentissime Vice-Legat, il est permis à THOMAS AMAULRY Libraire de Lyon d'imprimer & debiter le Livre intitulé *Le Mercure Galand*, avec l'Extraordinaire dudit *Mercury Galand*, avec deffences à tous autres d'imprimer, vendre, ny debiter dans la Ville d'Avignon & Comté Venaissin aucun Exemplaire dudit Livre, même de ceux cy-devant imprimés, en tout ou en partie, que de l'impression dudit AMAULRY, pendant le temps de six années, à compter du jour que chaque Volume sera imprimé pour la premiere fois, à peine de six mil livres d'amende, ainsi qu'il est plus amplement porté à l'Original; & le present Privilege est tenu pour deuëment signifié en mettant un Extrait au present Livre. Signé FR. NICOLINI Vice - Legat. Datté du 16. Avril 1678. Enregistré par FLORENT Archeviste.

Et ledit Sieur D. Ecuyer, Sieur de Vizé, a cédé & transporté son droit de Privilege à Thomas Amaulry Libraire de Lyon, pour en jouir suivant l'accord fait entr'eux.

Achevé d'imprimer pour la premiere fois le
30. Juillet. 1678.

